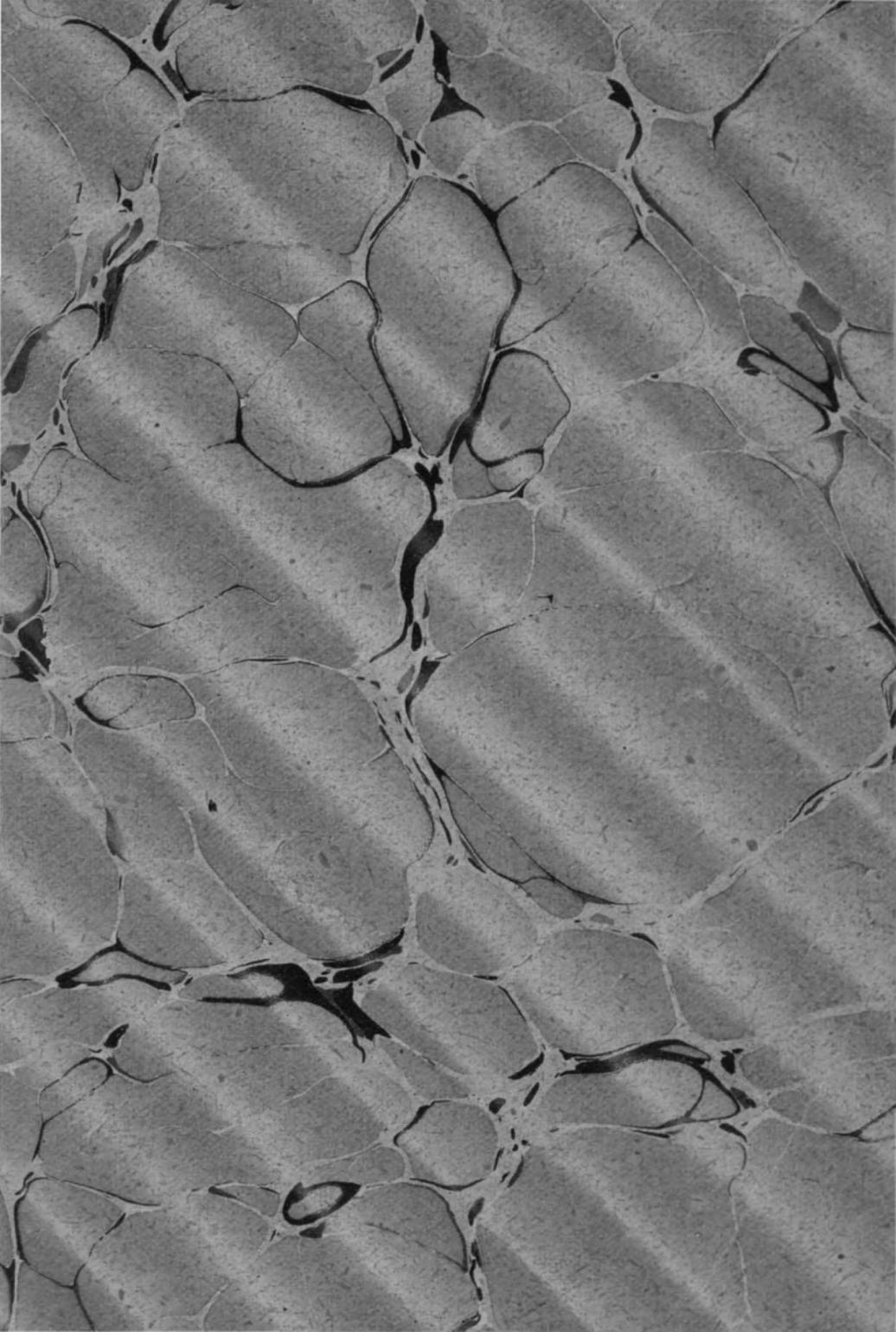


BOIS

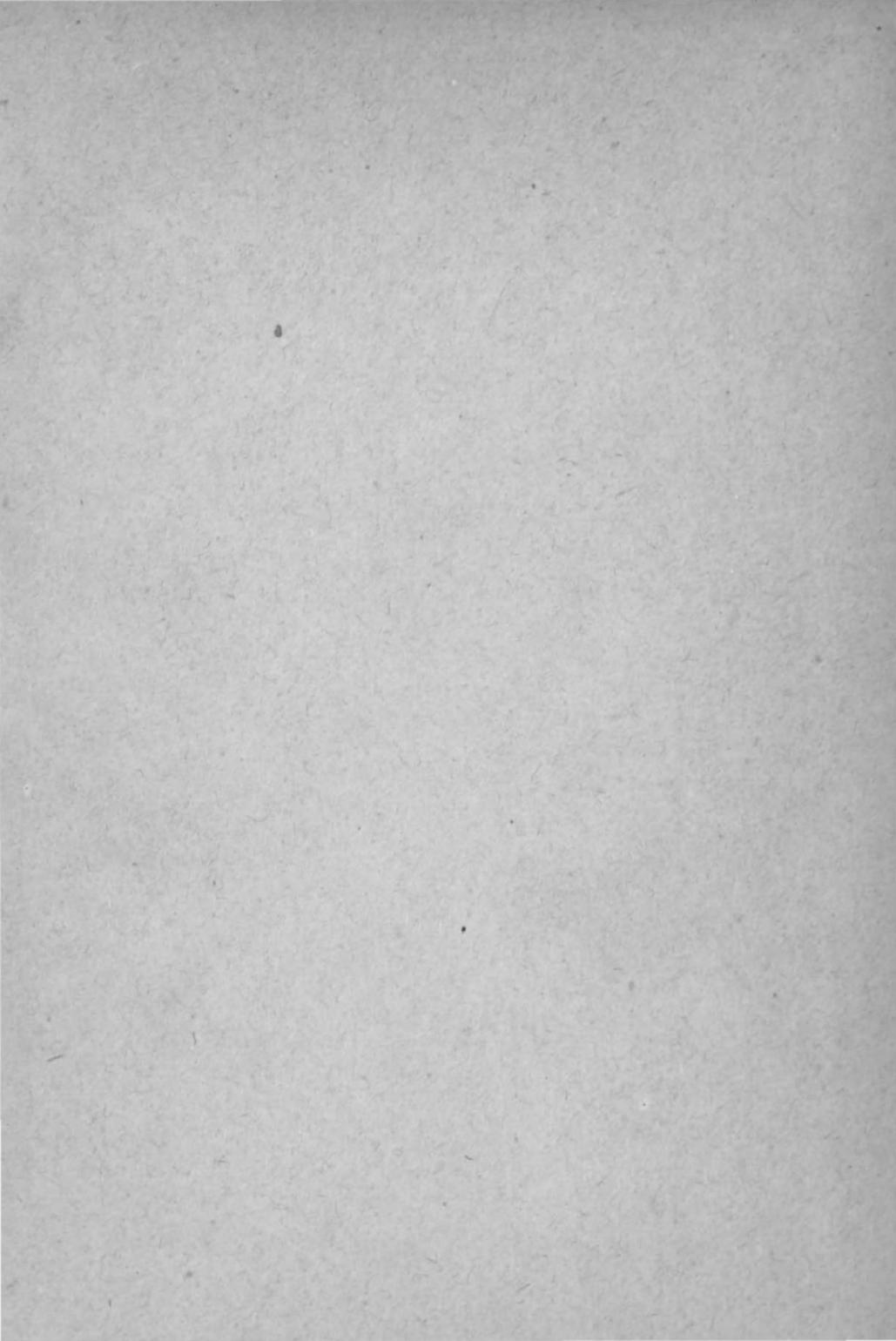
79



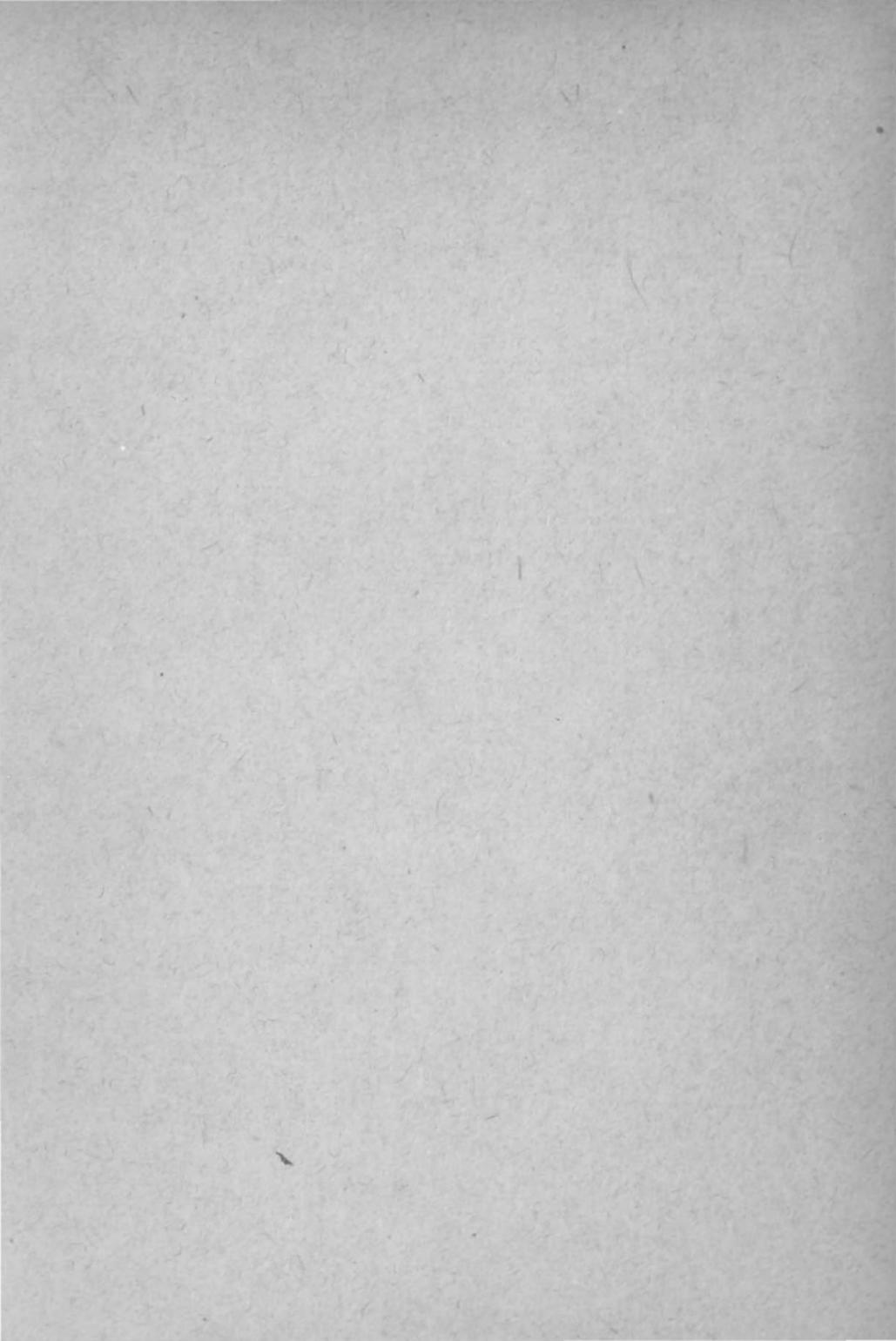


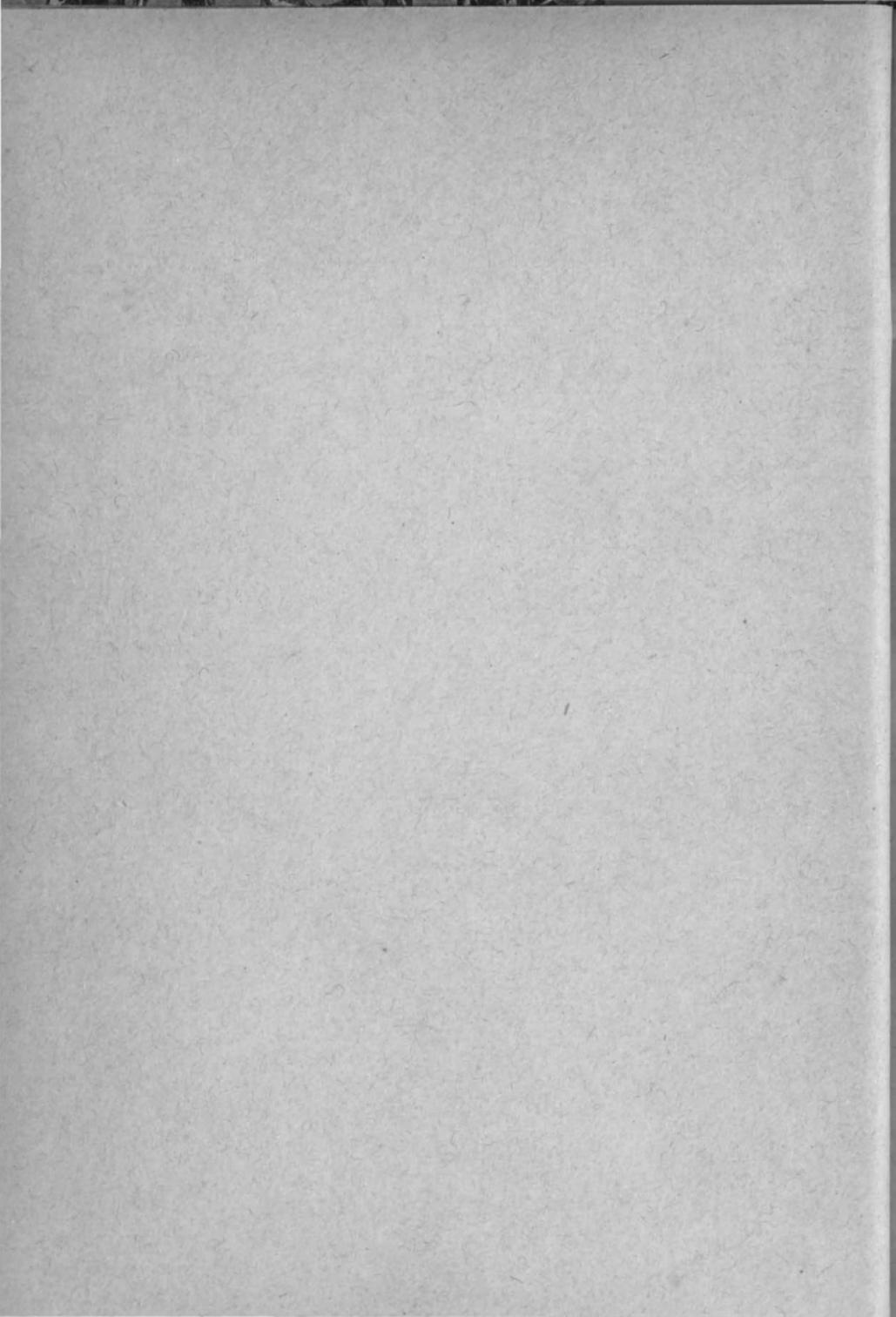
~~B741~~

1629



B.741





DE LA SCIENCE

DISCOURS.

DISCOVERS.

FONDS DUBOIS : 1629

DISCOURS

SUR LA SITUATION ACTUELLE

DE LA SOCIÉTÉ

ET DE

L'ESPRIT HUMAIN,

PAR PIERRE LEROUX.

*Futuram civitatem inquirimus : « Nous
cherchons la cité future. »*

S. PAUL.

Nouvelle édition.

TOME II.

A BOUSSAC,
IMPRIMERIE DE PIERRE LEROUX.

—
1847.



CB 1987/30

1850

MUSCLES

DE LA SOCIÉTÉ

J. BOUSSAC

DE LA SOCIÉTÉ

1850

AUX POLITIQUES.

DEUXIÈME DISCOURS.

—

AUX POLITIQUES.

(SECONDE PARTIE.)



DEUXIÈME DISCOURS.

DES POLITIQUES.

(DISCOURS 1791.)

AUX POLITIQUES.

**De la politique sociale et religieuse
qui convient à notre époque.**

SECONDE PARTIE.

DU PERFECTIONNEMENT DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF.

Notre époque est l'enfantement d'une société nouvelle. Cette société sera une démocratie pure, et par conséquent une religion. Car quand la Démocratie régnera, elle seule régnera; et par conséquent toutes les formes du passé seront évanouies; et par conséquent elle sera une religion, car la religion est éternelle.

Nous avons prouvé, en effet, dans la première partie de cet écrit, que la Démocratie n'est organisable qu'à condition d'une religion; en d'autres termes, que la Souveraineté du peuple appelle et attend une religion.

Nous l'avons prouvé en nous attachant uniquement à la question des *principes*, question que nous avons traitée par le raisonnement et par l'histoire.

Par le raisonnement. Car nous avons posé cette interrogation solennelle : Où réside la Souveraineté, quel est le souverain ? Evidemment il n'y a pas de politique sans une réponse à cette question. Or la Souveraineté n'est plus dans les rois, les nobles, et les prêtres. Où est-elle donc ?

Elle est dans *chacun* individuellement, disent certains. Elle est dans des *révélateurs* que nous avons ou que nous attendons, disent d'autres. Elle est dans *tous* collectivement, ou dans les majorités, disent d'autres encore.

De là trois systèmes ou principes : le principe ou système de l'*individualisme* ; le principe ou système des *révélateurs* ; le principe ou système de la *souveraineté du peuple*.

Et nous avons montré que ces trois systèmes sont faux ; que chacun de ces trois systèmes contient 2 d'erreur contre 1 de vrai ; — que la souveraineté n'est ni dans *chacun* à titre d'individu, ni dans *quelques uns* à titre de révélateurs, ni dans *tous* à titre de majorité ; — que l'*individualisme*, c'est l'égoïsme ; que la soumission à la *révélation*, c'est l'abdication de nous-mêmes par une piété mal entendue ; que la *souveraineté du peuple* conçue comme expression de majorités, c'est l'abus de la force.

Ces trois prétendues souverainetés revien-

ment : la première, à *anarchie* ; la seconde, à *monarchie* ou *théocratie* ; la troisième à *démagogie*. La Démocratie ne doit être aucune de ces trois choses.

En définitive, nous avons prouvé que la Souveraineté repose *indivisiblement* dans chacun, dans quelques uns, dans tous.

De même qu'il y a, suivant la phraséologie chrétienne, trois personnes en Dieu, ou de même qu'il y a dans notre âme trois facultés unies indivisiblement, la sensation, le sentiment, la connaissance ; de même il y a indivisiblement trois souverains dans le Souverain :

1° *Chacun*, ou l'homme individu, le vrai souverain selon la nature, puisqu'il est l'être créé par Dieu, puisqu'il est l'esprit humain incarné, puisque la société est évidemment faite pour lui.

2° *Quelques uns*, ou les plus éclairés, les plus aimants, les plus laborieux ; les révélateurs, les initiateurs ; qui, en eux-mêmes, et en tant qu'hommes particuliers ou individus, ne sont pas plus que tous autres, et n'ont droit à aucune souveraineté, mais qui, en tant que raison ou science, sont virtuellement le vrai souverain. Car leur pensée, acceptée des autres hommes, incarnée dans chacun, devient le lien entre chacun et tous, et, commandant à chacun et à tous, est la raison de la loi ordonnée par tous et obéie de chacun.

3° *Tous*, ou le peuple, le souverain manifesté ; celui qui, par l'autorité de *chacun* et les

inspirations de *quelques uns*, promulgue la loi, en la déduisant de la Loi éternelle, qu'il fait ainsi descendre sur la terre du sein de l'Etre Eternel et Suprême que nos pères ont si bien nommé, en tête de leur essai de législation (1), le *Législateur immortel*.

C'est-à-dire, en d'autres termes, que, renversant toutes les *idolâtries*, tous les *despotismes*, les idoles que se font les ignorants et celles que se forgent les érudits et les mystiques, les superstitions des hommes occupés des choses actuelles et les superstitions des esprits méditatifs et rêveurs, nous n'avons voulu reconnaître d'autre Souverain que l'Esprit humain ou la Raison humaine, et plus fondamentalement Dieu, suprême raison, suprême vérité, science suprême.

«La vraie Souveraineté, avons-nous dit, n'est à l'état parfait, à l'état complet, qu'en Dieu. Mais, de Dieu, elle descend continuellement dans ses créatures. Elle est la vie, et se confond avec la vie. Elle est la lumière donnée à chacun, à quelques uns, à tous; et comme elle est la même lumière donnée, en proportions seulement différentes, à un instant quelconque de la durée, à chacun, à quelques uns, à tous, elle est la cause qui rend possible la société humaine, et légitime un gouvernement de cette société, en harmonisant et faisant concourir

(1) *Constitution de 93*. Voy. la première partie de ce Discours.

chacun , quelques uns , et tous. Mais précisément , et parce qu'elle est donnée à tous , elle ne souffre pas que personne s'arroge un droit absolu sur elle. La Souveraineté est donc , sur la terre , toujours indivise entre ces trois termes : *chacun , quelques uns , tous*. Elle est , à chaque moment , à l'état latent dans chacun , à l'état d'expansion dans quelques uns , à l'état de manifestation dans tous. Elle ne peut se manifester dans *tous* sans être indivisément à l'état latent dans *chacun* , et à l'état d'expansion dans *quelques uns* , prête ainsi à se manifester de nouveau dans *tous* , c'est-à-dire à produire de nouveaux phénomènes. Donc , pour qu'ainsi divisée en essence entre chacun , quelques uns , et tous , elle se manifeste légitimement , il faut de toute nécessité que chacun , quelques-uns , et tous conviennent dans une science commune. Donc , en d'autres termes , pour qu'elle se manifeste légitimement dans *tous* , c'est-à-dire pour que la vraie Souveraineté du peuple ou la vraie Démocratie existe , il faut que cette Démocratie parle réellement au nom de la Sagesse éternelle , seul lien entre chacun , quelques uns , et tous. Donc , encore une fois , la Démocratie n'est possible qu'en conséquence d'un dogme religieux. »

Et nous avons donné de la Souveraineté cette formule : *Chacun par tous* ou *Tous par chacun au moyen de la science et de l'amour* ; ce qui revient à : *Chacun par tous* ou

Tous par chacun au moyen de la religion : formule qui nous a été, au surplus, inspirée par Rousseau, par le révélateur du principe même de la souveraineté du peuple, puisque nous avons démontré, par une étude approfondie du *Contrat Social*, que Rousseau, au beau milieu de ce livre, reconnaît et proclame la nécessité d'une religion pour préparer et rendre possible la souveraineté populaire, lorsqu'il fait de son Législateur un homme extraordinaire dans l'Etat, le mécanicien qui invente la machine que le peuple souverain doit seulement monter et faire marcher; lorsqu'il donne à ce Législateur un emploi qui n'est point magistrature, qui n'est point souveraineté, un emploi qui constitue la république et n'entre point dans sa constitution, une fonction particulière et supérieure qui n'a rien de commun avec l'empire humain; lorsqu'il lui attribue une œuvre spéciale, antérieure, primitive, essentiellement distincte de la souveraineté; enfin lorsque, frappé du spectacle uniforme qu'offre le passé, il ne conçoit ce Législateur que comme investi d'un pouvoir divin.

Or la théorie générale de l'histoire, dans son expression la plus concise et la plus claire, nous a fourni une confirmation éclatante, irrécusable, de la notion que nous avons donnée de la vraie Souveraineté. Il y a eu, en effet, jusqu'ici sur la terre une ombre de cette vraie souveraineté; car il y a eu jusqu'ici sur la terre trois

sortes de gouvernement regardées comme légitimes : la monarchie, l'aristocratie, la démocratie. Aristote admet indifféremment, comme également légitimes, la monarchie, l'aristocratie, la démocratie. Montesquieu a admis, à l'exemple d'Aristote, comme également légitimes, la monarchie, l'aristocratie, la démocratie. C'est que, dans l'idéal, ces trois souverainetés coexistent, et qu'Aristote et Montesquieu, en voyant trois souverainetés légitimes, ce qui est absurde en soi, ont pourtant entrevu l'idéal, lequel est *une souveraineté triple et indivisible*.

Nous aurions pu alléguer encore ce que tout le monde sent et reconnaît aujourd'hui. En effet, nos Constitutions n'ont-elles pas distingué ce qu'elles nomment les *droits de l'homme* et ce qu'elles nomment les *droits du citoyen*? Puisqu'elles ont reconnu les *droits de l'homme*, elles ont donc reconnu la souveraineté de chacun, elles ont donc reconnu que *Chacun* est souverain. Et quand elles ont parlé des *droits du citoyen*, c'est la souveraineté de *Tous* qu'elles ont eue en vue. Mais pourquoi ont-elles consacré aussi, et mis au rang des droits de l'homme et du citoyen, cette liberté particulière qu'on appelle *liberté de la presse*? Evidemment si ceux qui les ont faites avaient obéi seulement au principe de la souveraineté du peuple entendu comme majorité, ils n'auraient pas fait de la liberté de la presse un droit absolu ; et cela est tellement vrai que, dans ces derniers

temps, il s'est élevé des socialistes qui, au nom de la souveraineté du peuple, prétendaient proscrire la libre discussion et anéantir radicalement la liberté de la presse. Donc c'est que nos législateurs obéissaient instinctivement au sentiment qui dit que le principe antique des révélateurs, des initiateurs, ou en général de l'aristocratie, a une portion de vérité, et que si chacun est souverain, si tous sont souverains, quelques uns sont aussi souverains. Nous retrouvons donc, jusque dans les idées les plus habituelles aujourd'hui, la trace et la marque de la vérité que nous avons exposée. Ce qui a manqué à nos Constitutions, ce qui manque à la société, c'est le *lien* entre ces trois souverainetés de chacun, de quelques uns, de tous. Car dire que chacun a un droit absolu en tant qu'homme individu, ou en tant que supériorité intellectuelle, ou en tant que membre d'une majorité; dire cela est une erreur. La vérité est que chacun, quelques uns, tous, sont des membres indivisibles du vrai Souverain, lequel réside essentiellement dans leur union au moyen de la raison, au moyen de la science et de l'amour, au moyen d'un dogme religieux enfin, ce *desideratum* qui a manqué à nos Constitutions pour que les principes qu'elles renferment pussent se réaliser.

En même temps que nous prouvions notre thèse par le raisonnement, en établissant ainsi la vraie notion de la Souveraineté, nous la prouvions *par l'histoire*. Car la Révolution française n'est que la recherche de ce *criterium*

religieux qui permettra le jeu normal et régulier des trois souverains indivisiblement unis dans le vrai et seul Souverain que connaîtra l'avenir. La Révolution française tout entière est une religion en germe. Nous avons expliqué ses phases diverses, en montrant comment la nation, ayant renversé l'ancienne religion, dut nécessairement aspirer à une nouvelle, et comment elle épuisa successivement toutes les idées supposées organiques et tous les systèmes qui avaient vu le jour au dix-huitième siècle. Combien de faits et d'arguments que nous n'avons pas employés pourraient venir s'ajouter à ceux dont nous avons fait usage ? Jamais le droit de changer la religion ne fut contesté de personne aux jours de 89. « La nation peut, s'il lui plaît, » *détruire la religion* et la monarchie, non par » des insurrections partielles, mais par un vœu » unanime, légal, solennel. » Qui a écrit cela ? Malouet (1). — « La nation n'a-t-elle pas le » droit de *changer la religion* ? » Garat le jeune (2). — « Nous sommes une convention » nationale : nous avons assurément le pou- » voir de *changer la religion*. » Camus (3). — « L'assemblée est *un concile*. » D'Esprémenil (4). — « Nous pouvons faire tout ce » que nous ferions, s'il s'agissait d'*admettre la » religion* dans le royaume. » Treillard (5).

(1) *Moniteur*, tom. III, p. 56. — (2) *Ibid.*, p. 88. —
 (3) *Ibid.*, tom. VIII, p. 515. — (4) *Ibid.* Il est vrai que d'Esprémenil ajoute : « Un concile *schismatique et presbytérien*. »
 — (5) *Ibid.*

—Et tandis que les moins novateurs et les partisans mêmes de l'ancien régime, au sein de la Constituante, s'exprimaient ainsi, que disaient les plus révolutionnaires? Ils ne se contentaient pas de dire : « Nous avons le droit de changer la religion ; » ils disaient : « Le moment est venu de changer la religion. La Révolution est une *religion nouvelle*, la Déclaration des droits un *nouvel Evangile* (1). » *Tout est à recréer* était leur mot d'ordre. « Il faut tout détruire ! oui, tout » détruire, puisque *tout est à recréer*, » s'écriait Rabaut-Saint-Etienne. Voilà ce que fut, dès son début, la Révolution française, une religion nouvelle. Mais, arrivés à la Convention, nos preuves sont devenues irrésistibles. Ce n'est pas De Maistre, c'est la Convention, pour ainsi dire, qui a rendu cet oracle : *Il n'y a plus de religion sur la terre ; le genre humain ne peut rester dans cet état*. Qu'est-ce, en effet, que cette parole de De Maistre, sinon la parole même de Saint-Just : *L'esprit humain est aujourd'hui malade ; tout ce qui existe doit changer* ; ou la parole de Robespierre : *Tout a changé dans l'ordre physique, tout doit changer dans l'ordre moral et politique. La moitié de la révolution du monde est déjà faite, l'autre moitié doit s'accomplir*. Nous avons démontré que le culte de l'Être Suprême ne fut pas dans la Révolution un accident, une sorte d'efflorescence et de superfluité, mais que cette

(1) Rabaut-Saint-Etienne.

tentative tient à l'essence même de la Révolution au point d'être, pour ainsi dire, comme l'affirmait Robespierre, *toute la Révolution*. Surabondamment, nous avons recherché dans les autres monuments révolutionnaires les preuves de cette tendance vers une organisation religieuse de la société. Les Déclarations des droits de nos Constitutions sont des symboles de foi, des dogmes religieux. La Constituante fut un concile, la Convention fut un concile, Napoléon fut pape, et il n'y a pas si chétive et si misérable assemblée représentative depuis trente ans qui n'ait fait acte de pouvoir spirituel tout en croyant souvent ne s'occuper que du matériel.

Voilà ce que nous avons commencé à répondre à ceux qui nous ont dit : « Qu'avez-vous besoin de vous occuper de religion, de soulever des questions religieuses? Ce n'est pas là qu'est la plaie du siècle. Qu'a à faire la religion avec les choses d'ici-bas! Il y a une loi morale qui suffit aux honnêtes gens. C'en est fait à jamais des idées théologiques si longtemps débattues par l'humanité; elles peuvent rester éternellement dans le silence : qu'elles ne sortent plus du domaine de l'histoire (1). »

Combien nous sommes loin de nos adversaires! Nous regardons la Démocratie comme une religion qui se forme; nous croyons à une loi morale progressive dans l'Humanité; nous

(1) *Le National*, numéro du 21 juillet 1832.

croyons qu'un grand développement de la loi morale se prépare ; nous croyons enfin , pour répéter un mot de Newton et appliquer au genre humain ce que ce grand homme disait de la nature, que « nous sommes comme des enfants au bord d'un Océan, qui prendraient pour l'Océan la goutte d'eau qu'ils auraient recueillie dans une coquille. » Mais nos adversaires, eux, croient que tout est fini, qu'il n'y aura plus de religion sur la terre. Il y a, disent-ils, une loi morale qui suffit aux honnêtes gens !

Arbitres de la presse, ferez-vous donc comme le pouvoir ? Entrerez-vous, à votre façon, dans cette réaction contre les idées, contre le dix-huitième siècle, contre la Révolution, qui a commencé en 94 et qui se prolonge encore ? Pour vouloir agir, quand le moment n'est pas d'agir, mais de préparer ; pour ne pas vouloir, en d'autres termes, *agir par la pensée*, prolongerez-vous à plaisir vous-mêmes cette longue réaction ?

Vous attaquez le domaine de César, ou plutôt vous prétendez faire de ce domaine votre domaine. Mais quant à Dieu et à son domaine la religion, vous l'abandonnez à qui voudra le prendre. Vous le laissez au pape, s'il en veut ; vous le laissez à toutes les sectes ; vous le laissez au premier venu. Ce n'est rien pour vous que la religion ; c'est de la superstition toute pure.

Mais sachez donc qu'il n'y a pas deux do-

maines, et que quand César a régné, il a prétendu régner par la volonté et la grâce de Dieu. Sachez donc qu'il n'y a qu'une source du droit et qu'un droit. Osez dire que vous êtes par la volonté de Dieu, osez dire que vous êtes le droit, et par conséquent la religion; ou n'envahissez pas sur le domaine de César. Les rois se font sacrer encore, tant il est vrai que le pouvoir doit être sacré. Et la Démocratie n'ose pas se sacrer elle-même. Vraiment la Démocratie, si timide, n'est encore qu'un enfant au berceau.

Il y a deux manières de considérer la Démocratie. On peut la considérer comme un fait, et pour ainsi dire comme une affaire. On peut la considérer comme un droit et comme une religion.

« Il faut, disaient nos pères, élever à la hauteur d'une religion cet amour sacré de la patrie, et cet amour plus sublime et plus saint de l'Humanité, sans lequel une révolution n'est qu'un crime éclatant qui détruit un autre crime (1). »

Nos pères avaient cent fois raison; si la Démocratie n'est pas une religion, toute révolution démocratique est un crime, et toute tentative en ce genre est un essai de crime. Car où est la religion, là est le droit. Si donc la Démocratie n'a pas en elle de quoi devenir une religion, toute tentative pour la faire triom-

(1) Voyez la première Partie de ce Discours.

pher n'est qu'une destruction plus complète de la religion, et par conséquent un crime.

C'est bien ainsi (il faut leur rendre cette justice) que l'ont compris tous ceux de nos adversaires qui méritent considération, tels que De Maistre, Bonald, et, lorsqu'il n'était pas dans nos rangs, M. de La Mennais; c'est ainsi qu'avant eux l'avaient compris tous les martyrs de la religion du passé qui luttèrent contre la Révolution, et lui firent un obstacle de leurs corps. Les Vendéens, qui avaient un crucifix pour drapeau, devraient bien vous apprendre le caractère de cette Révolution, que vous défendez et qu'ils combattaient.

Donc, partisans de la Démocratie, c'est donner raison aux ennemis de la Démocratie que de ne pas oser dire que la Démocratie doit remplacer un jour par une religion véritable la religion du passé.

Avec quoi l'Empire et la Restauration ont-ils fait reculer la Révolution, et enchaîné la Démocratie? Avec la religion du passé.

L'homme, en effet, est religieux par nature. Là, je le répète, où est la religion, là est le droit. L'âme humaine se tourne vers la religion, comme la boussole du navigateur vers le pôle.

Osez donc vous affirmer, Démocrates; osez affirmer que la Démocratie est au moins le germe de la religion de l'avenir, ou renoncez à vos prétendus principes, et abdiez devant la monarchie du passé.

Quoi ! vous en êtes encore à la distinction de l'Évangile : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Vous ne savez donc pas que cette distinction, dans la bouche de Jésus, ne fut qu'une ironie !

Il y a malheureusement à toutes les époques une queue pour ainsi dire du passé, qui obscurcit le présent, et l'empêche de revêtir franchement son vrai caractère. Le scepticisme du dix-huitième siècle est cette queue du passé pour nous ; c'est lui qui trouble nos âmes, et nous empêche d'être ce que nous devrions être. Parce que Voltaire et tous les sceptiques nous ont frayé la route, serons-nous donc éternellement douteurs, railleurs, et incroyables ! Parce qu'il a été nécessaire à l'esprit humain, pour s'affranchir, d'établir une séparation entre l'Église et l'État, entre le spirituel et le temporel, entre la philosophie et la politique, devons-nous nous prendre nous-mêmes, comme des enfants, à ce piège que nos prédécesseurs les sceptiques avaient ourdi ? Les sceptiques ont fait leur rôle, tâchons de faire le nôtre. A eux de douter, à nous d'affirmer. Il fallait douter pour renverser les rois, les nobles, et les prêtres ; il faut croire, il faut affirmer pour organiser la Démocratie.

Mais la Démocratie ressemble à ce guerrier de l'antiquité à qui on disait : « Tu sais gagner des batailles, tu ne sais pas profiter de tes victoires. » Nos pères ont renversé les rois, les nobles, et les prêtres, parce qu'ils osèrent être

incrédules. Nous continuons d'être sceptiques, lorsque les rois, les nobles, et les prêtres, ont perdu leur puissance.

Ce qu'il faut prendre du dix-huitième siècle, c'est son esprit novateur, son aspiration d'avenir, sa religion en un mot sous l'écorce de son incrédulité, sa foi à l'égalité, à la liberté, sa foi au progrès, à la perfectibilité, son aspiration vers un changement radical de la condition humaine, son éloignement des idolâtries qui ont pesé jusqu'ici sur l'homme, cet élan enfin de transformation et de métamorphose qui a produit la Révolution française, et qui ne s'arrêtera pas là. Mais il y a, en revanche, à dépouiller la pensée vivante de ce siècle de la forme qu'elle avait revêtue, le scepticisme. Il faut montrer combien le scepticisme a égaré le dix-huitième siècle, comment il a corrompu, autant qu'il était en lui, le souffle divin qui animait ce siècle. Il faut enrouter le dix-neuvième siècle dans une autre voie. Prendre à la tradition du dix-huitième siècle ce qui n'est jamais fécond, une forme, vrai *caput mortuum* que les siècles abandonnent en cessant d'être, comme la dépouille mortelle que nous confions à la terre en mourant, c'est commettre une double erreur; car c'est à la fois se repaître d'une forme vieillie, et, par une conséquence nécessaire, délaisser l'esprit que cette forme recélait.

Les formes se succèdent dans l'Humanité, mais l'esprit de l'Humanité doit poursuivre sa

route éternelle. Pour dire toute notre pensée, l'indifférentisme religieux et le scepticisme nous paraissent déjà tout aussi vieux, tout aussi surannés que le catholicisme idolâtrique de nos ancêtres.

On ne pourra plus, du moins, parce que nous parlons de religion, nous accuser de mysticisme ! C'est au nom même du dix-huitième siècle, c'est au nom de la Révolution française, sa fille, que nous soutenons cette controverse contre nos adversaires. Nous avons posé nos bases, et expliqué nos principes. Il est bien entendu que lorsque nous parlons d'avenir religieux pour l'Humanité, ce n'est pas que nous attendions un messie ; que nous pensions, comme certains, que ce messie est déjà venu, et qu'il a laissé en mourant un code religieux à l'Humanité ; comme certains autres, que le messie est maintenant vivant, et accomplit son œuvre, qui n'est encore entendue que d'un très petit nombre, mais qui se manifesterá un jour à tous ; comme d'autres, enfin, que le dix-neuvième siècle ne peut être qu'une préparation, et que le messie viendra plus tard. Ces idées n'ont jamais été en aucune façon les nôtres, quoique nous ayons été associé, pour la proclamation de tous les problèmes que l'état actuel de la société suscite, avec des hommes qui très sincèrement inclinaient vers ces idées. Mais, soit considérant l'histoire du passé et la formation des religions anciennes, soit contemplant la réalité actuelle, notre

raison se trouvait toujours d'accord avec les mouvements de notre conscience pour nous faire rejeter ce que nous appelions alors, comme nous le faisons aujourd'hui, le plagiat du passé mal étudié et mal compris.

Loin donc, je le répète, que nous ayons en vue de telles rêveries, notre manière de considérer la politique ne diffère nullement, au point de départ, des opinions universellement répandues sur ce sujet. Nous voyons le progrès des choses politiques comme tous les publicistes modernes; nos yeux sont tournés dans la même direction que les leurs; c'est le même horizon que nous examinons. Si le but que nous assignons au progrès de la société est haut placé, nous n'en croyons pas moins, avec tout le monde, que c'est par la route suivie actuellement qu'on y arrivera. C'est dans le principe de la souveraineté nationale de mieux en mieux réalisé, c'est dans l'adage : « La voix du peuple est la voix de Dieu, » que nous mettons la certitude en politique. Nous ne cherchons pas, nous ne voulons pas, nous n'attendons pas un autre souverain que celui que tout le monde reconnaît aujourd'hui, la volonté du peuple exprimée par ses mandataires.

Nous pensons, il est vrai, comme Rousseau, que ce souverain, pour prendre possession de sa souveraineté, doit être précédé de ce que Jean-Jacques appelle un Législateur. Mais nous nous sommes expliqué sur ce Législateur. Ce Législateur, ce n'est pas un homme, un révélé-

lateur, un messie ; c'est une science, c'est la science sociale.

Ce Législateur, nous ne l'appelons pas, comme Rousseau, séduit qu'il était par les formes du passé, un législateur. Nous l'appelons l'esprit humain ; nous l'appelons la presse ; nous l'appellerions volontiers le *journalisme*, si le journalisme savait aujourd'hui remplir son rôle, et connaissait sa mission.

Nous l'appelons aussi les *révélateurs*, les *initiateurs* ; et, du même coup, enlevant par là aux révélateurs leur prétendu droit de souveraineté, nous détruisons le faux principe d'une révélation exclusive et absolue, et nous affranchissons l'esprit humain du joug des faux prophètes.

Nulle amphibologie, donc, et nulle obscurité ne peut régner sur notre pensée. Si, dans ce qui précède, nous avons quelquefois, avec Rousseau, désigné par le terme de *législateur* les inspireurs nécessaires de la législation, les initiateurs, les révélateurs (ce qu'on appelle aujourd'hui la presse, la liberté de la presse, les écrivains, les publicistes, l'opinion, et de vingt autres noms semblables), nous l'avons fait pour montrer la grande, et salutaire, et nécessaire mission que cette *presse* devrait se concevoir, puisque, d'après les principes de Rousseau comme d'après les principes plus exacts que nous avons exposés, nulle démocratie, et partant nul vrai et légitime gouvernement de la société, n'est possible sans l'œu-

vre préparatoire dévolue à cette *presse*. C'est en ce sens qu'un homme ou plusieurs hommes peuvent, par un privilège qui n'en est pas un (chacun pouvant le prendre), se montrer législateurs. Mais, dans notre doctrine, la puissance législative n'en reste pas moins identifiée avec la puissance souveraine.

Laisant donc à Rousseau son idée sur le Législateur, qui n'est pas précisément la nôtre, nous désignerons, dans tout ce qui va suivre, par le terme de *législateur* la *représentation du peuple*, identifiant ainsi la souveraineté, qui réside dans le peuple, et le droit de faire une législation, qui réside également dans ce peuple, et faisant de ce double apanage de la souveraineté et du droit législatif une seule et même chose; toutes réserves faites, comme nous les avons faites, pour le droit individuel de chacun en tant que souveraineté, et pour le droit de l'esprit humain, ou de quelques uns, en tant qu'inspiration, c'est-à-dire encore en tant que souveraineté.

Notre but, dans ce qui va suivre comme dans ce qui précède, est toujours de montrer que le souverain, le législateur, le souverain-législateur, le législateur-souverain, a besoin d'être préparé par une science capable de le mettre en état de résoudre le problème dont la société, au point où elle est aujourd'hui arrivée, demande la solution.

Ecrivains de la Démocratie, nous voudrions vous faire toucher au doigt, par l'examen de la

réalité présente, comme nous l'avons fait précédemment par la discussion des principes mêmes de votre science, combien il est vrai que la politique aujourd'hui consiste dans la préparation des vérités religieuses que reconnaîtra l'avenir.

Nous l'avons déjà dit, « c'est à la presse, cet ardent foyer de l'opinion publique qui verse sur les masses qui l'entourent ses flots de chaleur et de lumière, c'est à la presse surtout qu'il importe de se poser hardiment son but et de se créer sa tâche. Jusqu'ici emportée dans le flagrant tourbillon de la politique, entraînée par la fougueuse fermentation des passions et des espérances, remettant à d'autres temps le soin de préparer des coups mieux médités et mieux étudiés, elle s'est donnée tout entière à la marche bondissante de *nouvelliste commentateur*. Ne cherchant d'autre aliment à ses enseignements que des textes puisés aux portefeuilles des diplomates et des ministres, elle semblait en quelque sorte renoncer à la préséance, et abandonner volontairement au pouvoir l'initiative en toute matière, à la seule condition de conserver pour elle la censure et la réplique. Mais aujourd'hui qu'en Europe tout tumulte s'apaise; aujourd'hui que notre gouvernement, protégé par le calme qui l'entourne, semble paisiblement rentré dans toute la jouissance de sa nullité; que sa médiocrité est chose convenue, et que lui-même accorde; que ses méfaits, soigneusement re-

cueillis durant deux ans, forment un tel monceau qu'il est superflu de se baisser pour en ramasser davantage ; aujourd'hui que le mépris a si bien imbibé et pénétré toutes choses, que la critique glisse à la surface et ne prend plus nulle part : aujourd'hui c'est en dehors du mouvement de la pensée de l'autorité publique qu'il faut chercher quelque vie et quelque inspiration. Le moment est venu où le salut de la société exige que la presse se place dans une voie plus large ; il ne s'agit plus d'escarmoucher et de se fatiguer à des combats d'avant-postes, il faut se porter *au centre des questions* (1). »

Et si l'on nous objecte qu'on ne peut se porter *au centre des questions* sans soulever dans les hautes classes de la société d'énormes répugnances ; que dès lors ces classes se montreront plus éloignées encore des idées qui sont aujourd'hui la base et l'espoir de l'opposition libérale ; qu'elles tourneront au pouvoir, au modérantisme le plus absolu, à l'immobilité complète, nous n'aurons plus qu'une chose à répondre.

Alors, Journalistes, s'il en est ainsi, votre tâche est finie, et la presse politique, que vous appelez vainement un des pouvoirs de la société et le régulateur de l'Etat, doit bientôt périr avec les autres pouvoirs, et tomber dans le même discrédit, dans la même torpeur, dans le même avilissement.

(1) *De la nécessité d'une représentation spéciale pour les prolétaires*, par M. Jean Reynaud (*Revue Encyclopédique*, avril 1832).

SECTION I.

De la nécessité de préparer la matière de la législation et les solutions du législateur.

CHAPITRE I.

Nous prenons la question politique au point où elle en est aujourd'hui (1), et nous nous demandons quel est le but le plus voisin où aspirent les partis, et où tend toute la polémique des journaux. La réponse est facile. Evidemment tout tend à amener, dans un avenir plus ou moins éloigné, une représentation nationale, c'est-à-dire un législateur, capable de comprendre les maux qui tourmentent aujourd'hui la société, et d'y porter remède. C'est là le but vers lequel convergent et les événements et les hommes : faits et discours, écrits et intrigues, mouvements généraux de l'Europe et agitations intérieures, la paix, la guerre, tout va là.

En effet, pour ceux qui pensent que la situation actuelle pourra suivre son cours sans nouvelle révolution, il est bien clair que le but de l'opposition ne peut être que de créer à la longue dans la Chambre une nouvelle majorité,

(1) Je prie le lecteur de se rappeler que ceci a été écrit en 1832. Dix ans n'ont rien changé aux inductions que nous tirions alors de la situation des choses, parceque rien d'important n'a été fait pendant ces dix ans, et que l'état actuel est le même; seulement le mal est plus grand. (1841.)

qui prenne en main d'autres idées politiques que celles qui y règnent aujourd'hui, et qui fasse adopter au gouvernement une autre marche, un autre système, comme on dit. En laissant ainsi de côté, comme improbable, toute chance voisine de guerre et de révolution, l'inattendu, l'inespéré serait une prompte rénovation de la Chambre, qui donnerait aux idées de 89 et de 1830 une majorité respectable, et qui ferait entrer la politique dans la voie où on pense qu'elle aurait dû marcher après juillet. Or qu'est-ce que cela, sinon perfectionner, améliorer, amender la représentation nationale?

Dans une autre supposition, tous les efforts des partis ont pour but et auraient pour résultat d'amener une nouvelle commotion dans l'Etat, soit une révolution en avant, comme le désireraient, en ce cas, tous les cœurs généreux portés d'enthousiasme vers l'avenir, soit une révolution rétrograde, comme le voudraient les vieillards qui regrettent le passé. Mais, dans cette double hypothèse, le résultat serait immédiatement suivi de l'apparition d'une Chambre qui prendrait une attitude plus ou moins énergique: on aurait, suivant les circonstances, et avec les différences apportées par le temps, une Constituante, une Convention, ou une Chambre de 1815.

Donc, dans toutes les hypothèses possibles, le but le plus voisin, le plus immédiat de tous les efforts des partis et de toute la polémique

des journaux est toujours une modification plus ou moins complète, plus ou moins rapide, de la représentation nationale. C'est une Chambre qui est au bout de toutes les discussions et de tous les évènements; c'est une Chambre que l'on demande, que l'on appelle, pour réaliser les désirs que l'on conçoit et les améliorations dont on sent le besoin; et si une Chambre ne convient pas à l'œuvre, on continuera les mêmes efforts, et on poussera les mêmes cris de douleur, pour en amener une autre; et toujours ainsi, jusqu'à ce que la législation que les maux de la France réclament assez haut soit commencée.

En d'autres termes, tous les faits qui se passent et toutes les controverses du jour doivent être considérés comme ayant pour but de *constituer le législateur*.

CHAPITRE II.

Nous faisons cas, autant que personne, des idées et des efforts qui se rapportent à ce but; et, comme nous le montrerons tout-à-l'heure (1), cette partie de la politique, à laquelle se bornent exclusivement aujourd'hui les journaux, sans qu'ils paraissent même pour la plupart soupçonner un but ultérieur, et que le public, à leur exemple, s'est habitué à

(1) Dans la seconde Section.

considérer comme composant toute la politique, est à nos yeux de la plus haute importance.

Mais il y a un autre ordre d'idées non moins importantes, et qui même donnent la vie aux premières. Ce sont les idées et les travaux qui ont pour but de *préparer la matière de la législation et les solutions du législateur.*

Il y a plus : pour peu qu'on veuille y réfléchir, on ne tardera pas à voir qu'il y a entre ces deux ordres de travaux une si étroite connexion, que les derniers, ceux qui ont pour objet de préparer la matière de la législation, n'étant pas cultivés, les premiers sont, par là même, presque complètement frappés d'impuissance.

Assurément, tant que le législateur ne sera pas constitué, il est bien évident que les maux de la société ne trouveront pas leur remède. Mais comment le législateur se trouverait-il, ou, en d'autres termes, comment la représentation nationale pourrait-elle avoir l'aptitude nécessaire pour guérir graduellement les maux de la société en entrant dans la route nouvelle de la politique, tant que la matière de la législation ne sera pas préparée, tant que les idées qui doivent s'incarner dans les mandataires du peuple et se réaliser dans leurs lois ne seront pas traitées par les publicistes, vulgarisées et mises dans la circulation générale?

Il y a plus : en supposant même, ce qui est impossible, qu'une représentation nationale capable pût sortir par enchantement et sans

préparation du sein du peuple, comment pourrait-elle opérer le bien, si le peuple n'était pas largement préparé à ses innovations? « J'ai donné aux Athéniens, disait Solon, non pas les meilleures lois, mais les meilleures qu'ils pussent supporter. »

Il est donc bien évident que l'élaboration de la matière de la législation est nécessaire pour préparer et former et les législateurs et le peuple.

Et réciproquement, si aujourd'hui la société s'agite comme un malade, sans résolution et sans audace, c'est la lacune de la science politique qu'il faut surtout en accuser. Le peu de maturité de l'esprit public sur toutes les grandes questions est une cause d'immobilité et de *statu quo*.

Le public demande aux politiques qui le crient *En avant!* ce que Cynéas demandait à Pyrrhus: « Après tant de travaux et d'exploits guerriers, seigneur, que ferons-nous? »

Vous proposez la république et la guerre. La république et la guerre pourraient être un progrès, mais ne seraient pas une solution.

Nous avons eu la république et la guerre: la Convention remit la législation après la paix; la paix se fit, et le législateur fit défaut. Napoléon, maître absolu d'une société qui se manquait à elle-même, put se faire législateur sans même aborder le problème posé par le dix-huitième siècle et la Révolution, abandonnant la trace profonde où les Philosophes et

les Conventionnels avaient mis la politique, couvrant d'une sorte de badigeonnage cette société en ruine, prenant de Charlemagne et de Louis XIV pour l'administration matérielle, relevant le Catholicisme et l'appelant à son aide, faisant enfin, à force d'imitation, un fantôme glacé de la société du moyen-âge, tournant d'ailleurs toute l'activité de la nation à l'obéissance et à la guerre. Et, à sa suite la Restauration, campée dans le système monarchique et théologique réédifié par lui, put, pendant quinze ans, détourner du problème social l'attention, occupée de se défendre contre ce fantôme du passé. Ainsi la société est restée en ruines; depuis quarante ans ses maux appellent un législateur, et ses agitations ne sont que les symptômes de ce besoin.

C'est une législation qu'il faut à la France, à l'Europe, à la société moderne; et nous venons de le voir, pour que le législateur se forme, il faut que l'opinion publique soit formée. Cela est aussi nécessaire pour le présent que pour l'avenir, pour le premier pas que pour le second, pour la session de la Chambre qui va se réunir cette année que pour la Constituante future que l'on peut imaginer, pour la direction de la polémique qui remplira dans six mois les colonnes de nos journaux que pour la politique de nos enfants.

CHAPITRE III.

Donc, quelque champ que l'on veuille embrasser, que l'on se mette à aujourd'hui, à demain, ou à dix ans, on arrive toujours et invinciblement à cette question :

« Pourquoi une représentation nationale, et dans quel but la représentation nationale actuelle doit-elle être modifiée et perfectionnée? Quelle est la mission de ce législateur que toutes les crises de la société, tous les efforts des partis, toutes les controverses du jour tendent uniquement à évoquer? Le gouvernement représentatif n'est en lui-même qu'un instrument; à quoi doit être employé cet instrument? En un mot dans quel but fera-t-on des lois? quelle sera la tendance de ces lois? »

Et cette question conduit bien vite à celle-ci : « Où marche la société? vers quel but se dirige-t-elle? quelle est la source de tant de douleurs qui la déchirent, et après quel remède aspire-t-elle? dans quel but providentiel ont eu lieu depuis cinquante ans tant de bouleversements et de révolutions? »

Sous la Restauration, et pendant quinze ans de polémique, la réponse à cette question : « Dans quel but fera-t-on des lois? » était formulée en ces termes pour presque tout le monde :

« On fera des lois, disait-on, pour se défendre contre le pouvoir; on se munira, on se

fortifiera contre lui ; on protégera contre ses atteintes la liberté de chaque citoyen. »

On conçoit que tel fût alors l'unique horizon de la politique. La France avait à se défendre contre la Restauration.

La Restauration, c'était l'ancien régime, c'était le système féodal et catholique qui venait essayer de reprendre la domination intellectuelle et matérielle sur un peuple qui s'en était affranchi vingt-cinq ans auparavant.

La France se trouva donc comme une ville assiégée, qui tourne toute son activité à la résistance.

En présence du droit de naissance, du principe féodal, représenté par la légitimité royale, l'aristocratie de la Chambre des pairs, et le privilège des places et des honneurs donnés largement à la noblesse vieille ou nouvelle, fausse ou vraie, il fallait bien revendiquer l'égalité, et par conséquent se poster de manière à faire hardiment la guerre au droit de naissance.

En présence d'une religion décrépète et envahissante (autre élément de l'ancienne organisation de la société du moyen-âge renversée en 89), il fallait bien décréter, pour s'y soustraire, la religion de chaque individu, et par conséquent encore se faire des positions des retranchements, des forteresses, pour critiquer la vieille religion et protéger le détachement de toute religion dans chaque citoyen.

De là le prix extrême que l'on attachait alors aux institutions de pure liberté et à tant de lois vivement sollicitées, qui depuis juillet ne sont même plus demandées, et sont presque sorties du souvenir. Encore une fois, c'étaient autant de forteresses pour repousser et rendre vaines les attaques de l'ennemi.

Certes, nous ne voulons pas dire que les lois et les institutions comprises sous le nom général de *libertés* n'aient qu'une valeur relative. Mais il est évident que sous la Restauration on dut leur attacher une valeur absolue qu'elles n'ont pas, les croire douées par elles-mêmes d'une efficacité qui n'est pas en elles, comme on ne l'a que trop senti depuis la révolution de juillet.

Organiser une complète défense contre les envahissements du passé, et par conséquent pousser jusqu'à ses plus extrêmes limites le système de l'individualisme, afin de se soustraire au régime théologique et féodal, n'ayant pas d'autre système organique à lui opposer, telle devait être alors la formule générale de l'opposition; c'était un programme clair, précis, déterminé, inspiré par tous les sentiments de l'époque, et qui devait rallier des masses immenses, et former contre le pouvoir une coalition compacte malgré ses nuances, depuis l'abstrait doctrinaire jusqu'au républicain, parce que ce programme répondait parfaitement à la situation, et même, on peut le dire, parce que toute tendance allant au-delà, toute tendance organique et religieuse, aurait donné gain de

cause sur un point important au système théologique et féodal, lui aurait fourni des armes redoutables, et aurait ralenti dans les masses l'ardeur de la défense.

Voilà donc ce qui fut fait, et cette lutte eut son mérite et son importance. Mais elle absorba tellement tous les esprits, que rien ne fut préparé pour le cas échéant d'une révolution qui emporterait, comme un orage, cette Restauration contre laquelle on s'était fortifié, et contre laquelle on songeait à se fortifier de jour en jour davantage. La science politique s'était tellement habituée, pendant quinze ans, à regarder ce combat journalier comme éternel, qu'elle avait délaissé toute autre prévision, et abandonné, comme des rêves inutiles, les hardis travaux de la fin du dix-huitième siècle, les bases posées par l'école de Turgot et de Condorcet, ces légataires du dix-huitième siècle, et les traces politiques de tous ces grands et chaleureux esprits de la Constituante et de la Convention qui, placés au point de solution du passé, avaient bien mieux senti la nécessité d'un nouvel ordre social, et y avaient médité, au milieu des plus graves conjonctures, les yeux sur leur poison préparé d'avance ou sur leur échafaud.

Aussi qu'arriva-t-il après juillet? Ce que nous avons vu, ce que nous voyons. Tout le prestige qui entourait l'opposition, toute la virtualité qu'on supposait à ses idées et à ses principes, s'éclipsèrent en un clin d'œil avec la Restauration elle-même. Ainsi deux lutteurs

qui se font équilibre, et qui mettent toutes leurs forces à se terrasser ; si l'un tombe, l'autre tombe avec lui. La France s'est trouvée prise au dépourvu par sa victoire, et dans un dénûment complet d'idées politiques, dès qu'on a pu juger de l'efficacité des principes libéraux entendus comme on les entendait sous la Restauration, dès qu'on a pu apprécier la valeur du système de l'individualisme pur pour guérir les affreuses douleurs que la société, débarrassée de ses rois légitimes, des jésuites, et de tout ce passé qui l'obsédait, a cependant ressenties, et qui l'ont fait s'agiter dans de douloureuses convulsions.

De là, la langueur, le marasme, le décousu de l'opposition parlementaire depuis deux ans (1).

La ville n'est plus assiégée, et vous continuez les mêmes manœuvres ; vous voulez vous fortifier, vous barricader. Contre quoi ? contre l'œuvre de vos propres mains ? contre ce qui n'est pas un principe.

Vous défendre contre le droit de naissance entendu comme sous la Restauration, quand le droit de naissance est authentiquement violé par l'homme que vous avez assis sur le trône, et quand la direction des affaires a passé des nobles aux bourgeois ?

Regarder comme un but la conquête de la liberté de conscience, quand le nom de religion

(1) Je puis dire aujourd'hui *depuis dix ans*. (Novembre 1841.)— Je puis dire aujourd'hui *depuis quinze ans*. (1847.)

a été solennellement rayé de la constitution , et que tout l'appui donné aux fauteurs et aux agents du Catholicisme a cessé?

Evidemment toute cette antithèse contre l'ancien régime n'est plus possible, depuis qu'un des termes a été subitement éliminé par les événements de juillet. Pour nous remettre dans cette ornière, il faudrait que la monarchie de juillet fût dans les mêmes circonstances et appuyée de la même manière à l'intérieur et à l'étranger que la Restauration de 1815. Or cela est impossible, quoi qu'on fasse (1).

Quoi qu'on fasse et qu'on espère, on ne fera pas que quinze ans de durée, terminés par les événements de juillet, n'aient pas changé radicalement la situation politique. De nouveau l'Europe se coaliserait, triompherait et restaurerait les Bourbons, que ce ne serait pas encore la restauration de la Restauration. Le tombeau ne rendrait pas les générations qu'il a dévorées. Le temps ne se remonte pas ; la vie coule pour les sociétés comme pour les individus.

CHAPITRE IV.

L'opposition, telle qu'on la faisait contre la Restauration, n'a donc plus de but. Mais au

(1) Ce que nous regardions comme impossible est pourtant arrivé, ou à peu près. Le pouvoir a accompli sa destinée fatale. Mais ce n'est pas une raison pour nous de confesser que la presse d'opposition a bien compris son rôle et sa mission : *Ilion intra muros peccatur, et extra.* (Novembre 1841.)

lieu de ce but mesquin, et qui n'était légitimé que par la situation d'une grande nation réduite à se défendre, un but nouveau, un but véritable, et bien autrement vaste, s'est révélé.

Deux ans de désillusionnement, de catastrophes, et de misère profonde, en portant le désespoir dans bien des cœurs, ont valu intellectuellement un siècle de progrès. Aujourd'hui tout le monde sent combien la politique, bornée à défendre ainsi les membres du souverain contre les gouvernants leurs mandataires, est creuse et vide; tout le monde sent que c'est là, sinon un jeu d'enfant, au moins une déplorable entrave, quand il s'agit de tant de plaies saignantes du corps social. La destinée nécessaire de la société est dès aujourd'hui entrevue. On commence à comprendre le sens et la conséquence du mot *égalité*, formule générale de la philosophie du dix-huitième siècle et de la Révolution.

Il s'était élevé sous la Restauration une sorte de science vide et subtile, qui avait osé prendre le nom de la plus belle des sciences, et qui, sans cœur, sans yeux, et sans oreilles, se prétendait pourtant la rectrice de la société: on l'appelait *l'économie politique*. Infidèle à l'école française de la fin du dix-huitième siècle qui lui avait donné naissance, élaborée sous sa forme nouvelle par l'Angleterre, ce pays d'aristocratie et de mercantilisme, elle parvint bientôt en France à un degré de vogue et d'in-

solence que l'on a déjà peine à comprendre aujourd'hui. Son principe universel, son unique axiome était la liberté et la concurrence. Chacun pour soi, et en définitive tout pour les riches, rien pour les pauvres, la voilà résumée; libérale en apparence, meurtrière en réalité. Ainsi du beau nom de liberté elle avait fait le mot d'ordre de l'oppression matérielle des classes inférieures, des savants, et des artistes. Cette prétendue science était la négation même de toute science sociale; elle n'était autre chose que la constatation des phénomènes bien ou mal entrevus qui résultaient fatalement d'une agglomération d'hommes fondée sur un principe directement contraire à l'idée de société, si on peut appeler un principe l'isolement, la lutte, l'individualisme. Elle se divisait en deux branches : sous le nom de finances, c'était un certain art de grouper des chiffres, qui se réduisait en dernière analyse à découvrir les moyens les plus adroits de tondre le troupeau sans le trop faire crier; voilà le service qu'elle s'efforçait de rendre aux gouvernants du jour, quels qu'ils fussent : et par rapport au peuple, toute sa valeur était précisément de n'en avoir aucune; son rôle consistait à ne rien faire, à laisser faire. Egoïsme de chacun, guerre entre tous, privilège des riches, misère éternelle des pauvres; voilà ce qu'elle proclamait comme l'état normal de la société. La concurrence, qu'elle célébrait comme la loi même de la justice, n'était, en effet, qu'une table de jeu où se

trouvaient d'un côté certains oisifs privilégiés, de l'autre l'immense peuple des travailleurs, et où tous les dés étaient pipés au profit des premiers. En vain la science prodiguait ses enseignements à l'industrie, en vain les forces humaines s'accroissaient par les découvertes dans une étonnante proportion, en vain le génie inventait machine sur machine : les inventeurs d'idées, de même que les producteurs de force matérielle, se trouvaient toujours au même niveau aride et desséché ; l'océan de richesse coulait du peuple des travailleurs, mais ne remontait jamais jusqu'à lui. Aveugle science que rien ne pouvait éclairer ! La population ouvrière, écrasée par la concurrence des machines, voyait dans ces machines ses plus acharnés ennemis : mais l'économie politique se rejetait sur l'ignorance du peuple, et, comme le bourreau de don Carlos, elle disait au peuple que c'était pour son bien qu'on l'égorgeait. Un jour pourtant elle eut l'idée que les perturbations dans l'industrie, les effets de la concurrence, pouvaient être quelquefois funestes, et que le peuple des salariés était continuellement exposé à produire des enfants en trop grand nombre : elle y pensa longtemps, et ne trouva pas d'autre remède que de conseiller la continence au peuple. Encore si elle avait eu, comme le Christianisme, un autre monde à lui prêcher pour compensation à ses douleurs et à ses privations ; mais, par son principe même d'absolue liberté et de non intervention de

la société en aucune chose, elle laissait s'abîmer inévitablement les derniers vestiges des croyances chrétiennes, et ôtait toute espérance de voir jamais d'autres croyances les remplacer. Elle ensevelissait la charité du Christianisme, et érigeait en loi à la place le plus décharné des égoïsmes. Restait donc aux misérables, pour toute consolation, son infernale loi du sort; au lieu d'un autre monde, elle leur prêchait la nécessité. Enfin le prestige est passé, grâce à Dieu; cette économie politique, que Byron, par un pressentiment de poète, poursuivait, il y a quinze ans déjà, de ses railleries amères (1), quand elle régnait sans contestation, n'ose plus lever la tête. Pour arriver en effet à une si révoltante inégalité et s'y tenir, l'Humanité n'aurait jamais dû quitter son berceau; pour arriver à une si atroce loi du hasard, ce n'était pas la peine de renverser l'ancien régime; le dix-huitième siècle et la Révolution n'ont pas eu de sens, s'ils ne devaient aboutir qu'à une si absurde confusion (2).

(1) *Don Juan*, et ailleurs.

(2) Cette économie politique a cependant eu son utilité, sa raison d'être. Pour s'affranchir de l'association théologique-féodale, et ensuite pour se préserver de la restauration de l'ancien régime, il fallait bien proclamer l'individualisme et la libre concurrence; il fallait bien réduire le gouvernement à la fonction de *gendarme*; il fallait bien, comme l'a fait M. de Tracy, écrire que les gouvernements étaient des *ulcères*, qu'il était bon de circonscrire le plus possible, ne pouvant les extirper. Aujourd'hui encore, les gouvernants ne présentant aucune garantie de lumières et de moralité, la société, représentée par ses mandataires, ne pourrait qu'avec des pré-

Mais, je le répète, cette économie politique est déjà morte aujourd'hui, et n'a plus de défenseurs. Depuis juillet, la critique de la société, telle qu'elle l'entendait et telle qu'elle aurait voulu la maintenir et la constituer, a été amplement faite; et il est résulté de cette critique une foule de vérités qui sont dès à présent au-dessus de toute contestation.

Il a été démontré que ne pas reconnaître à la politique un autre but que l'individualisme, c'était livrer les classes inférieures à la plus brutale exploitation.

L'histoire a été déroulée : toutes les phases principales de l'exploitation de l'homme par l'homme ont été marquées; et, de siècle en siècle, le progrès continuel de l'émancipation de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre s'est révélé. La loi du progrès est devenue la foi religieuse de toutes les âmes élevées.

La comparaison du prolétariat avec l'esclavage antique et le servage, comparaison qui n'avait pas échappé à plusieurs des écrivains du dernier siècle (1), a été mise dans tout son

cautions infinies leur confier la direction matérielle ou morale de ses intérêts. Conséquemment, en pratique, la limitation de l'action gouvernementale et l'abandon des forces sociales à l'intérêt privé, à l'égoïsme des particuliers, à la concurrence et au hasard, sont encore une nécessité. Mais c'est toujours un grand progrès que d'avoir détruit cette économie politique comme théorie. La conséquence est qu'il faut résoudre le problème du gouvernement, chercher et trouver les moyens de pouvoir lui confier avec sécurité la direction et l'administration des forces sociales dans l'intérêt de tous.

(1) En dehors de l'école de Turgot, c'est justice de citer

jour. En vain des sophistes ont prétendu que l'égalité régnait aujourd'hui, puisqu'il était loisible à tout homme de s'élever de la plus basse condition à la fortune et au rang. On a démontré aux sophistes que pour un prolétaire qui, par exception, s'émancipe et passe dans la classe bourgeoise, il en naît un autre et peut-être deux qui prennent sa place dans ce fond épais et croupissant de la société. A ce compte, d'ailleurs, il faudrait nier aussi l'esclavage; car de tout temps, partout où l'esclavage a existé, il y a eu des affranchissements (1).

De la philosophie de l'histoire ainsi faite depuis deux ans, il est résulté cette conviction, qui chaque jour gagnera davantage, que l'abolition de la noblesse n'est qu'un prélude et un acheminement à l'abolition du privilège de la bourgeoisie, à l'élévation du prolétariat, et que la tête du tiers-état, aujourd'hui heureusement émancipée, n'aurait ni droit ni bonne grâce à se constituer à la place de la noblesse, qu'elle n'a renversée qu'avec le secours des masses populaires.

Linguet, esprit découstu, mais dont les paradoxes ne sont pas tous aujourd'hui des paradoxes, dont la vue était perçante en histoire, et qui a dit beaucoup de vérités trop fortes pour son temps. Le parallèle du prolétariat et de l'esclavage était sa matière favorite, et il donnait la supériorité à l'esclavage.

(1) Est-ce avec son salaire de six sous par jour que le prolétaire qui fait partie des vingt millions de Français réduits à cette pitance, terme moyen, pourra s'émanciper ?

Tout cela, enfin, a conduit à traiter sous toutes ses faces et dans son essence même la question de la propriété; et on l'a ramenée aisément à ce principe : « Le travail seul produit. Si donc il y a dans la société un homme qui reçoive sans travailler, ou qui reçoive plus que son travail n'a droit de lui rapporter, cet homme exploite d'autres hommes. En vain vous vous rejetez sur ce que vous possédez la terre : la terre, abandonnée à elle-même, ne produit pas. La terre est véritablement si peu propre par elle-même, et sans le travail de l'homme, à remplir les désirs infinis de notre nature perfectible, que c'est une pure illusion que de regarder la propriété de la terre comme l'essence même de la propriété. La propriété du sol n'a jamais été que l'occasion, la cause déterminante de la véritable propriété, celle que l'homme s'est arrogée sur l'homme. Donc ceux qui possèdent la terre, ou en général les instruments de travail, et qui vivent sans travailler, exploitent le travail des autres. D'un autre côté, il est bien sûr que ceux qui ne possèdent pas la terre et en général les instruments de travail, ne pourraient pas vivre s'ils ne les empruntaient pas à ceux qui les possèdent : donc ceux qui possèdent les instruments de travail tiennent ceux qui ne les possèdent pas dans un état de dépendance et d'exploitation qui est la suite et la transformation de l'ancien esclavage. Or sur quelle loi du cœur humain, sur quelle révélation de

conscience, peut-il être fondé que des hommes tiennent d'autres hommes dans leur dépendance absolue? Dans sa manifestation, la propriété, loin d'être un droit, est donc directement contraire au droit, et elle ne peut s'accommoder avec lui qu'en vertu d'une convention variable suivant les différentes phases de développement de l'Humanité. La propriété est un fait historique, muable de sa nature; ce n'est pas un droit. Le droit, c'est la personnalité humaine, c'est la respectabilité de l'être humain, que la propriété, par cela même qu'elle ne s'exerce jamais sur des choses, mais sur des hommes, entame et blesse nécessairement, si elle n'est pas consentie par la volonté sociale, qui par conséquent a le droit d'en régler et d'en changer le mode. Et c'est ce que les hommes ont de tout temps senti; voilà pourquoi, indépendamment des grandes transformations que la propriété a subies depuis l'esclavage antique jusqu'au prolétariat, tous les codes se sont toujours attribué de modifier et de supprimer dans certaines circonstances ce prétendu droit absolu. »

Et les défenseurs du droit absolu de propriété s'étant récriés, on leur a cité des autorités, on leur a apporté Pascal (1) et Bos-

(1) « Vous tenez vos richesses de vos ancêtres, disait Pascal à un fils de duc; mais n'est-ce pas par mille hasards que vos ancêtres les ont acquises et qu'ils vous les ont conservées? Vous imaginez-vous aussi que ce soit par quelques lois naturelles que ces biens ont passé de vos ancêtres à vous? Cela

suet (1), Montesquieu (2) et Necker (3), la

« n'est pas véritable. Cet ordre n'est fondé que sur la volonté
 » des législateurs, qui ont pu avoir de bonnes raisons pour
 » l'établir, mais dont aucune certainement n'est prise d'un
 » droit que vous avez sur ces choses. » (*Essais de Nicole*,
 tom. II.)

(1) Je n'ai pas sous la main le passage de Bossuet auquel je fais allusion, et je regrette de ne pouvoir le mettre ici en note; car il est très beau et très solide. Au surplus, tous les penseurs ont été unanimes sur ce point, que la propriété est de droit civil, qu'elle est une *création sociale*. Malheureusement le mot de *propriété* emporte une équivoque funeste. La propriété se réalisant matériellement, et ayant son objet hors de nous en même temps que son principe est en nous, nous sommes conduits, par une illusion naturelle, à confondre la *propriété* avec les *choses matérielles* objet du droit de propriété, et nous transportons ainsi aux choses mêmes la légitimité qui n'est que dans le droit à la propriété. C'est là une grande erreur. Ce qui est de *droit naturel*, ce qui est un *droit de l'homme*, un *droit naturel et imprescriptible*, c'est le *droit de posséder*. Tout homme a droit à la conservation de son existence et au libre développement de ses facultés : donc tout homme, en ce sens, a droit à la *sûreté* et à la *propriété*, comme dit la Déclaration des droits de 1793. Mais ce droit est commun à tous; il est général, universel, imprescriptible pour chacun. De là une consécration de ce droit, qui est l'œuvre de la société. La propriété reçoit sa sanction de la société, et dépend d'elle. Personne n'a mieux vu et mieux exposé cela que J.-J. Rousseau : il appelle *possession* le droit naturel que l'homme a de posséder, et réserve le mot de *propriété* pour exprimer ce droit sous la consécration et l'investiture de la société : « Le passage de l'état de nature à l'état
 » civil produit dans l'homme un changement très remarqua-
 » ble, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct,
 » et donnant à ses actions la moralité qui leur manquait au-
 » paravant. C'est alors seulement que, la voix du devoir suc-
 » cédant à l'impulsion physique, et le droit à l'appétit,
 » l'homme, qui jusque là n'avait regardé que lui-même, se
 » voit forcé d'agir sur d'autres principes, et de consulter sa
 » raison avant d'écouter ses penchants. Quoiqu'il se prive
 » dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la nature,
 » il en regagne de si grands; ses facultés s'exercent et se dé-

Constituante (4) et la Convention (5), qui tous

»veloppent, ses idées s'étendent, ses sentiments s'ennoblissent, »son âme tout entière s'élève à tel point, que, si les abus de »cette nouvelle condition ne le dégradèrent souvent au-des- »sous de celle dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse »l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais, et qui, d'un »animal stupide et borné, fit un être intelligent et un homme. »Réduisons toute cette balance à des termes faciles à compa- »rer. Ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa li- »berté naturelle et un droit illimité à tout ce qui le tente et »qu'il peut atteindre ; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile »et la propriété de tout ce qu'il possède. Pour ne pas se trom- »per dans ces compensations, il faut bien distinguer la li- »berté naturelle, qui n'a pour bornes que les forces de l'indi- »vidu, de la liberté civile, qui est limitée par la liberté géné- »rale ; et la *possession*, qui n'est que l'effet de la force ou le »droit du premier occupant, de la *propriété*, qui ne peut »être fondée que sur un titre positif. » (*Contrat Social*, liv. I, ch. 8.)

(2) « Justinien appelle barbare le droit de succéder des mâles »au préjudice des filles. Ces idées sont venues de ce qu'on a »regardé le droit des enfants de succéder à leur père comme »une conséquence de la loi naturelle, ce qui n'est pas. Il est »vrai que l'ordre politique ou civil demande souvent que les »enfants succèdent au père ; mais il ne l'exige pas toujours. »La loi naturelle ordonne aux pères de nourrir leurs enfants, »mais elle ne les oblige pas de les faire héritiers. » (*Esprit des Loix*, liv. XXVI, ch. 6.)

(3) «En arrêtant sa pensée sur la société et sur ses rapports, »on est frappé d'une idée générale qui mérite bien d'être ap- »profondie : c'est que presque toutes les institutions civiles »ont été faites pour les propriétaires. On est effrayé, en ou- »vrant le code des lois, de n'y découvrir partout que le témoi- »gnage de cette vérité. On dirait qu'un petit nombre »d'hommes, après s'être partagé la terre, ont fait des lois »d'union et de garantie contre la multitude, comme ils au- »raient mis des abris dans les bois pour se défendre des bêtes »sauvages. Cependant, on ose le dire, après avoir établi les »lois de propriété, de justice, de liberté, on n'a presque rien »fait encore pour la classe la plus nombreuse des citoyens.— »Que nous importent vos lois de propriété ? pourraient-ils »dire. Nous ne possédons rien. — Vos lois de justice ? Nous

ne donnent pas d'autre fondement au droit de propriété que la volonté sociale, éternellement changeante, variable et progressive suivant les révélations successives que le développement

» n'avons rien à défendre. — Vos lois de liberté? Si nous ne
 » travaillons pas demain, nous mourrons.» (*Mémoires de*
Sully, p. 170.)

(4) «Vous avez commencé par détruire la féodalité, vous la
 » poursuivez aujourd'hui dans ses effets. Vous allez comprendre
 » dans vos réformes ces lois injustes que nos coutumes ont in-
 » troduites dans les successions. Ceux qui ont traité cette ma-
 » tière ont pu se méprendre sur le fondement et le caractère
 » d'un système aussi général. Ce qui est universellement adop-
 » té peut être regardé aisément comme un principe pris dans
 » la nature. Des erreurs bien plus grossières ont échappé à la
 » philosophie des légistes. Il n'est aucune partie du sol, au-
 » cune production spontanée de la terre, qu'un homme ait pu
 » s'approprier à l'exclusion d'un autre homme. Ce n'est que
 » sur son propre individu, ce n'est que sur le travail de ses
 » mains, sur la cabane qu'il a construite, sur l'animal qu'il a
 » abattu, sur le terrain qu'il a cultivé, ou plutôt sur la culture
 » même, sur le produit, que l'homme de la nature peut avoir
 » un vrai privilège. Dès le moment qu'il a recueilli le fruit de
 » son travail, le fonds sur lequel il a déployé son industrie re-
 » tourne au domaine et revenu commun à tous les hommes.
 » Voilà ce que nous enseignent les premiers principes des
 » choses. Nous pouvons donc regarder le droit de propriété
 » comme une création sociale. Je pense que les droits accordés
 » à l'homme sur sa propriété ne peuvent s'étendre au-delà de
 » son existence.» (*Mirabeau*, Discours sur l'égalité des par-
 tages dans les successions.)

(5) «La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir
 » et de disposer de la portion de bien qui lui est garantie par
 » la loi. Le droit de propriété est borné, comme tous les autres,
 » par l'obligation de respecter le droit d'autrui. Il ne peut pré-
 » judicier ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence, ni à
 » la propriété de nos semblables. Toute possession, tout trafic
 » qui viole ce principe est essentiellement illicite et immoral.»
 (Art. VII, VIII, IX et X du projet original de la Déclaration
 des droits.) Voy. la première Partie de ce Discours.

de l'Humanité apporte dans le cours des siècles. On aurait pu leur citer aussi Louis XIV (1) et Napoléon (2).

Alors, en méditant de plus en plus sur la nature de la société et sur ses évolutions successives, sur la relation des services que les hommes se rendent entre eux, sur la nature de la richesse, sa production, et sa distribution, on a eu de la société une vue lumineuse et nouvelle, et on a jeté les bases de l'économie politique de l'avenir.

(1) Le plus grand négateur de la propriété comme on la comprend vulgairement, c'est assurément Louis XIV. Ecoutez-le : « Tout ce qui se trouve dans nos Etats, de quelque nature » que ce soit, nous appartient : les deniers qui sont dans notre » cassette, ceux qui demeurent entre les mains de nos trésoriers, et ceux que nous laissons dans le commerce de nos » peuples. Vous devez donc être persuadé que les rois sont seigneurs absolus, et ont naturellement la disposition pleine et » libre de tous les biens qui sont possédés tant par les gens » d'Eglise que par les séculiers. » (*Mémoires politiques.*)

(2) « Le droit de propriété finit avec la vie du propriétaire. » « Aucun membre de sa famille ne peut réclamer ses biens à » titre rigoureux de propriété. Sur des biens vacants par la » mort du propriétaire, on ne voit d'abord d'autre droit que » celui de l'Etat. » (*Discours préliminaire* placé en tête du Code civil.)

Napoléon, favorable à la propriété individualiste par le sentiment qu'il n'avait rien à lui substituer, comme il le dit lui-même naïvement dans la discussion sur le Code, à l'occasion de la propriété des mines, avait pourtant senti qu'une révolution était inévitable dans la propriété. « Naguère, disait-il à Sainte-Hélène, on ne connaissait qu'une seule espèce de » propriété, celle du terrain. Il s'en est formé une nouvelle, » celle de l'industrie, aux prises en ce moment avec la première. C'est la guerre des champs contre les ateliers, des » créneaux contre les comptoirs; et c'est pour ne pas reconnaître cette grande révolution dans la propriété qu'on s'expose encore à tant de bouleversements. » (*Mémorial.*)

Le but de la société n'est pas que le savant invente, et que l'industriel seul récolte le fruit matériel de ses inventions.

Le but de la société n'est pas que l'artiste imagine, et que l'industriel seul récolte le fruit matériel de sa faculté d'imaginer.

Le but de la société n'est pas que l'industriel, qui travaille sur la vie extérieure dont nous n'avons pas conscience, modifie cette vie extérieure de manière à ce qu'elle puisse s'assimiler à notre propre vie ; et que cependant le savant et l'artiste jouissent seuls de cette assimilation spirituelle, la seule vie véritable, la seule humaine.

Le but de la société n'est pas que les travailleurs, savants, artistes, ou industriels, produisent tout pour le salaire le plus strictement nécessaire à leur existence, et que des oisifs, des maîtres, lèvent sur tous leurs travaux une prime immense.

Le but de la politique est de faire jouir tous les membres de la société, chacun suivant ses besoins, sa capacité, et ses œuvres, du résultat du travail commun ; que ce travail soit une idée, une œuvre d'art, ou une production matérielle.

CHAPITRE V.

Après les événements, qui sont la parole et la leçon de la Providence, ce progrès a été

principalement dû aux travaux de l'école fondée par les ouvrages de l'illustre philosophe Saint-Simon. Pendant cinq ans, sous la Restauration, cette école prépara des idées qui pussent résister à un aussi grand changement que celui que la Providence méditait, des idées qui fussent viables après la révolution qui devait ensevelir définitivement l'ancien ordre théologique et féodal; et quand juillet l'eut fait passer de l'étude solitaire à la propagation ouverte et publique, toute une année, avec une ardeur infatigable et une audacieuse espérance, elle répandit ces idées dans le monde, et posa tous les problèmes. Elle a pu ensuite se diviser sur les solutions, et finir par se dissoudre; son œuvre était faite, et les erreurs de quelques uns de ses membres n'en obscurciront pas la valeur. On peut dire que, suivant le mot de celui qu'elle avait pris pour maître, elle a rendu l'initiative à la France.

D'autres ont encore contribué avec elle à ce progrès. Ce sont les écrivains qui se sont serrés autour des idées que l'on nomme républicaines, ce sont les hommes généreux qui ont fait revivre en eux la tradition des principes de la Révolution française, et qui, dans l'occasion, ont témoigné de leur foi par la prison et la mort.

Les uns et les autres ont planté sur le monde cette bannière, que rien ne renversera :

Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration morale, intellectuelle,

et physique, de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre (1);

Formule qui n'est pas la plus générale qu'on

(1) Cette belle formule, qui doit être de Bazard, si elle n'est pas de Saint-Simon lui-même, semble avoir été inspirée par Condorcet, dans son *Rapport sur l'instruction publique*:

« Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens
 » de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de
 » connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir
 » leurs devoirs; assurer à chacun d'eux la facilité de perfec-
 » tionner son industrie, de se rendre capable des fonctions so-
 » ciales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute
 » l'étendue des talents qu'il a reçus de la nature; et par là
 » établir entre les citoyens une égalité de fait, et rendre réelle
 » l'égalité politique reconnue par la loi: tel doit être le premier
 » but d'une instruction nationale; et, sous ce point de vue,
 » elle est, pour la puissance publique, un devoir de justice.
 » Diriger l'enseignement de manière que la perfection des arts
 » augmente les jouissances de la généralité des citoyens, et
 » l'aisance de ceux qui les cultivent; qu'un plus grand nom-
 » bre d'hommes devienne capable de bien remplir les fonctions
 » nécessaires à la société; et que les progrès toujours croissants
 » des lumières ouvrent une source inépuisable de secours dans
 » nos besoins, de remèdes dans nos maux, de moyens de
 » bonheur individuel et de prospérité commune; cultiver en-
 » fin, dans chaque génération, les facultés physiques, intellec-
 » tuelles, et morales; et, par là, contribuer à ce perfectionne-
 » ment général et graduel de l'espèce humaine, dernier but
 » vers lequel toute institution sociale doit être dirigée: tel doit
 » être encore l'objet de l'instruction; et c'est, pour la puis-
 » sance publique, un devoir imposé par l'intérêt commun de
 » la société, par celui de l'humanité entière. »

Il nous semble important d'appeler l'attention sur ce rapprochement qui, à notre connaissance, n'avait encore été signalé par personne. Il met en évidence, avec une grande précision, la liaison essentielle qui unit les doctrines de perfectibilité de l'école philosophique de la fin du dix-huitième siècle avec celles qui ont repris vigueur dans ces derniers temps, et qui ont retenti de nouveau avec éclat, dès que la chute de l'ancienne monarchie est venue rouvrir la carrière des idées.

puisse donner même de la politique considérée à part, mais qui, par son but précis, est la plus évidente et la plus entraînant. L'école Saint-Simonienne, qui l'a exprimée en ces termes, en connaissait toute la profondeur; elle savait bien qu'il y avait là le programme de toute une religion.

L'erreur fondamentale de cette école, dans la direction fautive où elle a été lancée, a été de croire à la possibilité d'une transformation subite de la société tout entière, à la manière dont on suppose que les religions et les législations anciennes se sont formées.

Son erreur secondaire, et qui dérivait de l'autre, a été de mépriser et de déprécier les institutions de pure liberté, et de ne pas voir leur immense utilité et leur absolue nécessité pour faire triompher les intérêts de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, en transformant les idées par la discussion, et en permettant au génie de l'innovation de présenter, dans la triple direction de la politique, de la science, et de l'art, toutes les inspirations qui peuvent servir de véhicule et d'aliments à cette transformation.

L'erreur des publicistes républicains a été de ne voir qu'un combat là où il s'agit du problème de la législation tout entière, de croire vaguement que leurs prédécesseurs avaient produit des institutions qu'il s'agissait d'appliquer, lorsque évidemment, et de l'aveu même de ces illustres morts, la société n'a été con-

duite par eux qu'au seuil de sa nouvelle demeure, et, au lieu de continuer l'œuvre du dix-huitième siècle et de la Révolution sous toutes ses faces, de se borner à vouloir réaliser quand les idées ne sont pas faites.

De là aussi cette tendance trop étroite de leur politique, qui ne s'attache qu'à détruire un pouvoir éphémère, au lieu de s'attacher à transformer la société elle-même.

Certes, la flétrissure de tant d'actes politiques coupables qui depuis deux ans se sont accomplis sous nos yeux, est un devoir de conscience qui doit être cher à tous ceux dont le cœur est pur de bassesse et que l'amour du peuple enflamme; assurément aussi l'œuvre du jour ne doit pas être négligée, l'avenir n'est qu'à ce prix: mais rappelons-nous que c'est pour nous être occupés pendant quinze ans de l'œuvre du jour sans autre prévision, que nous sommes arrivés, après juillet, à l'état où nous sommes.

Evidemment pour faire prévaloir les intérêts de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, les institutions de pure liberté, ces ferretresses, ces positions, dont on s'est si bien servi pour battre en ruines la Restauration, sont aussi nécessaires qu'elles l'ont jamais été. Si elles n'étaient pas vigoureusement défendues, si le despotisme enlevait ces garanties comme on les nomme, le progrès deviendrait impossible, ou se ferait par une épouvantable secousse. Mais, d'un autre côté, faut-il s'en

servir comme on s'en servait contre la Restauration !

Sous la Restauration, on se battait contre l'ancien régime ; or l'ancien régime avait déjà été renversé en 89. On se battait contre la noblesse ; mais au fond la cause de la noblesse était perdue depuis 93. On se battait contre le Catholicisme ; mais au fond le Catholicisme était vaincu depuis le dix-huitième siècle. Bien des gens sans doute tenaient par intérêt, par vanité, par superstition, quelques uns par une conviction raisonnée, au régime théologique-féodal ressuscité : mais ceux mêmes qui y tenaient le plus n'y tenaient que faiblement ; ils avaient des intérêts matériels plus chers, leur croyance était misérable, et leur attachement à leur croyance était bien loin d'aller jusqu'au martyre. Trois siècles de critique, des mœurs nouvelles, les idées scientifiques et historiques largement répandues sur la société ; la Réforme, la Philosophie, la Révolution, avaient brisé à jamais les racines profondes de cet arbre relevé et tenu de main d'homme, mais qui n'avait plus ni fruit ni feuillage. Cela est si vrai que juillet a balayé en un seul jour toute la vieille monarchie, et n'a vu ensuite qu'une ridicule parodie de la résistance que l'ancien régime fit il y a quarante ans.

On pouvait donc hardiment et sans guerre civile traiter l'ancien régime en ennemi. Quelle différence avec la phase nouvelle où nous entrons ! Certes, nous ne ferons pas l'honneur à

la monarchie intruse après juillet de la regarder comme l'ancien régime. La classe bourgeoise, la classe propriétaire, la classe qui tient par intérêts et par sentiments au système d'individualisme pur, voilà donc l'adversaire!

Et en effet la quasi-restauration est le gouvernement des prolétaires par les bourgeois, comme la Restauration était le gouvernement des prolétaires et des bourgeois par la noblesse.

Voilà l'ancien régime nouveau qu'il s'agit de combattre. Mais faut-il, pour le combattre, que l'esprit de progrès tourne contre lui ses armes de destruction précisément comme il les tourna contre l'ancien régime? En prenant ainsi la politique, en vous servant ainsi des institutions de pure liberté, vous pourrez avoir de hautes inspirations, de l'énergie, de l'éloquence, des raisons puissantes et solides; comme le géant fils de la terre, la terre, que vous toucherez, vous remplira de force : mais si vous vous bornez à cette lutte, sans présenter de solutions, voyez où vous allez, *vous allez à l'impuissance ou à la guerre civile!*

Ce n'est plus là, en effet, cette noblesse décrépite et vaincue par trois siècles, ce ne sont plus ces émigrés rentrés à la suite des bagages de l'ennemi; ce n'est plus, pour tout dire, un fantôme du passé : c'est une portion considérable de la nation, maîtresse des instruments de travail, disposant du sol et de l'industrie; c'est la portion qui lit, qui a du loisir, et qui pense; c'est ce tiers-état, en un

mot, qui, depuis le seizième siècle, a tout remué et tout mis en train, qui se prit à la Réforme, puis à la Philosophie, puis à la Révolution, et qui vient de soutenir contre la Restauration un débat de quinze années. Avec quoi le combattrez-vous, avec quoi vaincrez-vous et ses intérêts et ses préjugés, si vous ne le transformez pas moralement? Car ce n'est pas lui seul qu'il faut détacher du système de l'*individualisme* politique; c'est aussi le peuple des prolétaires, le peuple, qui, par l'effet inévitable de sa condition, reçoit les idées échappées au luxe des riches, quand ceux-ci les abandonnent, comme il en reçoit les modes quand elles sont surannées, et qui les retient ensuite avec acharnement, contre son propre intérêt, et quand ses adversaires mêmes n'osent plus les soutenir.

Ainsi c'est la nation tout entière qu'il faut élever, transformer.

Et où est votre dix-huitième siècle, votre siècle d'idées, votre siècle préparateur?

Donc, par toutes les voies, soit qu'on considère la lutte politique du moment et la direction à donner à cette lutte, soit qu'on entre directement dans la question de l'avenir, toujours on arrive aux mêmes conclusions :

La polémique du jour n'est bonne qu'autant qu'on y joint l'idée d'association et des problèmes que ce mot suscite : autrement la tendance de cette polémique deviendrait funeste à la longue, puisqu'elle conduirait iné-

vitablement à la violence et à la guerre civile.

Il y a plus, même pour réussir et pour prendre les esprits, cette polémique journalière a besoin de s'élargir, d'embrasser les questions sociales, d'en présenter des solutions; autrement elle risque de ne paraître qu'un sentiment aveugle et destructif.

Il n'y a enfin de force et d'aliment pour elle que dans cette voie. C'est ce qu'on pourrait démontrer sous une forme pour ainsi dire mathématique.

Il n'existe, en effet, en politique, que deux systèmes, l'Association et l'Individualisme. Or, en se bornant à ces termes *Gouvernement* et *Opposition*, la Restauration présentait à la société, sortie du dix-huitième siècle et de la Révolution, les débris de l'ancienne Association catholique-féodale; l'Opposition devait donc lui opposer l'Individualisme. La Quasi-Restauration, au contraire, présente pour système l'Individualisme pur; donc nécessairement l'Opposition doit présenter l'Association.

CHAPITRE VI.

— Supposez donc la marche de l'avenir aussi lente que possible; prenez tous les tempéraments que vous voudrez; remettez-vous-en, pour les solutions de toutes les questions, au temps, à la sagesse de la représentation nationale, au progrès général des lumières: toujours est-il que, dès à présent, la société entre

dans une ère nouvelle, où la tendance générale des lois, au lieu d'avoir pour but l'individualisme, aura pour but l'association.

Voilà le Rubicon qu'il faut ou non passer, et au-delà duquel tout change d'aspect. De là, à l'époque où nous sommes, deux générations de l'esprit presque complètement différentes et en toutes choses opposées : ceux, en très petit nombre encore (il faut l'avouer), qui ont franchi ce passage, et ceux qui restent en deçà (1).

Pour ceux qui ne veulent pas le franchir, la politique n'a pas de but religieux, ce n'est qu'une intrigue : l'art n'est pas une chose religieuse, ce n'est qu'une distraction ; le passé et l'avenir sont sans lien, l'avenir est sans couleur, et le passé n'est qu'une énigme obscure. Mais le nombre de ceux qui atteignent l'autre rivage augmente tous les jours ; et déjà s'indigner et se révolter contre cette tendance nouvelle de la politique, c'est déclarer que l'on n'aime pas le peuple et son émancipation, que l'on ne voit dans l'histoire qu'un recueil de faits sans providence, et que l'on ne sent point

(1) Au milieu de toutes les tristesses du présent, et quand tous les dangers que nous avons prévus de la fausse direction donnée à la politique se réalisent, il y a une grande joie, du moins, à voir combien s'est accru, en dix ans, le nombre de ceux qui ont compris que la société entre « dans une ère nouvelle où la tendance générale des lois, au lieu d'avoir pour but l'individualisme, aura pour but l'association. » (N^o vembre 1841.)

l'esprit de Dieu dans l'Humanité et dans la nature.

Notre intention n'est pas d'étaler ici tous les problèmes que soulève le mot d'*association*, mais seulement de montrer aux politiques qui s'obstinent à isoler la politique de toutes les autres questions, qu'ils marchent en sens contraire du but de la politique.

S'il est vrai, en effet, que le but actuel de la politique soit l'association, comme d'un autre côté il est clair pour tous que la société actuelle touche au dernier terme de l'individualisme et de la désassociation, il en résulte nécessairement que la politique a à résoudre progressivement le problème de la législation tout entière.

Ce qui préoccupe presque exclusivement aujourd'hui les écrivains politiques, c'est le Gouvernement et la Chambre. Or, pour nous borner à ces objets de toute leur attention, nous demanderons à ces publicistes ce que devraient être le Gouvernement et la Représentation Nationale pour réaliser le but de la politique, c'est-à-dire l'association.

Quant au Gouvernement, l'intérêt du peuple et la nécessité même de l'ordre social exigeraient dans les gouvernants autant de moralité que de capacité. Vous ne pourrez pas vous contenter, pour gouverner la France, d'hommes quelconques, comme ceux à qui le hasard remet aujourd'hui la direction, non pas de la société, chose dont tout le monde et eux-mêmes sen-

tent bien qu'ils seraient profondément indignes, mais seulement de certaines forces sociales dont une société, même dans la plus complète désorganisation, ne peut se dispenser d'investir son gouvernement. Or n'est-il pas évident que ces garanties de moralité et de lumières ne se trouveront chez les gouvernants qu'autant que la société elle-même aura un fondement de certitude, un système de croyances, et un but? Et n'est-il pas évident encore, quand on y réfléchit, que ce fondement de certitude, ce système de croyances, et cette intelligence d'un but social, ne peuvent résulter que de l'établissement d'un certain nombre de vérités générales embrassant le passé et l'avenir de l'Humanité? Et, en définitive, qu'est-ce qu'un tel système de croyances, sinon une religion?

Quant à la Représentation Nationale, si vous ne lui donnez pas une sphère d'action plus étendue que celle où elle s'exerce maintenant, si vous ne lui concevez pas dans l'avenir des attributions et une essence autres que son essence et ses attributions actuelles, il vous est évidemment impossible de concevoir qu'elle puisse accomplir la réalisation progressive du but de la politique, c'est-à-dire de l'association. Mais si vous prévoyez le temps où la Représentation Nationale, cœur du peuple, fera circuler la vie dans tout le corps social, préparez donc l'avenir, et ouvrez la voie en établissant en théorie que la Représentation Nationale doit, suivant l'expression de la Convention, prendre

en main le perfectionnement de la raison publique (1). Acheminez ainsi la société vers l'avenir ; car inmanquablement un jour la Représentation Nationale sera un concile , pour nous servir de l'expression des temps passés.

Politiques du jour, vous le voyez, il faut en revenir à cette vieille maxime , que c'est par la vertu et la religion que les nations existent et prospèrent. *Une fois arrivés à reconnaître que le but de la politique est l'association, vous ne pouvez plus faire un pas sans toucher aux plus hautes questions morales, scientifiques, religieuses.*

Vous demandez, par exemple, l'instruction pour les enfants du peuple. Mais il a été démontré que l'instruction sans morale est plus nuisible qu'utile au peuple ; et voilà même la statistique qui vous prouve que cette chétive instruction qui se borne à apprendre à lire au peuple, loin de tarir les délits et les crimes, semble au contraire les multiplier. Ce n'est donc pas seulement d'instruction que le peuple a besoin, mais d'éducation. Or sur quoi pouvez-vous fonder une éducation morale, sinon sur un système de croyances embrassant le passé, le présent, et l'avenir de l'Humanité, les rapports des hommes entre eux, et les rapports de l'Humanité et de chaque homme avec Dieu ?

Vous demandez l'instruction, vous voulez propager les lumières ; mais, en propageant les

(1) Voyez la première Partie de ce Discours.

lumières, vous n'aurez fait qu'accroître les besoins légitimes du peuple, et enflammer de plus en plus cette passion d'égalité qui est à la fois la vertu et le supplice de notre âge. Donc, après avoir donné l'instruction, il faudra songer à autre chose, c'est-à-dire à des institutions tendant vers un nouveau classement social. Poussez les conséquences, et vous êtes amenés à concevoir la nécessité d'une organisation toute nouvelle de l'industrie, et d'une hiérarchie nouvelle dans la société. Or sur quel fondement cette société nouvelle peut-elle reposer, sinon encore sur des croyances liées, enchaînées, universelles?

Autre exemple: vous voulez, dites-vous, que la société s'occupe collectivement de l'amélioration matérielle des classes pauvres. Ne voyez-vous pas que c'est changer de fond en comble l'économie politique et le principe même de la société, telle qu'elle existe aujourd'hui? Car introduire dans la législation et dans la vie sociale le principe de la charité, et le transformer en *droit*, c'est, pour qui veut raisonner, porter offense à la constitution actuelle de la société fondée sur la naissance et sur la propriété individuelle, et en même temps c'est changer complètement le but que le Christianisme avait donné à l'activité humaine; car, pour le Christianisme, la charité visait au ciel, non à la terre. Donc, pour tout esprit logique et doué de quelque force, entrer, comme on le dit aujourd'hui, dans l'amélioration matérielle de la condition

des classes inférieures par voie gouvernementale, ce n'est pas seulement abandonner de plus en plus l'ordre chrétien-féodal, c'est entrer dans une nouvelle pensée religieuse et sociale. Par quelle série d'idées la société peut-elle arriver à vouloir des innovations et à adopter un principe qui, de conséquence en conséquence, change fondamentalement sa constitution? Ne voyez-vous pas dans ce fait, que vous proclamez juste et nécessaire, d'une amélioration matérielle du peuple par voie d'intervention sociale, le germe et le point de départ de toute une doctrine qui se développera irrésistiblement? Et comment vous-mêmes en êtes-vous arrivés à proclamer cette grande innovation juste et nécessaire, sinon en vertu d'une sorte de doctrine générale, obscure encore pour vous et pour le public, mais déjà en possession de vous et déjà implicitement consentie par la société?

Donc, que vous preniez la question par son côté le plus matériel, la subsistance, ou que vous en considériez les faces les plus élevées, vous arrivez toujours aux mêmes conclusions. Toujours il vous faut embrasser la question entière des rapports des hommes entre eux, et vous élever par la pensée jusqu'aux rapports de l'Humanité avec Dieu.

Vous vous plaignez d'être forcés par la logique de revenir à la religion et d'aborder de tels problèmes. Alors délaissez la politique, car tous ceux qui se sont occupés de politique

en grand avant vous ont passé par où vous ne voulez pas passer. Robespierre et Saint-Just, sur la crête sanglante de la Montagne, fermes devant l'échafaud où ils précipitaient leurs adversaires, qui les y appelaient à leur tour, furent bien forcés de réfléchir sur ces grands problèmes. Napoléon y rêvait sur son cheval de bataille, quoique son rôle providentiel fût uniquement d'être le continuateur au-dehors de l'œuvre de destruction de la Révolution française ; aussi ne trouva-t-il que les ruines du passé à rassembler pour une halte d'un moment. La Restauration fut bien forcée d'y réfléchir, et de chercher à concilier avec les exigences du présent le Christianisme de nos pères, elle qui se défendit pendant quinze ans avec le seul appui d'une doctrine foudroyée par le dix-huitième siècle, laquelle avait vu trois générations s'élever et se succéder depuis sa défaite.

Et vous, vous ne voudriez pas considérer le problème social dans toute son étendue, quand la dernière crise est près d'arriver, quand pacifiquement ou par secousses violentes la société européenne marche vers la réalisation de cette égalité si annoncée et si inévitablement nécessaire, quand tous les problèmes ont été posés, quand l'ordre social a perdu toute base et tout point d'appui, quand la législation tout entière est à refaire, et quand le point de départ de la nouvelle société, au lieu d'être *individualisme*, doit être *association*?

SECTION II.

De l'abaissement où est tombé le gouvernement représentatif.

CHAPITRE I.

J'arrive enfin au sujet qui occupe presque exclusivement l'attention de la Presse politique, et qui lui fait négliger et même repousser toute étude un peu profonde de la science sociale. Je veux parler des questions de pouvoir et de gouvernement.

Il y a déjà bien longtemps, dix ans environ, que nous demandions compte aux publicistes de l'abaissement où est tombé le gouvernement de la société par elle-même, le gouvernement représentatif.

«D'où vient, leur disions-nous, que le principe de la représentation nationale, qui semble être le sceau de l'alliance des gouvernements et des peuples, et qui devrait, comme l'arche sainte, être religieusement gardé par la vénération universelle et protégé par elle contre toute profanation et toute impiété, d'où vient que ce principe, livré aux insolents blasphèmes des ennemis du progrès et de la liberté, est aujourd'hui abandonné aux outrages, et délaissé dans sa détresse par ses disciples les plus fidèles? D'où vient que cette représentation nationale elle-même, essence féconde merveil-

sement distillée de la vie d'une grande nation, Convention puissante qui devrait tenir en elle toute la force, toute la sagesse, toute la volonté dont dispose le peuple, d'où vient que cette représentation nationale, placée au milieu des temps les plus fertiles en grands événements et les plus spacieux pour le déploiement des grandes choses, n'a su trouver en elle ni âme ni mouvement? Le principe serait-il faux et méprisable en effet, fait tout au plus pour une restauration de quinze ans, et bon pour servir de transition passagère vers d'autres destinées? et faut-il donc alors, pour oser croire à la religion du progrès, se déclarer dans l'attente d'un Messie inconnu ou chercher la discipline de quelque génie révélateur? Le gouvernement représentatif, qui paraissait à tant de bons esprits, il y a quelques années à peine, renfermer en lui le principe d'une longue existence, dont on admirait le mécanisme comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain et l'instrument nécessaire au développement progressif de la civilisation et de la liberté, est aujourd'hui publiquement tombé dans un discrédit si profond, qu'il semble que la nation le confonde tout entier dans le même mépris dont elle a enveloppé ce juste milieu auquel elle a laissé pour sobriquet le nom dont il s'était lui-même décoré. L'état de décomposition auquel il est parvenu dans les esprits est comme une gangrène intestinale; et l'on dirait que, rebelle à tout remède, le mal, qui chaque jour s'avance,

doit s'étendre de proche en proche jusqu'aux extrémités, et frapper de pourriture les membres doués encore d'un dernier reste de mouvement et de spontanéité (1). »

Dix ans bientôt passés depuis que nous écrivions cette plainte ont-ils remédié au mal? Tout au contraire, hélas! à mesure que les moments s'écoulent, cette peinture de notre état politique prend une plus effrayante vérité.

Le principe néanmoins n'est pas faux. Non, le principe n'est pas faux. Le gouvernement représentatif est le seul que puisse aujourd'hui reconnaître l'Humanité. La société ne peut pas reculer dans des voies rétrogrades. L'oiseau, une fois éclos, et qui a pris des ailes, peut-il rentrer dans l'œuf qui le nourrit d'abord? L'Occident ira-t-il se réintégrer dans le despotisme oriental? La France peut-elle remonter à la monarchie? Le dix-neuvième siècle peut-il reprendre les institutions du moyen-âge? C'en est fait de César et du Pape, des despotes révélateurs temporels et des despotes révélateurs spirituels. Jésus lui-même n'est plus pour nous qu'un frère; il est ce que S. Paul le voyait, l'homme type, le nouvel Adam. Après Jésus, l'Orient a pu encore consacrer, quoique avec moins d'idolâtrie, un autre prophète, Mahomet. Mais après Jésus, l'Occident ne connaîtra plus l'anthropomorphisme de Dieu. Le sens des mystères mêmes du Christianisme, mieux

(1) *Revue Encyclopédique*, avril 1832.

compris, et à force de s'insinuer, sous le voile des symboles, dans les intelligences, a détruit radicalement et pour toujours l'adoration de l'homme par l'homme, et par conséquent tous les genres de despotisme. L'esprit humain, comme on dit, est émancipé; il atteste et Luther, et Descartes, et Voltaire; il atteste Colomb et Galilée; il atteste ses propres découvertes, il atteste son histoire et ses révolutions. L'homme, c'est-à-dire tout homme, ne reconnaît plus de supérieur que la Raison divine et la Raison humaine. *Dieu et la Liberté!* tout homme est baptisé aux noms de ces paroles que Voltaire mourant prononçait sur la tête du petit-fils de Francklin. Tout homme est à lui-même son pape et son empereur. Donc désormais et à toujours le seul gouvernement légitime et possible est celui de la société par elle-même, au nom de l'égalité. Du jour où Rousseau écrivit le *Contrat Social*, l'idéal fut révélé. Partisans des despotes, soit temporels, soit spirituels, vous aurez beau vous révolter, jamais plus homme ne considèrera dans son cœur la société humaine que comme un fait brutal, à moins qu'elle ne soit telle que Rousseau l'a conçue ou plutôt pressentie.

Encore une fois donc, le principe du gouvernement de la société par elle-même est vrai, et le seul vrai. Et pourtant quel triste et désolant spectacle présente aujourd'hui l'application faite en France de ce principe!

Que faut-il en conclure?

Il ne faut en conclure qu'une chose : c'est que nous n'avons du gouvernement représentatif qu'un vain simulacre.

CHAPITRE II.

Oui, nous n'avons du gouvernement représentatif qu'un vain simulacre.

Quand je réfléchis à ce qui se passe aujourd'hui dans le monde politique, la scène triste et grotesque à la fois que je vais raconter me revient, malgré moi, sans cesse à l'esprit. Je commencerai donc par là ce que j'ai à dire. Peut-être le lecteur trouvera-t-il ma digression par trop romantique. N'importe; j'avertis le lecteur que je ne crois pas sortir du grave sujet qui nous occupe. Montesquieu, quand il veut peindre le despotisme, va chercher bien loin le sauvage de la Louisiane, qui abat l'arbre pour avoir le fruit. Ce n'est point la folie d'imiter ce grand maître qui m'engage à raconter l'impression que produisit un jour sur moi la restauration stupide d'une institution du passé.

Je me trouvais à Aix en Savoie. Un ami me proposa d'aller visiter les tombeaux des rois de Piémont. C'était me proposer une promenade sur le lac du Bourget; car le monastère de Haute-Combe, consacré aux royales sépultures, est situé à l'autre bord de ce lac, dans une presqu'île, au pied d'une montagne. Napoléon et Louis XVIII restaurèrent Saint-Denys, et le

dotèrent de chanoines. Pourquoi, se dit un jour, à leur instar, l'avant-dernier roi du Piémont, n'aurais-je pas aussi mon Saint-Denys, moi? Et il a eu son Saint-Denys. On fit venir des artistes de Turin; on rassembla les débris d'un ancien cloître; on construisit une église gothique; on l'orna de peintures, de statues, de dorures. Quelles peintures, pour le dire en passant, et quelles statues! c'est le style le plus maniéré de Notre-Dame-de-Lorette, traité avec le goût qui règne à Chambéry. Mais il manquait quelque chose: il fallait des moines. Des moines! on en trouvera. L'Italie manque-t-elle de moines? On fit venir des moines d'Italie. Ils se conduisirent comme il paraît que les moines se conduisent en Italie, avec une grande liberté. Il y eut du scandale; l'évêque d'Annecy fut obligé d'intervenir; on chassa ces Italiens, on installa en place des Savoyards: vous allez voir ce qu'on a gagné au change.

Je ne parle pas du spectacle que nous eûmes dans cette promenade. Nous étions sur le lac qui a inspiré à M. de Lamartine un de ses chants les plus suaves; nous avions sous les yeux, au premier plan, le joli vallon que M. de Lamartine habita pendant quelque temps, et, au second plan, les sommets glacés des Alpes. La nature est grave et solennelle dans ces lieux où Rousseau passa sa jeunesse! Aussi, après la traversée, quelque attrayant que pût être le Saint-Denys des monarques savoyards, nous ne voulûmes pas y entrer tout d'abord. Nous ai-

mions mieux marcher au bord de ces belles eaux sur lesquelles nous avons eu tant de plaisir à voguer, portant tour à tour nos regards des crêtes neigeuses ou bleuâtres qui bornent de tous côtés l'horizon sur les sites rians de la verte presqu'île. Entre la montagne qui s'élève comme une haute muraille, et le bord du lac, il y a des coteaux chargés de riches vignobles, et des bois touffus, qu'arrosent çà et là des sources vives. C'est vraiment un séjour enchanté que ce domaine des moines. Jadis un duc de Savoie, Amédée VIII, renonça à son duché pour aller vivre en ermite, d'autres disent en épicurien, au prieuré de Ripaille, dans un site analogue à celui de Haute-Combe, et ce fut à peine si on put l'arracher de ce séjour pour le faire pape. On dirait que le successeur d'Amédée, n'ayant pu avoir pendant sa vie un ermitage comme Ripaille, qui faisait aussi envie à Voltaire, a voulu qu'au moins ses os jouissent de cet avantage. Les chapelains qu'il a préposés à leur garde profitent seuls de sa folie. *Deus nobis hæc otia fecit*, voilà ce que ces heureux cénobites pourraient dire comme Virgile, en pensant comme lui à leur bienfaiteur, s'ils savaient le latin.

J'avais pourtant une assez grande curiosité de voir des moines. La vie cénobitique est un des plus grands spectacles de l'histoire, et qui m'a souvent occupé. Enfin nous en rencontrâmes une troupe qui se promenaient sous de grands arbres. Ils riaient et paraissaient con-

tents. On eût dit les ombres heureuses que Virgile nous peint folâtrant dans les Champs-Elysées. Je découvris ensuite d'où venait cette gaieté un peu bruyante.

Bientôt le prieur nous invita à entrer dans le monastère. Il nous conduisit droit au réfectoire. Alors commença une scène bizarre. Tous les moines, par un secret instinct, affluaient en ce lieu, comme s'ils y avaient été appelés par la cloche du couvent. J'avais vu autrefois à Lyon, au mont Cindre, un certain ermite qui vendait du vin et fraudait les droits réunis. Je fus un peu surpris quand je m'aperçus que les moines royaux, chargés de psalmodier sur les dépouilles des monarques qui s'intitulent rois de Piémont, de Savoie, de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, ressemblaient beaucoup à ce grossier ermite du mont Cindre.

Qu'il est difficile, ou plutôt impossible, de refaire les institutions, quand l'heure de leur mort a sonné ! Voilà des moines qui pourraient vivre comme d'honnêtes Bénédictins, moitié dans la dévotion, moitié dans la culture des lettres. Ils ne connaissent qu'une vie toute matérielle. Nulle spiritualité ne les éclaire. Ils sont ignorants, grossiers, et ne sont plus même superstitieux. Nous avions cru rencontrer en ce lieu des moines comme ceux de Cassiodore, ou bien des moines comme ceux d'Amédée VIII ; et nous avons sous les yeux de vulgaires fainéants et de vains simulacres de la vie monastique. Je pensai à M. de Châteaubriand,

qui a eu la bonté de se laisser donner un brevet de moine *honoraire*.

Le prieur, sous prétexte de nous faire goûter le vin du pays, entama une dissertation sur les meilleurs crus de France et d'Italie, à l'effet de glorifier le vignoble du couvent, qui rapportait, nous dit-il, douze espèces très différentes et toutes exquises. Il était fier de son vin, et n'était fier de rien autre chose.

Il y avait, suivant la règle, un livre placé sur une table au milieu du réfectoire, mais jamais on ne lisait dans ce livre. Et comment aurait-on fait pour y lire? Il était en latin; et pas un de ces moines n'entendait le latin.

Ils nous montrèrent bien leur ignorance, quand ils nous prièrent de leur apprendre quelque chose sur l'histoire de leur ordre, dont ils ne savaient absolument que le nom.

L'architecte avait eu l'idée d'encastrier dans les murs du cloître de vieilles inscriptions. Les moines paraissaient tout surpris de nous voir les comprendre: ils n'avaient jamais pu, à eux tous, en déchiffrer un mot.

Cependant le prieur continuait infatigablement sa dissertation œnologique. Les moines faisaient chorus avec lui, et insistaient pour qu'il nous fit juger de la vérité de ses assertions par raison démonstrative. « Père prieur, disaient-ils, approchant et choquant leurs verres, encore un peu de ce bon vin *qui réjouit le cœur de l'homme*. » Ils ne savaient, je crois, de toute l'Écriture que cet apophtegme bachique.

En les regardant, nous vîmes que leurs libations avaient dû commencer dès le matin ; en les faisant causer, nous le vîmes encore mieux.

L'un d'eux nous raconta sa vie ; elle était peu édifiante.

Ils nous dirent qu'ils étaient dotés chacun de douze cents livres de rente, et qu'ils avaient en outre le très précieux vignoble.

Comme ils commençaient à se quereller d'une façon grossière, nous les laissâmes dans ces ébats, et nous allâmes voir l'église ; deux d'entre eux seulement nous accompagnaient. Agenouillés sur les dalles du sanctuaire, de pauvres paysans qui avaient passé la montagne et fait beaucoup de chemin pour venir adorer Dieu en ce saint lieu, attendaient qu'il plût aux religieux de commencer l'office. Il y avait aussi quelques jeunes filles qui étaient venues pour se confesser. Nous pensâmes aux moines italiens que l'évêque d'Annecy avait été obligé de chasser. Nos guides, passant lestement devant l'autel, nous conduisirent dans la sacristie, où se trouvait une grande armoire fermée avec soin ; et ouvrant tout-à-coup cette armoire, ils étalèrent à nos yeux de riches ornements dont le roi fondateur avait fait présent au monastère. Il fallait les voir en adoration devant ces oripeaux, et supputant la somme d'argent qu'on pourrait en retirer. Ils nous rappelèrent la scène des faux moines de *Gil Blas*. C'était donc là leur *trésor* ! au moins dans le *trésor* de Saint-Denys, il y avait

des reliques de martyrs, vraies ou supposées, qui pouvaient inspirer des sentiments pieux et élevés.

Ils nous invitèrent à passer le reste de la journée avec eux. Ils nous promettaient d'*expédier* en quelques minutes les prières auxquelles leur *règle* les condamnait. Ils parlaient de tout cela comme de momeries dont ils savaient fort bien alléger le poids. Ils croyaient nous plaire, et nous inspirèrent une profonde tristesse. Nous refusâmes leurs offres.

Voilà donc, me dis-je, ce que c'est que de restaurer des institutions éteintes ! Vainement ce roi de Sardaigne a voulu se composer un tombeau avec les débris du passé. Il a dépensé le sang de ses sujets à faire quelque chose d'absurde et de hideux. Il aurait mieux fait de laisser toutes ces vieilles pierres que le temps et la main des révolutionnaires avaient dispersées. Il a voulu qu'un édifice gothique réparût pour abriter ses os et son orgueil ; et on lui a fait du *faux* gothique. Il a voulu, comme au moyen-âge, des moines pour prier autour de son tombeau ; et on lui a fabriqué de *faux* moines. Tout est faux en ce lieu. Les prières qu'on y dit sont fausses ; les moines qui les disent sont faux ; ce monastère est un faux monastère. L'imitation du passé est empreinte partout, mais le mensonge aussi. Je m'éloignai avec dégoût de ce lieu d'imposture.

Or maintenant, lecteur, je soutiens que je ne me suis pas trop écarté de mon sujet.

CHAPITRE III.

Nous flottons depuis un demi-siècle entre l'imitation de l'*ancien gouvernement français* et l'imitation du *gouvernement anglais*.

Je laisse de côté nos imitations éphémères des gouvernements de la Grèce et de Rome.

Je passe également sous silence l'imitation de César et de Charlemagne par Napoléon.

Nous avons voulu copier des institutions qui avaient leur principe et leur raison d'existence où et quand elles existaient, mais qui chez nous, au temps actuel, n'ont plus leur principe et leur raison d'existence. Nous avons fait principalement de la *fausse* Monarchie Française, de la *fausse* Monarchie Anglaise.

Le pouvoir, depuis cinquante ans, me paraît donc tout aussi faux que ce monastère de Haute-Combe. J'avais là sous les yeux un vain simulacre de la vie monastique. Nous avons sous les yeux un vain simulacre de la vie politique. On avait ramassé, par l'appât de la cupidité et de la fainéantise, quelques hommes ignorants, grossiers, sans piété, sans croyances, sans moralité, et on leur avait dit: Prenez ce costume, vous êtes moines. On a rassemblé de même, par l'appât de la cupidité, et par tous les mobiles, nobles ou ignobles, que fournissent les passions, un certain nombre d'hommes sans croyances et sans vertus poli-

tiques , et on leur a dit : Prenez ce costume , vous êtes des gouvernants.

Mais suivant quel principe gouvernerons-nous ? pouvaient-ils demander à la société qui les instituait pour ses chefs. Montesquieu a dit que l'honneur , ou l'ambition , est le principe des monarchies tempérées ; la vertu , ou l'amour de l'égalité , le principe des républiques ; la crainte , le principe des Etats despotiques. Sommes-nous dans une monarchie , dans une république , ou vivons-nous sous un despote ? Vous nous chargez de faire ou d'exécuter des lois. Mais donnez-nous d'abord un *critérium*, une règle, une boussole. Dans les divers Etats, dit encore Montesquieu , les lois doivent être relatives à la nature de ces Etats , c'est-à-dire à ce qui les constitue monarchie , république , ou despotisme , et à leur *principe*, c'est-à-dire à ce qui les soutient et les fait agir , ce que Montesquieu appelle l'honneur , la vertu , la crainte. Quel principe nous soutient et doit nous faire agir ? Quelle est la vraie nature de notre gouvernement ? Voilà ce que nos gouvernants eux-mêmes se demandent et nous demandent depuis cinquante ans.

Hélas ! peut-on leur répondre, nous flottons principalement entre l'imitation de l'ancien gouvernement français et l'imitation du gouvernement anglais.

Frappés du spectacle qu'offre depuis cinquante ans la France, autant que séduits par les doctrines de l'individualisme, il y a des

penseurs qui sont arrivés à nier tout pouvoir, et à regarder l'absence du pouvoir comme la perfection même. Suivant eux, il faudrait entendre le principe du gouvernement de la société par elle-même, ou ce que les Américains appellent le *self-government*, comme s'il s'agissait de l'abolition même de tout gouvernement social. Jamais erreur plus profonde n'a été professée. Ces penseurs s'imaginent donc que la *société politique* se confond avec la société même, ou n'en est tout au plus que la reproduction et l'imitation. D'imitations de gouvernements en imitations de gouvernements, nous sommes ainsi arrivés à ne voir dans le pouvoir, dans le gouvernement, qu'une imitation..... de quoi! Des individus mêmes, ou de la société confuse et numérique. C'est le dernier degré de l'erreur en politique. C'est absolument par la même route que, dans l'art, après avoir fait long-temps de l'imitation, et avoir copié toutes les écoles, l'ancienne Grèce, l'ancienne Italie, et l'Italie moderne, on arriva, à la fin de cette période d'imitations successives, à cette suprême et dernière absurdité de nier l'art, et de ne voir dans l'art que l'imitation ou la reproduction de la nature.

Quand la vie qui crée l'art disparaît, il est évident que la nature seule reste. Alors il vient des critiques qui, dépourvus du feu sacré qui faisait l'art, et sachant pourtant que l'art a existé, affirment que l'art n'est autre chose que la copie de la nature.

De même, quand la vie qui crée la politique, le gouvernement, le pouvoir, s'est complètement dissipée, il vient d'autres critiques (ou ceux-là mêmes qui raisonnent si bien sur l'art) qui osent affirmer que le gouvernement politique des sociétés n'est que la reproduction identique, ou, comme ils disent, la représentation des intérêts individuels.

Ils prennent ainsi le point initial de l'art et de la politique, la causalité extérieure et objective de l'art et de la politique, pour l'art et la politique elles-mêmes.

L'art sort de la nature, mais n'est pas la reproduction de la nature. Et de même le pouvoir social sort de la société, émane des individus, mais ne se confond pas avec les individus, et n'est pas le simple résultat de l'agglomération des hommes qui habitent un pays, ni l'expression adéquate de leurs intérêts particuliers et de leurs vues particulières.

Le chef-d'œuvre de la faculté créatrice ou artistique que Dieu a accordée à l'homme, c'est un gouvernement.

Quand une société existe véritablement, elle se gouverne. Du sein de tous ces êtres particuliers qu'on appelle citoyens ou sujets, il sort un être incorporel qui s'appelle Société; et c'est cet être incorporel, cette raison collective qui donne à certains hommes le droit et le pouvoir de gouverner leurs semblables. En même temps, suivant ce qu'ont pensé tous les plus grands

esprits de tous les siècles, la Providence même se montre et se manifeste dans ce gouvernement des hommes par d'autres hommes.

L'avenir ne verra donc pas disparaître et s'anéantir cette création donnée à l'homme, cet art, le premier des arts, qu'on appelle pouvoir ou gouvernement. C'est au contraire à une restauration de cet art que la société actuelle aspire. Nous ne cesserons de répéter que notre époque est, sous tous les aspects, une époque de transition, le passage du gouvernement de l'ancien régime, du Régime Catholique et Féodal, à l'organisation de la Démocratie Religieuse.

Qu'on ne s'y trompe pas, c'est l'excuse des hommes que j'ai l'intention de présenter, en faisant la critique des institutions. Hélas! la critique des hommes est trop facile à faire au milieu de l'incroyable désordre de la société et du pouvoir. Vains jouets de leurs passions et affublés d'une autorité qu'ils ne conçoivent pas eux-mêmes, les hommes se rendent aisément coupables de délits et de crimes. Sans doute ils sont responsables; et si ce pouvoir qui leur est échü leur est si fatal, c'est apparemment qu'ils ont mérité d'en être investis. Mais aux yeux de la froide raison, ce sont les institutions qui sont la cause première de leurs fautes; et, en dernière analyse, c'est l'ignorance humaine qu'il faut accuser.

Je m'élève donc au-dessus de tout ce triste spectacle que nous avons sous les yeux. J'arrache de mon cœur toute acrimonie contre les

hommes; et m'avançant vers l'autel de la Patrie, je demande au génie de la France de m'éclairer, et je pose cette question solennelle : *Quel est le gouvernement qui convient aujourd'hui à la France?*

Je dirai d'abord quels sont les gouvernements qui ne lui conviennent pas; et je m'efforcerai de pénétrer ainsi jusqu'au fond de nos douleurs et de nos discordes civiles.

J'espère qu'on ne m'arrêtera point, dès le premier mot, en me disant : « Nous avons un gouvernement, nous avons une constitution. »

Nous avons une constitution, j'en conviens. Je n'examine pas sa source. Je ne m'enquiers pas comment, après la constitution de 89, vint la constitution de 93, celle de l'an III, celle de l'an VIII, celle de 1804, ni comment se révéla à Louis XVIII la Charte de 1814, ni comment sortit des barricades la Charte de 1830. J'admets que nous avons une constitution; mais je cherche à me rendre compte de cette constitution. Je me demande comment, ayant une constitution, nous avons tant de partis; comment, depuis cinquante ans, nous avons, en première ligne, trois grands partis, les Royalistes, les Girondins, et les Républicains, et, dans chacun de ces partis, une multitude de partis; et, comment encore, en dehors de tous ces partis, surgissent aujourd'hui tant de sectes diverses qui cherchent, dans des théories excentriques à la politique, la réalisa-

tion de leurs désirs , de leurs idées , de leurs besoins.

Ceux d'ailleurs qui me couperaient la parole avec cet argument brutal : « Nous avons une constitution, » auraient peut-être tort dans l'intérêt de leur foi politique. Car peut-être découvrirai-je la raison d'être de cette constitution, ce qu'elle renferme de vérité, et pourquoi elle subsiste sous une forme ou sous une autre, malgré tant d'assauts renouvelés sans cesse contre elle.

CHAPITRE IV.

Il y a précisément un siècle (l'*Esprit des lois* parut en 1748) que Montesquieu peignit, d'après nature, mais aussi d'après l'idéal, l'*ancien gouvernement français*, et le *gouvernement anglais*.

Ces deux peintures ou monographies constituent réellement l'œuvre de Montesquieu.

Et pourtant nous vivons encore aujourd'hui, en fait de gouvernement, sur la pensée de ce grand homme. Pour avoir peint ce qu'il avait sous les yeux, pour avoir formulé des réalités que nul avant lui n'avait formulées, Montesquieu est devenu le législateur actuel de la France. Seulement ce législateur nous avait laissé deux modèles, l'*ancien gouvernement français* et le *gouvernement anglais*. Aussi flottons-nous incertains, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, entre l'imitation de l'ancien gou-

vernement français et l'imitation du gouvernement anglais.

Je parle ici seulement du pouvoir officiel, ou du gouvernement; je ne parle pas de toutes les opinions qui règnent dans la société. Dans cette société, à côté et bien au-delà du principe de l'ancien gouvernement français et du principe du gouvernement anglais, un troisième principe s'est montré, qui réclame l'avenir et prétend remplacer les deux autres. Mais Montesquieu n'a rien de commun avec ce principe, dont Rousseau est la source; et, quoi qu'on puisse penser de ce troisième principe, il faut bien convenir qu'il est jusqu'à présent, en tant que théorie du pouvoir, tenu à l'écart et mis hors de concours. Nous en sommes à l'ambiguïté que nous offre l'œuvre de Montesquieu.

Les Anglais, plus heureux que nous, ayant trouvé dans Montesquieu leur constitution célébrée et préconisée, n'ont pas pu voir la même ambiguïté dans son œuvre. Ils étaient bien certainement, au temps de Montesquieu, en avance sur nous d'une révolution; et le simple parallèle entre leur constitution et la nôtre, de la part d'un Français, était un hommage rendu à leur supériorité. Est-ce un sentiment de reconnaissance, est-ce une sainte admiration pour la vérité et le génie, ou bien n'est-ce pas l'orgueil satisfait et le désir de constater le triomphe d'Albion, qui leur a fait rendre à Montesquieu ce singulier honneur? Sur le bureau de la Chambre des Communes, il y a

un livre sacramental ; c'est l'Évangile politique où se trouve exprimée la pensée vivante qu'on appelle Angleterre. Ce livre est d'un Français ; ce livre, c'est l'*Esprit des Lois*.

Si l'*Esprit des Lois* ne figure pas ainsi en France sur le bureau de notre Chambre des députés, c'est qu'il s'élèverait toujours une minorité pour mettre sur l'autel, à côté de cet Évangile, un autre Évangile, le *Contrat Social* de Jean-Jacques Rousseau.

Il faut que je dise comment Montesquieu est arrivé à faire, avec la peinture de la Monarchie de Louis XIV et de la Monarchie de la reine Anne, un livre de science générale, tel que l'*Esprit des Lois*, un livre qui prend place immédiatement, dans l'ordre des siècles, après la *République* de Platon et la *Politique* d'Aristote, entre cette *Politique* d'Aristote et le *Contrat Social* de Rousseau.

La cause de ce grand phénomène d'un livre de monographies qui fait science, la voici.

C'est qu'il y avait dans ce que peignait Montesquieu, la France et l'Angleterre, un rayon de Divinité qu'il a saisi et formulé.

Ne dites-vous pas de toute créature, de tout animal, de toute plante, que cette créature a une organisation, une constitution, c'est-à-dire un certain ensemble d'organes fonctionnant suivant certaines lois, lois qui se rapportent toujours à la loi générale de la vie, et qui en sont dérivées, bien que notre ignorance ne nous permette pas le plus souvent de com-

prendre cette dérivation. Eh bien, Montesquieu parvint à saisir non seulement l'organisme des deux monarchies qu'il avait sous les yeux, mais encore, jusqu'à un certain point, le rapport de cet organisme à la loi générale de la vie des sociétés. Il éleva donc sa peinture des deux monarchies à une haute généralisation. Il fut ainsi vraiment peintre. Car qu'est-ce qu'un peintre? C'est celui qui, en exprimant des formes, rend la vie cachée sous ces formes. Et qu'est-ce que la vie cachée sous des formes dans chaque être particulier, sinon un reflet et un cas particulier de la vie universelle, ce qui revient à la vie universelle particularisée et localisée? Aussi un jour, dans son enthousiasme, il se sentit *peintre*; je veux dire que le sentiment le plus profond qu'il ait eu de sa force et de sa grandeur se révéla à lui sous cette forme : Je suis peintre. Il avait compris que ses portraits avaient quelque chose de l'idéal métaphysique qui respire dans la *République* de Platon et dans la *Politique* d'Aristote; et, au lieu de dire : Je suis philosophe, il répéta le mot du Corrège : *Anche io son pittore.*

Ce mot que Montesquieu a en effet prononcé sur lui-même est admirable de vérité. Oui, Montesquieu est un politique peintre, c'est là son trait distinctif. Platon, le père de la politique, n'est pas un peintre : il met l'idéal avant tout ; il ne regarde aucun des gouvernements vivants comme digne de concentrer son attention ; il pense au-delà. Aristote, disciple et

contradictéur de Platon, n'est pas peintre non plus à la façon de Montesquieu. Sans doute, il décrit, et il observe ; il avait même porté la patience de l'observation, dans un de ses ouvrages perdus, jusqu'à décrire le mécanisme de tous les Etats connus de son temps. Mais aucun de ces Etats lui paraissait-il digne de ce que sa raison lui faisait concevoir ? Non, il ne voyait véritablement rayonner la Divinité dans aucun ; et la preuve, c'est que dans sa *Politique* il ne donne aucun de ces Etats qu'il connaissait si bien comme modèle, mais, prenant des uns et des autres, il fait une utopie qu'il oppose à celle de Platon. L'observateur et le théoricien sont donc distincts dans Aristote. Aristote reproche à son maître, il est vrai, de n'être que théoricien ; mais lui, il est tour à tour observateur et théoricien, tandis que chez Montesquieu l'idéal et la réalité se confondent dans une même peinture. Chacun sait que Rousseau, qui vint après Montesquieu, eut pour caractère, non seulement de ne pas considérer les faits avec respect et admiration, mais de les anathématiser au nom de l'idéal et de la conscience.

Tout au rebours de Rousseau, Montesquieu cherchait l'idéal dans le fait, ce qui ne l'empêchait pas de poursuivre l'idéal. Et c'est ainsi, c'est par l'idéal, qu'il s'identifiait avec son sujet, comme un grand peintre qu'il était. Il mêlait sa vie à celle de son modèle ; il ne gardait pas sa raison ou son sentiment à part ; il ne

disait pas : Voilà qui est assez bien , mais je conçois mieux. Observation , enthousiasme , raison , tout chez lui marchait du même mouvement et vers le même objet. Il était comme un homme qui aime avec idolâtrie ; et il a aimé deux maîtresses.

Oui, Montesquieu était véritablement pénétré de la beauté divine (je me sers à dessein de ce mot) des deux formes vivantes de société politique qu'il a décrites et formulées. Et comment ne l'aurait-il pas été , puisque , je le répète encore , il avait trouvé ou croyait avoir trouvé dans ces gouvernements l'idée absolue d'un gouvernement politique.

Cet enthousiasme sincère se peint partout dans son livre. A la fin du célèbre chapitre *De la constitution d'Angleterre*, il s'écrie : « Harrington , dans son *Océana*, a aussi examiné quel était le plus haut point de liberté où la constitution d'un Etat peut être portée. Mais on peut dire de lui qu'il n'a cherché cette liberté qu'après l'avoir méconnue , et qu'il a bâti Chalcédoine , ayant le rivage de Byzance devant les yeux. » Ainsi la constitution d'Angleterre , c'est Byzance pour Montesquieu : le reste est utopie et rêve.

Que dis-je ! L'Angleterre même est déjà une utopie pour Montesquieu. Il la voit vivre , il a saisi le principe divin qui la fait vivre , et il n'ose en croire ses yeux et son propre génie. L'Angleterre lui paraît à l'extrémité des choses ; c'est pour lui , comme pour les géographes ,

penitus divisos orbe Britannos et presque *l'ultima Thule*. « En peignant la liberté établie » par les lois anglaises, je ne prétends pas, dit-il, » ravaler les autres gouvernements, ni dire que » cette liberté politique extrême doit mortifier » ceux qui n'en ont qu'une modérée. Comment » dirais-je cela, moi qui crois que l'excès même » de la raison n'est pas toujours désirable, et » que les hommes s'accoutument presque tous » jours mieux des milieux que des extrémités. »

CHAPITRE V.

Montesquieu a bien senti que ce qui faisait la vie de l'être politique particulier appelé la Monarchie de Louis XIV ou la Monarchie anglaise était une loi générale.

Mais a-t-il découvert et mis à nu cette loi générale? Je démontrerai plus loin que non, en essayant de la faire connaître, et en me servant pour cela même des lumières que Montesquieu a jetées sur la politique (1).

Il est incontestable que Montesquieu sentit la vie universelle de la société sous les formes politiques de la France et de l'Angleterre. Mais il fut avant tout, comme je viens de le dire, un politique peintre. Il sentit le général dans le

(1) Je ne l'ai pas fait connaître, dans ce discours, cette loi générale qui explique la vie de tous les corps politiques; et en effet mon sujet ne m'y obligeait pas et ne m'y conduisait pas. Une si importante vérité demandait un ouvrage à part. Je ne renonce pas à écrire cet ouvrage. (1847.)

particulier, mais sans les distinguer l'un de l'autre, et sans vouloir les distinguer : au contraire, il se plut à les confondre. Il fallait donner la formule de la France et de l'Angleterre en vertu d'une formule plus générale, mais distinguer avec soin cette formule plus générale. Montesquieu n'a pas fait cette abstraction. Qu'en est-il résulté? Sa France de Louis XIV est déjà à peu près définitivement renversée. Sa Monarchie anglaise est en péril. On cherche dans Montesquieu au-delà de ces ruines, et on ne trouve rien.

Platon et Aristote, ses maîtres, s'enquerraient avant tout du meilleur gouvernement. Il se mit à s'en enquérir après eux et avec eux. Mais, mêlé aux affaires d'Etat par sa condition, il observait en même temps le présent, et tâchait de s'en rendre compte. Un jour, après bien des efforts, il résulta de ce commerce du fait et de l'idéal, de la modernité avec l'antiquité, une aperception lumineuse. N'y aurait-il pas une théorie dans le fait même? La France vit et se gouverne; l'Angleterre vit et se gouverne; ce sont les deux plus puissantes nations du monde; c'est l'humanité moderne : elles ont donc la vie en elles-mêmes, dans leur gouvernement, dans leur constitution, dans leur organisme; et si elles ont la vie, n'est-ce pas parce qu'elles se rapprochent des lois essentielles que Dieu a données à la société humaine pour exister? Montesquieu conçut ce jour-là ou écrivit son premier chapitre : *Des lois dans le rapport*

qu'elles ont avec les divers êtres, ce premier chapitre dont ni Voltaire, ni Helvétius, ni Condorcet, n'ont senti la grandeur.

Ce chapitre, où toute la philosophie de *l'Esprit des Loix* se trouve concentrée, est vrai, sans doute. Oui, les sociétés ont leurs lois, leur organisme nécessaire, comme les astres, les animaux, les plantes, et tout ce qui existe. Il n'y a pas de peuple, pas d'humanité, si je puis ainsi m'exprimer, sans un pouvoir, sans un gouvernement; et de même il n'y a pas de pouvoir, de gouvernement, sans une constitution, sans un organisme.

Mais quel est cet organisme?

Montesquieu voulut trouver le type de cet organisme dans la France et l'Angleterre.

Il avait d'abord raisonné ainsi: La France et l'Angleterre vivent; donc elles ont en elles, sous les formes qu'elles manifestent, la loi même de la vie des sociétés, la loi de l'organisme politique. C'était profondément raisonner.

Mais, après avoir raisonné ainsi, au lieu de démêler et d'abstraire la loi même de l'organisme politique, Montesquieu reste dans le concret, et s'enferme dans peinture de la France et de l'Angleterre. C'est terminer par un cercle vicieux.

Au début, Montesquieu a raison quand il dit: N'y aurait-il pas une théorie dans le fait même? Mais, à la conclusion, quand il répète la même chose, il déraisonne.

Et c'est ainsi que Montesquieu n'a pas vu qu'à un organisme peut succéder un autre organisme où la loi de la vie, éternellement une et diverse, se révèle, comme elle se révélait dans son incarnation précédente.

Il a vu des empires, et n'a pas vu la société humaine.

Il a vu des pays, des époques, et n'a pas conçu l'Humanité.

La monarchie de Louis XIV qu'il peignait était pourtant déjà sur son déclin ; et il a prédit la chute de l'Angleterre.

Grand homme, pouvait-on lui dire, vous nous annoncez vous-même que c'en est fait de la constitution française, quand vous nous décrivez avec tant d'amour la constitution des Anglais. Vous faites plus, vous prophétisez la chute de l'Angleterre. D'autres constitutions viendront donc après celles-ci, comme après l'Inde est venue l'Égypte, après l'Égypte la Grèce et Rome, après Rome la France et l'Angleterre. Eclaircz-nous, de grâce, sur l'avenir, et tâchez de nous donner des règles pour nous guider vers cet avenir. Ne venez pas seulement comme viennent toujours les critiques, après que le phénomène est accompli, et quand on n'a plus besoin d'eux. Vous nous parlez, sous la Régence, de Louis XIV et de sa monarchie, que vous avez si bien critiqués vous-même dans vos *Lettres Persanes*. Il est vrai que, d'une autre main, vous nous offrez l'Angleterre. Mais lorsque nous pourrons l'i-

imiter, le temps aura marché, et peut-être ne sera-t-il plus bon de nous faire Anglais quand l'occasion en sera venue. Pourquoi, à notre tour, au lieu de les imiter, ne devancerions-nous pas nos rivaux? Votre génie même, qui suffit à comprendre l'Angleterre et la France, nous y incite. Vous nous faites pressentir une loi générale dont la France actuelle et l'Angleterre actuelle ne sont que des cas particuliers. Révélez-nous-la complètement, cette formule supérieure. Vous avez eu tort d'abandonner la voie de vos maîtres, Aristote et Platon, si, au lieu de nous guider vers le meilleur gouvernement, vous nous emprisonnez dans des formes que vous-même déclarez transitoires et caduques. Au lieu de nous garrotter ainsi, faites des efforts pour nous émanciper. Dites-nous quelle est la loi générale des sociétés, la loi qui fait non seulement qu'elles existent, mais qu'elles meurent et se renouvellent. Les lois que vous avez trouvées ne sont pas assez générales encore. Vous les dites absolues, et vous avez tort. Elles sont vraies en tant qu'elles reflètent l'absolu, mais elles ne sont pas l'absolu.

Aussi l'idéal reparut après Montesquieu, par Rousseau.

Je reviendrai plus loin sur les principes de Montesquieu. Je poursuis maintenant ma proposition, que nous n'avons, en fait d'idées de gouvernement aujourd'hui, que les deux idées que nous a léguées Montes-

quieu, l'ancienne Monarchie française et la Monarchie anglaise, et que ces deux idées sont également fausses aujourd'hui et inapplicables à la France du dix-neuvième siècle.

Je suppose toujours que le tiers-principe, le principe de Rousseau, ne compte pas encore comme théorie de gouvernement. Mais il faut au moins le mentionner, comme on dit, pour mémoire.

CHAPITRE VI.

On voit mon plan et la chaîne d'idées que je prétends suivre.

Les deux grands théoriciens politiques modernes sont Montesquieu et Rousseau.

Montesquieu a produit, d'après la réalité de son temps, et avec une sorte d'impartialité éclectique, deux conceptions sur le pouvoir et le gouvernement.

Mais l'une de ces conceptions, l'ancienne Monarchie française, est-elle raisonnable et possible aujourd'hui? et la seconde, la Monarchie anglaise, est-elle raisonnablement possible en France?

Rousseau n'a pas produit une conception de gouvernement. L'Égalité, pour laquelle il a protesté, est un principe, mais n'est qu'un principe. J'ai montré dans la Première Partie de cet écrit quelle est l'œuvre de Rousseau et le point où elle s'arrête.

Cependant l'école sortie de Rousseau croit avoir, dans le principe de la souveraineté du peuple, une conception suffisante et légitime d'un gouvernement et d'un pouvoir.

Cette conception s'est même produite un moment en fait dans une de nos périodes révolutionnaires. La Convention cumula un instant le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire. On eut une application éphémère de la souveraineté du peuple entendue comme loi de majorité. Est-ce là une véritable conception du pouvoir et du gouvernement? ou ne faut-il pas voir, au contraire, dans la faiblesse de l'école de Rousseau et dans son dénuement d'une véritable théorie du pouvoir, la cause du triomphe officiel des Monarchies de Montesquieu?

Et néanmoins, si l'ancien Gouvernement français n'est plus possible aujourd'hui, si la Monarchie anglaise est absurde en France, on est en droit de déclarer aux disciples de Montesquieu, soit à ceux qui adoptent l'ancien Gouvernement français, soit à ceux qui adoptent la Monarchie anglaise, que leur idée de gouvernement étant non recevable, et par conséquent comme non avenue, ils ne sont pas plus avancés doctrinalement que les disciples de Rousseau.

Je prétends donc, en effet, démontrer :

1° Que l'opinion de la Secte royaliste sur le pouvoir ou le gouvernement est fausse;

2° Que l'opinion de la Secte girondine ou

doctrinaire sur le pouvoir ou le gouvernement est fausse ;

Et 3° enfin que l'opinion de la Secte républicaine sur le pouvoir ou le gouvernement est également fausse.

Où sera donc la vérité, si je parviens à rendre certaine et claire pour tous cette triple démonstration ?

Evidemment je ne réussirai dans mon entreprise qu'en reconnaissant la vérité partout où elle se trouve, soit dans l'opinion de la Secte royaliste, soit dans l'opinion de la Secte doctrinaire, soit dans l'opinion de la Secte républicaine, et par conséquent, cette démonstration achevée, je serai fort près de la vérité.

J'essaie de faire la synthèse des trois partis, jusqu'à présent irréductibles, rationnellement comme en fait, qui divisent la France.

Quoi qu'on puisse penser de ma hardiesse, on reconnaîtra du moins que c'est le rêve d'un bon citoyen.

Nul aussi, à moins d'être lui-même un mauvais citoyen et un imbécile ou un imposteur, n'oserait dire aujourd'hui que cette tentative rationnelle n'est pas à faire.

Non, en présence de l'état actuel de la France, des déchirements de la patrie, et de la situation des pouvoirs, nul ne me fera le reproche que Montesquieu, au nom de la réalité et du fait, adressait à Harrington, « d'avoir bâti Chalcédoine, ayant le rivage de Byzance devant les yeux. »

CHAPITRE VII.

N'y a-t-il pas, hélas ! trois partis principaux qui divisent depuis cinquante ans notre malheureuse patrie ?

Ces trois opinions se produisirent dès le début de la Révolution de 89 ; et depuis cette époque elles se sont toujours disputé le pouvoir avec des succès divers , tantôt semant la France de funérailles par les combats et les échafauds , tantôt luttant par la presse et dans les assemblées , et ne laissant souvent dans la nation qu'une déplorable confusion et un inextricable chaos. A peine 89 avait-il donné le signal, qu'on compta des Royalistes , des Girondins , et des Républicains.

Comme il ne s'agit pas ici des hommes , ni de leur filiation , mais d'idées et de la filiation des idées , on ne sera pas surpris de m'entendre dire que les Doctrinaires actuels et le parti qui s'est groupé sous leur direction représentent , pour le présent , les Girondins d'autrefois (1).

(1) Je sens que ce rapprochement et cette identification du parti girondin d'autrefois et du parti doctrinaire d'aujourd'hui pourra étonner quelques esprits , et déplaire à de nobles cœurs qui ont voué aux Girondins une sorte de culte historique. Et moi aussi j'aime les Girondins pour leur enthousiasme et pour leur mort. Condorcet ne fut-il pas compté lui-même pour un Girondin , et ne mourut-il pas à ce titre ! Mais la rectitude des idées , aussi bien que le classement philosophique

Solon disait que dans les discordes civiles il était du devoir de tout bon citoyen de prendre parti. Ce conseil n'est à l'usage de tous que dans les crises extrêmes. Ce qui est certain, c'est que, dans les longues dissensions des empires, la majorité du peuple reste incertaine entre les sectes, cherchant la vérité avec un calme que les uns appelleront sagesse et les autres indifférence. Le peuple français, pris en masse, s'est ainsi conduit depuis cinquante ans.

La nation n'est donc pas précisément un composé de trois sectes ; mais il s'est produit trois sectes dans la nation.

Quand on cherche le plus profondément possible ce qui distingue et caractérise ces trois sectes, il semble d'abord que les deux premières n'ont pour principe de gouvernement que le fait, l'autorité du fait, tandis que la dernière a pour principe le droit, ou ce qu'elle appelle le droit.

Il semble également que ce qui distingue ensuite les deux premières sectes entre elles,

des faits, commandent ce rapprochement. Au surplus, il est évident que sous ce nom de *Doctrinaires*, je range ici une multitude de nuances qui se montrent dans nos assemblées et dans nos journaux. Ces nuances se battent aujourd'hui dans les chambres et pour les ministères. Mais elles appartiennent à une même couleur, toutes tranchées qu'elles se prétendent les unes des autres. A mes yeux, M. Barrot, par exemple, et M. Thiers, sont des Doctrinaires, tout aussi bien que M. Guizot. Où il n'y a ni différence de principe, ni différence d'idéal politique, je ne sais pas distinguer plusieurs écoles.

ce qui les rend ennemies l'une de l'autre, c'est uniquement de ne pas s'entendre sur le fait.

Le fait pour les Royalistes, c'est ce qui se rapproche le plus de l'ancien ordre de choses, de l'ancien fait. Leur principe de la *légitimité* semble n'avoir pas d'autre base.

Les Doctrinaires, de leur côté, appellent fait le fait actuel, et le proclament à ce titre.

Vous avez eu le pouvoir autrefois, ou vos ancêtres ont eu le pouvoir : donc le pouvoir vous appartient. Voilà, à ce qu'il semble, le principe des Royalistes.

Vous avez le pouvoir actuellement : donc le pouvoir vous appartient. Voilà, à ce qu'il semble, le principe des Doctrinaires.

Il n'en est pourtant pas ainsi. Sous le fait reconnu des Royalistes, il y a une idée ; sous le fait vanté par les Doctrinaires, il y a également une idée.

Sous l'autorité du fait des Royalistes, il y a l'idée d'un gouvernement, de même que sous l'autorité du fait des Doctrinaires.

Les uns et les autres, en ne paraissant s'appuyer que sur le fait, s'appuient néanmoins sur une théorie, sur un système, sur une conception du pouvoir ou du gouvernement.

Les uns ont pour idéal l'*ancien gouvernement français*, plus ou moins modifié.

Les autres ont pour idéal la *monarchie anglaise*.

Je ne parle encore ici des républicains que pour réserver leur idée.

CHAPITRE VIII.

Les Royalistes disent :

Le pouvoir vient de Dieu, le pouvoir est un fait, c'est la naissance qui fait le pouvoir ;

Il y a des hommes nés pour commander, et d'autres pour obéir ;

L'immense multitude est incapable de gouverner et de se gouverner ;

Il faut des pasteurs au troupeau ; il faut des chefs aux nations ; il faut au peuple des prêtres et des rois ;

Des prêtres supposent un prêtre suprême, un pape ; un roi suppose des espèces de rois ou de princes inférieurs, intermédiaires entre le prince suprême et le peuple, c'est-à-dire des nobles, une noblesse ;

Le gouvernement nécessaire, et par conséquent le seul légitime, est donc la Monarchie jointe au Catholicisme. Hors de là il n'y a qu'anarchie ; il n'y a pas même l'idée possible d'un gouvernement et d'un pouvoir.

Les Royalistes ne font ainsi que répéter le portrait politique que traçait Montesquieu de la Monarchie de Louis XIV, lorsque cette Monarchie de Louis XIV allait s'abîmer dans le passé, et que Montesquieu pouvait dire : *La monarchie française dont je parle est déjà loin de moi.*

Comment donc se fait-il que cent ans après

Montesquieu, quand les croyances qui avaient engendré la Monarchie de Louis XIV ont été se détruisant de plus en plus, des hommes raisonnables, des intelligences élevées, et de nobles cœurs, puissent suivre encore ce drapeau de la Monarchie de Louis XIV ?

Et pourtant cela est; et depuis cinquante ans, depuis D'Espréménil et André Chénier jusqu'à Châteaubriand et Lamartine, depuis Cazalès jusqu'à Berryer, le Royalisme est vaincu et invincible.

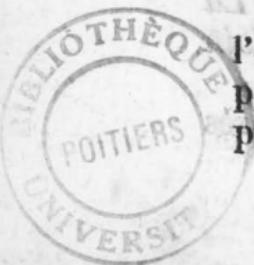
D'où vient cela, encore une fois ? D'où vient, malheureuse France, que tant de tes plus nobles enfants déchirent tes entrailles sous ce drapeau du passé ?

Je le dirai; oui, je le dirai. Je montrerai ce qu'il y a de vrai au fond de la conception du pouvoir qui fait l'idéal et la force de la Secte Royaliste.

Il fallait bien que cette conception du pouvoir ou du gouvernement fût vraie autrefois, puisqu'elle a subsisté, régné, et régné avec éclat, avec gloire. Il le fallait bien, puisque Montesquieu y a vu un rayon de la Divinité, puisqu'elle a été capable de lui faire entrevoir la loi générale des sociétés, la vie universelle de la société humaine.

Je prends donc l'engagement de justifier, en l'expliquant par le côté de la vérité qu'elle possède, la première des trois grandes sectes politiques qui nous divisent.

Et il en résultera une lumière; car le Roya-



lisme nous donnera ce qu'il porte de vérité dans ses entrailles, ce qui le fait vivre, ce qui le fait renaître.

Ce n'est, en effet, que faute d'une véritable *conception du pouvoir ou du gouvernement qui convient à la France du dix-neuvième siècle*, que le Royalisme, si souvent vaincu, renaît toujours, comme une hydre, d'abord à l'état de pur système, *en vertu de la portion de vérité* que ce système renferme, puis à l'état de parti actif, d'instrument de discorde ou de despotisme. Dieu n'a donné de force qu'à la vérité.

Les Royalistes usent de leur droit, lorsqu'en l'absence d'une véritable conception du pouvoir ou du gouvernement qui convient à la France du dix-neuvième siècle, ils présentent la leur. Qu'importe, sous le rapport du droit qu'ils ont de la présenter, que cette conception soit surannée? Encore une fois, dépouillez-la de la portion de vérité qu'elle renferme, si vous ne voulez pas qu'ils la présentent toujours.

Ne voyez-vous pas qu'il sont là providentiellement, parce que l'être politique nouveau qui donnera la paix au monde doit sortir en partie de leur tendance, et reproduire sous des formes nouvelles la vérité essentielle de leur idéal?

En tant que système, donc, et en l'absence d'une vraie doctrine, le Royalisme a droit au concours; car sa conception du pouvoir se

retrouvera inévitablement, mais transformée, et par conséquent anéantie en tant que forme et manifestation, dans le pouvoir de l'avenir.

Mais ensuite, appliquant cette conception à la réalité présente, les Royalistes cherchent à démêler les éléments du passé au milieu de la confusion actuelle, comme un général, après une bataille, chercherait ses capitaines et ses soldats parmi les mourants et les morts. Ils disent : Celui-là est roi, parce qu'il est de telle famille et de telle branche de cette famille ; ceux-ci sont gouvernants et doivent servir d'intermédiaires entre le prince et le peuple, parce que leurs ancêtres ont autrefois rempli ce rôle, parce qu'ils sont nobles ou dignes d'être anoblis. Enfin voici les pasteurs du troupeau de Jésus-Christ, les dépositaires de la morale et de la vie spirituelle : voyez ! n'ont-ils pas la robe des prêtres ? Ils retrouvent ainsi leurs idoles au milieu des ruines, et ils se bercent de l'illusion de reconstituer le passé.

Alors ils ne deviennent plus qu'un parti brutal et aveugle. Vaincus, ils font des Vendées, et s'allient à l'étranger contre la France. Vainqueurs, ils font des lois du sacrilège et des lois du droit d'aînesse ; ils font des lois de censure ; et quand la pensée leur échappe encore, et qu'on leur refuse les moyens de faire de nouvelles lois contre elle, ils font des ordonnances de parjure, de meurtre et de carnage. Ils font la Restauration !

CHAPITRE IX.

Que faut-il à la Monarchie pour reflleurir?
La foi catholique et féodale du Moyen-Age.
Rien que cela!

Si vous voulez que j'aime encore,

disait Voltaire dans sa vieillesse,

Rendez-moi l'âge des amours.

Si vous voulez un monarque, il vous faut une noblesse, sans quoi vous aurez un despote. Telle est la loi des choses, tel est l'organisme nécessaire d'une Monarchie tempérée. Écoutez Montesquieu : « Les pouvoirs inter-
»médiaires subordonnés et dépendants *constituent* la nature du gouvernement monarchique, c'est-à-dire de celui où un seul
»gouverne par des lois fondamentales. J'ai dit
»les Pouvoirs intermédiaires, subordonnés et
»dépendants : en effet, dans la monarchie, le
»Prince est la source de tout pouvoir, politique
»et civil. Ces lois fondamentales supposent
»nécessairement des canaux moyens par où
»coule la puissance; car s'il n'y a dans l'Etat
»que la volonté momentanée et capricieuse
»d'un seul, rien ne peut être fixe, et par con-

» séquent aucune loi fondamentale. Le pouvoir
 » intermédiaire subordonné le plus naturel est
 » celui de la noblesse. Elle entre en quelque
 » façon dans l'essence de la monarchie, dont la
 » maxime fondamentale est : *Point de monar-*
 » *que, point de noblesse ; point de noblesse,*
 » *point de monarchie*, mais on a un despote. »

Et le principe moteur d'un pareil gouverne-
 ment doit être conforme à sa nature. Ce prin-
 cipe, c'est encore l'inégalité, la distinction
 des rangs, ce que Montesquieu lui-même ap-
 pelait déjà *le préjugé des conditions* : « L'hon-
 neur, c'est-à-dire le préjugé de chaque per-
 sonne et de chaque condition, est le ressort
 du gouvernement monarchique ; il prend la
 place de la vertu, et la représente partout ;
 il peut inspirer les plus belles actions ; il peut,
 joint à la force des lois, conduire au but du
 gouvernement comme la vertu même. »

Et ce gouvernement n'existe qu'au sein
 d'une religion puissante, mais qui le tolère,
 et, par cette tolérance même, le produit. Il
 faut le Christianisme, tel que le Christianisme
 avait fini par s'arranger avec César, en inter-
 prétant le mot de son fondateur : « Ma royauté
 n'est pas encore de ce temps, » par : « *Mon*
 » *royaume n'est pas de ce monde*, » et l'ironie
 sublime de ce même fondateur : « Rendez à Cé-
 sar ce qui est à César (*une pièce de monnaie*)
 » et à Dieu ce qui est à Dieu, » par : *Je recon-*
nais et j'accepte César. Il fallait, dis-je, ce
 Christianisme faussé et dégénéré pour servir

de milieu et de support à la Monarchie. Montesquieu ne s'y est pas trompé. « Chose admirable, s'écrie-t-il, la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. » On a mal compris et par conséquent sottement admiré cette phrase de Montesquieu; on n'a pas vu que, dans sa bouche, cet éloge est tout politique, et peint seulement l'étonnement naïf de ce grand raisonneur, en voyant combien le Christianisme (celui de son temps) était admirablement façonné pour la Monarchie de son temps.

Rétablissez donc toutes les croyances du Moyen-Age, et arrêtez-les précisément au point où elles engendrèrent la Monarchie de Louis XIV; vous aurez à ce prix seulement l'ancien gouvernement français.

Les royalistes sont des Titans qui veulent non pas renverser, mais (ce qui est plus déraisonnable encore) refaire l'œuvre de Dieu.

Que résulte-t-il donc et que peut-il résulter de toute restauration du gouvernement monarchique comme l'entend la Secte royaliste? Une *fausse* Monarchie, dans laquelle un *faux* roi, entouré et escorté de *faux* nobles et de *faux* prêtres, commande, sans être obéi, à de *faux* sujets. Est-ce là une monarchie, est-ce un gouvernement? C'est une monarchie comme le monastère de Haute-Combe, dont j'ai raconté plus haut les folies, était un monastère.

A moins de se transformer par la vérité,

c'est-à-dire par la conception d'un gouvernement conforme à l'état actuel de l'esprit humain, la tendance aveugle du parti royaliste ne peut donc aboutir qu'à superposer à la nation non pas un gouvernement, mais une cour; non pas des gouvernants, mais des oisifs; non pas des initiateurs, mais des chefs rétrogrades; non pas, enfin, une Monarchie tempérée, mais un absurde Despotisme : tous effets nécessaires que nous avons vus au surplus se produire fatalement pendant la période que l'on nomme Restauration.

Sous cette Restauration, il se rencontra un homme sorti du sein de la noblesse, un homme qui a écrit de lui sans aucune vanité (parce que les pensées qui l'occupaient avaient détruit en lui toute misérable vanité) : « Je descends de » Charlemagne, mon père s'appelait le comte » de Saint-Simon, j'étais le plus proche parent » du duc de Saint-Simon; le duché-pairie, la » grandesse d'Espagne, et cinq cent mille livres » de rentes dont jouissait le duc de Saint-Simon » devaient passer sur ma tête. Il s'est brouillé » avec mon père, qu'il a déshérité. J'ai donc » perdu les titres et la fortune du duc de Saint- » Simon; mais j'ai hérité de sa passion pour la » gloire (1). » Ce noble, qui ne conservait ainsi de l'héritage de sa noblesse que la passion pour la gloire, contempla avec dégoût cette pauvre et honteuse parodie de l'ancienne Mo-

(1) *Fragments* laissés par Saint-Simon sur sa vie.

narchie française, et il lui adressa un jour cette *Parabole* :

« Nous supposons que la France perde subitement ses cinquante premiers physiciens, ses cinquante premiers chimistes, ses cinquante premiers physiologistes, ses cinquante premiers mathématiciens, ses cinquante premiers poètes, ses cinquante premiers peintres, ses cinquante premiers sculpteurs, ses cinquante premiers musiciens, ses cinquante premiers littérateurs ;

» Ses cinquante premiers mécaniciens, ses cinquante premiers ingénieurs civils et militaires, ses cinquante premiers artilleurs, ses cinquante premiers architectes, ses cinquante premiers médecins, ses cinquante premiers chirurgiens, ses cinquante premiers pharmaciens, ses cinquante premiers marins, ses cinquante premiers horlogers ;

» Ses cinquante premiers banquiers, ses deux cents premiers négociants, ses six cents premiers cultivateurs, ses cinquante premiers maîtres de forges, ses cinquante premiers fabricants d'armes, ses cinquante premiers tanneurs, ses cinquante premiers teinturiers, ses cinquante premiers mineurs, ses cinquante premiers fabricants de draps, ses cinquante premiers fabricants de coton, ses cinquante premiers fabricants de soieries, ses cinquante premiers fabricants de toiles, ses cinquante

» premiers fabricants de quincailleries, ses cin-
 » quante premiers fabricants de faïence et de
 » porcelaine, ses cinquante premiers fabricants
 » de cristaux et de verrerie, ses cinquante pre-
 » miers armateurs, ses cinquante premières
 » maisons de roulage, ses cinquante premiers
 » imprimeurs, ses cinquante premiers graveurs,
 » ses cinquante premiers orfèvres et autres tra-
 » vailleurs en métaux ;

» Ses cinquante premiers maçons, ses cin-
 » quante premiers charpentiers, ses cinquante
 » premiers menuisiers, ses cinquante premiers
 » maréchaux, ses cinquante premiers serru-
 » riers, ses cinquante premiers couteliers, ses
 » cinquante premiers fondeurs ; et les cent
 » autres personnes de divers états non désignés,
 » les plus capables dans les sciences, dans les
 » beaux-arts, et dans les arts et métiers, faisant
 » en tout les trois mille premiers savants, ar-
 » tistes, et artisans de France (1).

» Comme ces hommes sont les Français les
 » plus essentiellement producteurs, ceux qui
 » donnent les produits les plus importants, ceux
 » qui dirigent les travaux les plus utiles à la
 » nation, et qui la rendent productive dans les
 » sciences, dans les beaux-arts, et dans les arts

(1) « On ne désigne ordinairement par artisans que les sim-
 » ples ouvriers. Pour éviter les circonlocutions, nous enten-
 » dons par cette expression tous ceux qui s'occupent de pro-
 » duits matériels, savoir : les cultivateurs, les fabricants, les
 » commerçants, les banquiers, et tous les commis ou ouvriers
 » qu'ils emploient. » (*Note de Saint-Simon.*)

» et métiers, ils sont réellement la fleur de la
» société française. Ils sont de tous les Français
» les plus utiles à leur pays, ceux qui lui pro-
» curent le plus de gloire, qui hâtent le plus sa
» civilisation ainsi que sa prospérité. La nation
» deviendrait un corps sans âme à l'instant où
» elle les perdrait; elle tomberait immédiate-
» ment dans un état d'infériorité vis-à-vis des na-
» tions dont elle est aujourd'hui la rivale, et
» elle continuerait à rester subalterne à leur
» égard tant qu'elle n'aurait pas réparé cette
» perte, tant qu'il ne lui aurait pas repoussé
» une tête. Il faudrait à la France au moins une
» génération entière pour réparer ce malheur ;
» car les hommes qui se distinguent dans les
» travaux d'une utilité positive sont de véritables
» anomalies, et la nature n'est pas prodigue
» d'anomalies, surtout de celles de cette espèce.

» Passons à une autre supposition. Admet-
» tons que la France conserve tous les hommes
» de génie qu'elle possède dans les sciences,
» dans les beaux-arts, et dans les arts et mé-
» tiers, mais qu'elle ait le malheur de perdre, le
» même jour, Monsieur, frère du roi, mon-
» seigneur le duc d'Angoulême, monseigneur le
» duc de Berry, monseigneur le duc d'Orléans,
» monseigneur le duc de Bourbon, madame la
» duchesse d'Angoulême, madame la duchesse
» de Berry, madame la duchesse d'Orléans, ma-
» dame la duchesse de Bourbon, et mademoi-
» selle de Condé ;

» Qu'elle perde en même temps tous les grands

» officiers de la couronne, tous les ministres
» d'Etat, avec ou sans département, tous les
» conseillers d'Etat, tous les maîtres des re-
» quêtes, tous ses maréchaux, tous ses cardi-
» naux, archevêques, évêques, grands-vicaires
» et chanoines, tous les préfets et sous-préfets,
» tous les employés dans les ministères, tous
» les juges, et, en sus de cela, les dix mille pro-
» priétaires les plus riches parmi ceux qui vivent
» noblement.

» Cet accident affligerait certainement les
» Français, parce qu'ils sont bons, parce qu'ils
» ne sauraient voir avec indifférence la dispa-
» rition subite d'un aussi grand nombre de leurs
» compatriotes. Mais cette perte des trente
» mille individus réputés les plus importants
» de l'Etat ne leur causerait de chagrin que
» sous un rapport purement sentimental, car il
» n'en résulterait aucun mal politique pour
» l'Etat.

» D'abord, par la raison qu'il serait très fa-
» cile de remplir les places qui seraient devenues
» vacantes. Il existe un grand nombre de Fran-
» çais en état d'exercer les fonctions de frère
» du roi aussi bien que Monsieur; beaucoup
» sont capables d'occuper les places de princes
» tout aussi convenablement que monseigneur
» le duc d'Angoulême, que monseigneur le duc
» d'Orléans, que monseigneur le duc de Bour-
» bon; beaucoup de Françaises seraient aussi
» bonnes princesses que madame la duchesse
» d'Angoulême, que madame la duchesse de

» Berry, que mesdames d'Orléans, de Bourbon,
» et de Condé.

» Les antichambres du château sont pleines
» de courtisans prêts à occuper les places de
» grands-officiers de la couronne; l'armée pos-
» sède une grande quantité de militaires aussi
» bons capitaines que nos maréchaux actuels!
» Que de commis valent nos ministres d'Etat!
» Que d'administrateurs plus en état de bien gé-
» rer les affaires des départements que les pré-
» fets et sous-préfets présentement en activité!
» Que d'avocats aussi bons jurisconsultes que
» nos juges! Que de curés aussi capables que
» nos cardinaux, que nos archevêques, que
» nos évêques, que nos grands-vicaires, et que
» nos chanoines! Quant aux dix mille proprié-
» taires vivant noblement, leurs héritiers n'au-
» raient besoin d'aucun apprentissage pour faire
» les honneurs de leurs salons aussi bien qu'eux.

» La prospérité de la France ne peut avoir
» lieu que par l'effet et en résultat des progrès
» des sciences, des beaux-arts, des arts et
» métiers : or, les princes, les grands-officiers
» de la couronne, les évêques, les maréchaux
» de France, les préfets, et les propriétaires
» oisifs, ne travaillent point directement aux
» progrès des sciences, des beaux-arts, et des
» arts et métiers. Loin d'y contribuer, ils ne
» peuvent qu'y nuire, puisqu'ils s'efforcent de
» prolonger la prépondérance exercée jusqu'à
» ce jour par les théories conjecturales sur les
» connaissances positives. Ils nuisent nécessaire-

» ment à la prospérité de la nation, en privant,
 » comme ils le font, les savants, les artistes, et
 » les artisans, du premier degré de considéra-
 » tion qui leur appartient légitimement. Ils y
 » nuisent, puisqu'ils emploient leurs moyens
 » pécuniaires d'une manière qui n'est pas direc-
 » tement utile aux sciences, aux beaux-arts,
 » aux arts et métiers. Ils y nuisent, puisqu'ils
 » prélèvent annuellement sur les impôts payés
 » par la nation une somme de trois à quatre
 » cents millions sous le titre d'appointements,
 » de pensions, de gratifications, d'indemni-
 » tés, etc.; pour le paiement de leurs travaux,
 » qui lui sont inutiles.

» Ces suppositions mettent en évidence le
 » fait le plus important de la politique actuelle;
 » elles placent à un point de vue d'où l'on dé-
 » couvre ce fait dans toute son étendue et d'un
 » seul coup-d'œil. Elles prouvent clairement,
 » quoique d'une manière indirecte, que l'or-
 » ganisation est peu perfectionnée; que les
 » hommes se laissent encore exploiter par la
 » violence et par la ruse; et que l'espèce hu-
 » maine, politiquement parlant, est plongée
 » dans l'immoralité :

» Puisque les savants, les artistes et les
 » artisans, qui sont les seuls hommes dont les
 » travaux soient d'une utilité positive à la so-
 » ciété, et qui ne lui coûtent presque rien, sont
 » subalternisés par les princes et par les autres
 » gouvernants, qui ne sont que des routiniers
 » plus ou moins incapables;

» Puisque les dispensateurs de la considération et des autres récompenses nationales ne doivent, en général, la prépondérance dont ils jouissent qu'au hasard de la naissance, qu'à la flatterie, qu'à l'intrigue, ou à d'autres actions peu estimables ;

» Puisque ceux qui sont chargés d'administrer les affaires publiques se partagent entre eux, tous les ans, la moitié de l'impôt, et qu'ils n'emploient pas un tiers des contributions dont ils ne s'emparent pas personnellement d'une manière qui soit utile aux administrés.

» Ces suppositions font voir que la société actuelle est véritablement le monde renversé :

» Puisque la nation a admis pour principe fondamental que les pauvres devraient être généreux à l'égard des riches, et qu'en conséquence les moins aisés se privent journellement d'une partie de leur nécessaire pour augmenter le superflu des gros propriétaires ;

» Puisque les plus grands coupables, les voleurs généraux, ceux qui pressurent la totalité des citoyens, et qui leur enlèvent trois à quatre cents millions par an, se trouvent chargés de faire punir les petits délits contre la société ;

» Puisque l'ignorance, la superstition, la paresse, et le goût des plaisirs dispendieux, forment l'apanage des chefs suprêmes de la société, et que des gens capables, économes, et laborieux, ne sont employés qu'en subalternes et comme des instruments ;

» Puisque, en un mot, dans tous les genres

» d'occupation, ce sont des hommes incapables
 » qui se trouvent chargés du soin de diriger les
 » gens capables ; que ce sont, sous le rapport de
 » la moralité, les hommes les plus immoraux
 » qui sont appelés à former les citoyens à la
 » vertu ; et que, sous le rapport de la justice
 » distributive, ce sont les grands coupables qui
 » sont préposés pour punir les fautes des petits
 » délinquants. »

Certes, nous ne prétendons pas qu'il y ait dans cet écrit de Saint-Simon une véritable conception du pouvoir et du gouvernement qui conviendrait à la France du dix-neuvième siècle. Loin de là, nous n'y trouvons pas même, à l'état de pureté incorruptible, le germe d'une telle conception. Saint-Simon lui-même le sentit plus tard ; et son dernier écrit, le *Nouveau Christianisme*, bien qu'il ne soit encore qu'une critique, est d'une plus haute inspiration. Dans la *Parabole*, il se montre plus occupé des gouvernants que de l'idée même d'un gouvernement. Il semble qu'il veuille uniquement remplacer les anciens gouvernants par les trois mille premiers savants, artistes et artisans de France. Mais au nom de quel principe, d'abord, prétend-il faire ce changement ? Est-ce parce qu'ils sont les plus intelligents ou les plus riches ? C'est encore l'aristocratie, et de plus une aristocratie grossière, parce qu'elle est sans morale et sans religion. La sensation et l'intelligence, en d'autres termes la richesse

et la capacité, pourraient bien, sans autre principe, ne produire que d'absurdes guides pour la société, ou d'ignobles tyrans. Ensuite, d'après quelle conception du pouvoir ou du gouvernement Saint-Simon prétend-il faire ce changement? Arrêté par la mort, il n'a réellement produit aucune conception solide de ce genre. Et la preuve, c'est ce qui est advenu de son école. Il a seulement posé admirablement la question; et c'est à ce titre qu'il nous a paru utile de citer ici cet Apologue de notre maître, et de le mêler à nos raisonnements, pour leur donner plus de force et de clarté.

Oui, dans cette *Parabole*, Saint-Simon fait véritablement sentir le vide et la nullité de cette prétendue Restauration de l'ancien Gouvernement français. On ne pouvait mieux faire comprendre à ces faux gouvernants pourquoi, tout en se prélassant et singeant leurs ancêtres, ils n'étaient que de faux gouvernants. Saint-Simon leur prouve qu'ils sont des frélons dans la ruche sociale, parce que, n'étant ni les plus savants, ni les plus laborieux, ni les plus aimants, ils remplissent pourtant le rôle des meilleurs et des plus capables. Il n'aurait pas pu dire cela autrefois à la grande coalition du roi, des nobles, et des prêtres, coalition qu'on appelait l'État. Les prêtres lui auraient dit : Nous sommes les plus savants et les plus aimants au point de vue général; car nous sommes la religion, qui est la science et la charité divinement unies. Les nobles lui auraient

dit : Nous sommes les plus utiles et les plus dévoués ; car nous sommes des producteurs de paix ; nous défendons les artisans , les artistes , les prêtres , la nation tout entière . Et le roi lui aurait dit : Je suis l'unité et l'ordre incarné de tous ces éléments divers qui composent la nation ; je suis l'Etat . Saint-Simon n'aurait rien eu à répliquer . Mais maintenant il a évidemment raison , quand il oppose à l'ancienne monarchie nobiliaire et catholique les trois mille premiers savants , artistes , et artisans de France . Il a évidemment raison , quand il affirme que , au point actuel , ces trois mille premiers savants , artistes , et artisans de France , comparés à ce qui reste de superfétation monarchique , nobiliaire , ou cléricale , sont « les Français les plus » essentiellement producteurs , ceux qui donnent les produits les plus importants , ceux » qui dirigent les travaux les plus utiles à la » nation , et qui la rendent productive dans les » sciences , dans les beaux-arts , et dans les arts » et métiers ; qu'ils sont ainsi la fleur de la société française ; qu'ils sont de tous les Français les plus utiles à leur pays , ceux qui lui » procurent le plus de gloire , qui hâtent le » plus sa civilisation ainsi que sa prospérité ; » et enfin que la nation deviendrait un corps » sans âme à l'instant où elle les perdrait , » tandis que politiquement elle ne perdrait pas grand'chose si elle perdait en masse tous ses gouvernants , lesquels , comme dit Saint-Simon , seraient aisément remplacés .

SECTION III.

De l'application de la Constitution Anglaise à la France.

CHAPITRE I.

C'est l'Invasion et Waterloo qui nous ont donné la *Monarchie Anglaise*. On a reproché souvent aux Bourbons et aux émigrés d'être revenus à la suite et dans les bagages de l'ennemi. Elle aussi, cette Constitution, elle est entrée en France dans les fourgons de l'étranger.

La France, depuis Charlemagne, avait l'initiative du gouvernement politique en Europe. Elle a perdu, à la chute de Napoléon, cette initiative.

Pour gage de sa défaite, on lui ordonna d'implanter dans son sang et de recevoir dans tout son être un germe de vie qui ne lui convenait pas. On lui dit : Tu es vaincue, tu seras gouvernée comme l'Angleterre.

Ainsi la nation qui, depuis Charlemagne, était la première dans le monde, revêtit tout-à-coup le gouvernement d'un peuple qui avait toujours jusque-là compté moins qu'elle dans l'univers, et marché après elle.

Louis XVIII a écrit au peuple anglais qu'il reconnaissait *lui devoir sa couronne*. Il est

vrai qu'il ajoutait *après Dieu*; mais on sait que ce prince était athée. C'est aussi aux Anglais que nous devons la Charte.

Louis XVIII ne fut que le scribe qui rédigea l'arrêt du destin. Honte aux rhéteurs qui, sous son règne, se sont prosternés devant sa haute sagesse ! Il fut sage comme le greffier qui rédige la sentence d'un condamné, ou comme le bourreau qui l'exécute. Honte, dis-je, à ces rhéteurs qui, sous les insignes de l'éloquence, de l'art, ou de la philosophie, ont humilié aux pieds de ce prince la France et le Dix-Huitième Siècle, en présentant cette Charte *octroyée par l'Angleterre* comme l'arche d'alliance qu'avait vainement cherchée la Révolution Française, et le dernier terme de la perfectibilité en matière de gouvernement ! Au surplus, ces rhéteurs eux-mêmes savaient bien de quoi la Charte était le fruit ; et le plus hardi, j'allais dire le plus effronté de tous, osa un jour, devant la jeunesse française, consacrer dans un même éloge la Charte et Waterloo !

Je ne fais pas de l'histoire. Je n'ai donc pas à examiner si la tentative d'appliquer la Constitution Anglaise à la France a été nécessaire. Je veux seulement démontrer que cette application est impossible. Aussi n'a-t-elle pu se faire, et n'avons-nous eu depuis 1815 qu'une imitation défectueuse de la Constitution des Anglais. De là nos discordes depuis cette époque, et la perpétuation sans résultat des trois grandes Sectes politiques qui nous divi-

sent depuis cinquante ans, les Royalistes, les Girondins ou Doctrinaires, et les Républicains.

CHAPITRE II.

De même que la Monarchie de Louis XIV est l'idéal de la Secte *royaliste*, de même la Monarchie Anglaise est l'idéal de la Secte *girondine*, ou *doctrinaire*. Les uns remontent dans le passé de la France; les autres vont chercher chez nos voisins leur type de gouvernement.

Certes, il ne m'a pas été difficile de prouver (1) que la Monarchie de Louis XIV, produit des croyances du moyen-âge, ne pourrait se rétablir que par le rétablissement de ces mêmes croyances. Il faudrait faire repasser exactement l'esprit humain par les mêmes voies, pour retrouver cette Constitution. Mais s'il est absurde de songer à restaurer, au dix-neuvième siècle, la monarchie de Louis XIV, il est tout aussi absurde de songer à établir en France la Monarchie Anglaise.

La Monarchie de Louis XIV est un souvenir de l'histoire. La Constitution Anglaise ne sera un jour pour l'Angleterre elle-même qu'un souvenir; et ce jour est peut-être plus près qu'on ne croit. Pourquoi voudrait-on que la

(1) Voyez la section précédente.

France s'emprisonnât dans une forme où l'Angleterre déjà se sent étouffer?

Encore une fois, je ne suis pas sans admiration pour l'ancienne Constitution Française, et j'admire aussi la Constitution Anglaise. J'ai déjà dit et je répète que Montesquieu a eu raison de voir dans ces deux Constitutions *un rayon de la Divinité*. Je ne partage pas l'erreur générale de l'école sortie de Rousseau. Cette école refuse de comprendre le *mécanisme*, j'aimerais mieux dire l'*organisme* de ces Constitutions. J'ai, au contraire, la prétention de démontrer un jour, par des raisons nouvelles, et, à mon sens, supérieures aux preuves qu'on en donne ordinairement, combien ces Constitutions sont remarquables. Je le prouverai, dis-je, en montrant qu'elles se rapprochent de l'idée *absolue* d'un gouvernement; je prouverai que *la vie, oui la vie, la Divinité*, est gravée en traits certains dans ces Constitutions. Et voilà pourquoi la France a été une si grande nation sous Louis XIV; et voilà pourquoi l'Angleterre est encore aujourd'hui si puissante. Mais la Vie, après s'être incarnée dans des formes, aspire à en prendre d'autres; elle ne serait pas la Vie, si elle s'immobilisait dans ses créations; elle détruit donc pour créer de nouveau; elle est vraiment ce Dieu des antiques religions qui dévore ses enfants pour procréer sans cesse. La Monarchie Française, la Monarchie Anglaise, sont des ébauches du Dieu créateur que l'Humanité porte en elle.

L'une a vécu, l'autre achève de vivre; mais l'Humanité a déjà dépassé l'une, et va délaisser l'autre.

J'espère donc qu'on ne m'accusera pas de contradiction, parce que, tout en admirant la Constitution Anglaise, je la déclare inapplicable à la France, aussi inapplicable pour le moins que l'ancienne Constitution Française. Les Romains et les Grecs eurent aussi de très belles Constitutions, tout-à-fait inapplicables aujourd'hui.

CHAPITRE III.

Ceux qui veulent que la France adopte la Constitution de l'Angleterre, et s'y tienne, ne connaissent pas la grandeur de leur folie. Ils ignorent qu'il s'agit du gouvernement non pas seulement de la France, mais de l'Humanité, et qu'ils font à leur patrie et se font à eux-mêmes la plus mortelle injure, celle de se déclarer déchus de l'initiative religieuse et civilisatrice, impuissants à succéder au royaume qui porta pendant douze siècles le noble titre de *fils aîné de l'Eglise*. Ils ignorent qu'ils rayent la France du livre de vie, ou du moins qu'ils lui ôtent la place qu'elle occupait dans ce livre, et qu'ils remettent à l'Angleterre la destinée du monde. Or ce rôle convient-il à l'Angleterre, et peut-elle le remplir?

Je sais bien que sur les bords de la Tamise, quand les matelots anglais pavoisent leurs na-

vires, ils entonnent un chant qui pronostique à Albion le gouvernement du monde : *Rule, Britannia!* Mais pourtant la question est encore pendante entre le continent et cette île; entre les races qui ont succédé à l'Empire romain, et les races venues plus tard du Nord; entre les descendants des Gaulois et des Francs, et les descendants des Saxons et des Normands.

Sans doute, de plus en plus toutes les nations sont sœurs. Ce n'est donc pas parce que la Constitution dont il s'agit vient de l'Angleterre qu'il faut la repousser. Avons-nous repoussé les découvertes de Newton? Un échange mutuel est désormais la loi des nations. Nous appartenons à l'Humanité, avant d'être patriotes. L'Humanité était virtuellement avant les nations, et elle sera après elles; car les nations ont pour but de la constituer. Mais c'est précisément pour que l'Humanité puisse se constituer, que la France ne saurait abandonner sans danger et sans ignominie le rôle que la Providence lui a si clairement désigné.

Pourquoi est-elle au centre de l'Europe? pourquoi a-t-elle autour d'elle, comme une famille, toutes les parties de la grande famille qui s'appela d'abord le monde romain, et qui ensuite s'appela le Christianisme et l'Église?

Encore une fois, selon nous, les nations aujourd'hui sont sœurs, c'est-à-dire égales.

L'empire est aboli comme la papauté. L'égalité est la loi du monde; cette loi est pour les nations comme pour les individus. Ce n'est donc

pas la suprématie comme l'entendaient les rois, comme l'entendent les diplomates, comme l'entendent encore (il faut bien le dire) les nations elles-mêmes, que nous réclamons pour la France. Non, toutes ces idées de suprématie sont des restes de la tyrannie du passé, qui malheureusement fascinent encore les esprits.

Ce que nous réclamons pour la France, c'est sa fonction particulière au centre de l'Europe. L'Humanité va se former : peut-elle se former si la France, enchaînée par une Constitution qui lui est étrangère, ne remplit pas sa fonction ? Il ne s'agit donc pas d'elle seulement, il s'agit de l'Europe, il s'agit de l'Humanité.

Le passé tout entier surgit pour dire que, dans toutes les périodes antérieures d'inégalité et de lutte entre les hommes, entre les peuples, la France a eu un rôle spécial, une primauté, une suprématie. Sans doute ce rôle doit être aujourd'hui transformé par elle, mais il ne doit pas cesser; sans quoi la vie cesserait en Europe, sans quoi le progrès humain serait entravé non pas seulement en France, mais dans l'Europe entière.

Oui, je dis que la France a un rôle nécessaire, providentiel, qui intéresse toutes les nations, tous les hommes. Ce rôle ! qui peut le nier ? Il n'est pas seulement écrit dans l'histoire, il est écrit dans la géographie. Il est marqué dans l'espace comme dans le temps. Comment l'avenir ne le renfermerait-il pas, ainsi que l'a renfermé le passé ?

Je sais que la civilisation s'est déplacée, qu'elle a marché de l'équateur aux pôles, de l'Inde à l'Égypte, de l'Égypte à la Grèce, de la Grèce à l'Italie, de l'Italie à l'Europe occidentale, et qu'aujourd'hui l'activité physique et matérielle a établi son siège en Angleterre. Mais c'est précisément là qu'est la question, pour la France comme pour le reste de l'Europe. La civilisation anglaise est-elle le dernier mot de l'Humanité ?

Oh ! combien les Royalistes, assis sur toutes ces ruines augustes que l'on appelle la Monarchie Française, représentent mieux la France, l'esprit de la France, les destinées de la France, que les partisans aveugles de la Constitution d'Angleterre ! S'ils n'entendent pas l'avenir, ils comprennent au moins le passé. S'ils ne voient pas la fonction nouvelle de l'empire de Clovis et de Charlemagne, ils ne nient pas du moins sa splendeur éteinte. Ils lisent écrit sur la configuration du globe, aussi bien que dans les annales de l'histoire, que la France est la nation religieuse par excellence, et, comme ils disent, catholique ou universelle ; qu'elle est le lien de la confédération des peuples, le lien de la société spirituelle des hommes, l'anneau qui relie l'Europe en un seul corps. Le passé tout entier a donc un sens pour eux ; et si quelque chose les aveugle sur l'avenir, c'est ce passé lui-même : voilà leur excuse. Ils veulent la continuation des formes de ce passé ; mais c'est parce qu'ils sentent d'une certaine façon la vie que ren-

fermaient ces formes. Mais les hommes qui portent à la Constitution Anglaise leurs vœux et leurs hommages ne se montrent pas plus doués de l'intelligence du passé que de celle de l'avenir. Ils ne vivent que dans un présent sans infini et sans gloire.

Je leur pose donc cette question, à ces hommes : Comment doit se continuer, pour être digne de lui-même, le peuple qui fut le premier-né des Barbares, le premier initié, le premier civilisé, le premier qui abandonna les forêts, le premier qui cessa de brûler des hommes sur les autels druidiques pour adopter les mœurs policées de la Grèce et de Rome, le premier qui abandonna le polythéisme pour la religion du Christ, le premier qui comprit la sagesse des évêques et la nécessité d'unir et de pacifier la terre désolée, le premier enfin qui fonda l'Europe en fondant l'Eglise, le peuple de Clovis et de Charlemagne ?

Je leur demande aussi ce que deviendra l'Europe, si le peuple *central* de l'Europe ne remplit plus sa mission, s'il se met à la suite d'un peuple *insulaire*, qui n'a jamais eu en Europe jusqu'ici qu'un rôle de conquérant déprédateur, le rôle des Normands.

L'Angleterre n'est qu'une partie de l'Europe, dont la France est le centre et le résumé. L'Europe, tout entière, moins les Russes, se retrouverait, au besoin dans la France. La France a dans ses veines du sang de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne. L'Angleterre

elle-même, comme civilisation, en dépend. Nous avons conservé la souche de ses anciens habitants et la souche de ses derniers conquérants.

Or, a-t-on jamais vu une nation *principale*, comme a été la France depuis Charlemagne, se régénérer en prenant la Constitution d'un autre peuple?

Dans quel état est donc la France aujourd'hui, végétant sous la Constitution des Anglais? Elle est ce que Waterloo l'a faite; elle est en captivité: la Constitution Anglaise est l'île Sainte-Hélène de la France.

CHAPITRE IV.

Oui, la France a un rôle providentiel dans les destinées de l'Europe et dans la constitution de l'Humanité; et ce rôle est nécessaire à sa propre existence. La France doit périr, si son action civilisatrice sur l'Europe lui est enlevée.

Il y a une loi admirable à tirer de l'état même de lutte et d'antagonisme où les hommes et les nations ont vécu jusqu'ici. Les nations jusqu'à ce jour se sont fait mutuellement la guerre: pourquoi? parce que leur sort est d'influer les unes sur les autres, et que la vie, pour chacune d'elles, est dans leur solidarité.

Une théorie régnait, au seizième et au dix-septième siècle, sur ce qui constitue la vie des nations. Machiavel, Bodin, Puffendorf, Grotius, Bacon, Hobbes, tous les grands politi-

ques, étaient persuadés que la guerre était indispensable pour le bon régime et la vie des peuples. Ils comparaient la guerre au mouvement, qui est nécessaire au corps humain.

Cette théorie est fautive; mais c'est dans sa forme seulement qu'elle est fautive. Dites que chaque peuple, pour son propre bien et sa propre existence, a besoin d'agir sur les autres peuples; et vous direz la plus certaine des vérités.

L'avenir transformera l'idée des politiques du seizième et du dix-septième siècle. Ce n'est pas la guerre, c'est l'influence civilisatrice qui est nécessaire aux peuples. Au fond, les grands conquérants ont été de grands civilisateurs. La guerre, la conquête peut cesser et doit cesser; c'est une forme du passé: mais l'activité extérieure et objective ne doit pas cesser avec les guerres et les conquêtes. Toute nation qui ne donne rien à ses voisins, qui n'agit pas extérieurement et objectivement, est destinée au marasme, à la maladie, à la mort. La France doit-elle mourir, et veut-elle mourir?

L'indispensable nécessité de la guerre extérieure pour la santé intérieure des États, voilà, dis-je, la doctrine unanime des plus grands esprits politiques jusqu'au dix-huitième siècle, et Montesquieu lui-même ne l'a pas complètement rejetée (1). Est-ce poison, est-ce nour-

(1) J'ai démontré ce point important de l'histoire de la

riture que cette doctrine? Ce sera comme vous saurez l'entendre. Ce sera poison, si vous regardez que l'action mutuelle des nations doit consister dans l'envahissement, la conquête; que les nations ne peuvent agir les unes sur les autres que par la domination et la tyrannie; que leur voie, enfin, est l'*Inégalité*. Mais si, dépouillant la pensée des politiques du seizième et du dix-septième siècle de sa forme, vous recueillez seulement cette idée : que la vie des nations n'est pas concentrée et ne peut pas se concentrer à l'intérieur; qu'une nation, pour exister, a besoin d'exister hors d'elle, de vivre avec et dans les autres nations ses sœurs; que le but de sa vie, c'est le salut de toutes les nations, le développement de toutes les nations, le perfectionnement de toutes les nations; et

philosophie dans un article de l'ancien *Globe* (1827 ou 1828), intitulé *De l'Union Européenne*. Il y avait alors, sous la Restauration, un professeur de philosophie qui faisait l'apologie de la guerre, et la déclarait à jamais louable et nécessaire. Suivant lui, les vaincus avaient toujours tort; la victoire et le droit marchaient toujours ensemble: le droit était le fait, le fait était le droit. Belle philosophie! Il semble que la conséquence eût été de nous engager à reprendre notre revanche de Waterloo: mais, par une conséquence plus grande, le même professeur, s'inclinant devant la décision du fait, enseignait à la jeunesse à bénir la Charte de Louis XVIII et Waterloo. Où conduisaient de pareilles doctrines? à la destruction de tout idéal, à une complète démoralisation. Ceux qui nous gouvernent aujourd'hui (et ce professeur est du nombre) ont suffisamment montré où mène la sanctification du fait sans idéal. Nous protestâmes en prouvant que dans les derniers siècles la guerre était la conséquence nécessaire de l'organisation intérieure des Etats, et en montrant l'origine et le développement du principe pacifique. (1842.)

qu'ainsi sa voie est l'*Egalité* : alors, de même que la nature a souvent caché un aliment salubre dans des substances vénéneuses, de même dans le poison que vous offrent Machiavel et Bodin, Hobbes et Bacon, Grotius et Puffendorf, et qu'ils ont préparé en voyant agir depuis tant de siècles les rois, les conquérants, tous ceux qui ont dirigé les nations, vous trouverez la vérité, la lumière, la nourriture, la vie.

Cette lumière, encore une fois, c'est qu'une nation comme la France doit cesser de vivre, si elle ne continue pas à exercer son rôle de civilisatrice en Europe. Car une nation ne vit pas seulement par elle-même, en elle-même, et pour elle-même : les autres nations sont nécessaires à sa vie. Et ainsi qu'un homme devient stupide et fou dans la solitude absolue et l'isolement complet, de même une nation s'avilit et se dégrade quand elle n'a pas le rôle qui lui convient dans la société des nations. Pourquoi quelques vaisseaux anglais font-ils aujourd'hui trembler les Chinois ? pourquoi les Chinois nous paraissent-ils de vieux enfants arrivés à la décrépitude sans être sortis de l'enfance ? C'est que la Chine s'est séparée, et s'est, comme on le dit, entourée d'une muraille.

« Il y en a, dit Bodin, qui s'imaginent qu'une » paix continuelle est l'état auquel doit aspirer » un empire ; mais ceci est une grande erreur ; » et il le prouve par une foule de raisons solides tirées de l'organisation des sociétés de

son temps. Ailleurs il consacre tout un long chapitre à montrer comment la guerre extérieure est un remède souverain aux guerres civiles.

Transformez l'idée de Bodin : à la guerre étrangère, substituez une influence civilisatrice, le perfectionnement de l'Humanité par les sciences, les arts, la morale, la politique ; et l'idée de Bodin, dépouillée de sa forme sera solide et vraie. Toute nation a besoin de rivaliser avec les autres nations dans cette voie, et d'agrandir ainsi ses frontières.

Arrivé presque à la fin de son grand ouvrage *du Perfectionnement des Sciences*, Bacon s'étonne d'avoir traversé tout l'océan des connaissances humaines, d'avoir touché à tant de découvertes faites ou à faire, et de n'avoir rien dit d'une science qui domine toutes les autres, de la science du gouvernement. Mais le chancelier d'Angleterre craindrait de se compromettre en écrivant sur la politique ; ses pensées sur ce sujet délicat ne paraîtront, dit-il, qu'après sa mort. Tout ce qu'il peut faire pour le présent, c'est d'indiquer quelques principes généraux d'une incontestable évidence. Or, un de ces principes, c'est que l'art de régner ne consiste pas seulement à rendre un Etat heureux et florissant : il faut l'agrandir, il faut de toute nécessité étendre ses frontières. D'ailleurs la guerre, en elle-même, est une bonne chose ; c'est un exercice salutaire. Bacon compare le corps politique au corps hu-

main : la guerre civile, c'est la chaleur de la fièvre ; la guerre étrangère, c'est la chaleur qui résulte du mouvement, et on sait combien celle-ci est utile à la santé : « *Bellum civile profecto instar caloris febrilis est; at bellum externum instar caloris ex motu, qui valetudini imprimis conducit. Ex pace enim deside atque torpente et emolliuntur animi et corrumpuntur mores.* » Bacon fait plus ; il enseigne franchement un art de nourrir la guerre, de la rendre presque permanente, tout en ayant toujours de son côté, non pas la justice, mais l'apparence de la justice. « Entretenez, dit-il, avec soin l'esprit militaire de votre noblesse ; inspirez au peuple un vif orgueil national, rendez-le chatouilleux sur le point d'honneur ; et ensuite ne laissez jamais échapper la moindre occasion de mettre à profit cette ardeur guerrière. Il est impossible qu'il ne s'en présente pas. Si quelque dégât a été commis sur la frontière, si vos ambassadeurs ou vos marchands ont été insultés, dites que la nation tout entière l'a été ; n'attendez pas qu'on vous fasse réparation, courez aux armes. De plus, en toute occasion, affectez pour vos alliés une vive tendresse ; que leurs injures soient les vôtres ; prenez parti dans toutes leurs querelles : ce fut l'art des Romains ! »

Ces préceptes de Bacon rappellent ceux de Machiavel. Mais il reste vrai qu'une nation qui n'aurait pas avec les autres la relation essen-

tielle que Bacon appelle des guerres (parce que dans le passé la guerre était presque la seule relation possible des nations entre elles, leur grand moyen d'échange de civilisation), qu'un tel peuple, dis-je, perdant le sentiment de sa grandeur et de sa destinée, se corromprait et tomberait dans l'imbécillité. Les nations sont la société de chaque nation. Chaque nation a pour milieu les autres nations. Chaque nation a besoin d'un monde extérieur pour vivre et se développer; et ce monde extérieur, c'est l'Humanité tout entière. Bacon appelle, comme son siècle, cette *objectivité* des nations la guerre; c'était la guerre alors. Nous l'appelons influence, civilisation, agrandissement et perfectionnement de la nature humaine par la religion, la science, l'art, la politique. Le passé est pour Bacon; l'avenir sera pour nous.

CHAPITRE V.

Les géomètres caractérisent les valeurs dont ils s'occupent dans leurs problèmes en disant qu'elles sont *fonction* intégrante les unes des autres. On peut dire de même que la politique extérieure et la politique intérieure d'une nation sont fonction l'une de l'autre. Ce sont deux aspects inséparables de la vie des nations, qui s'impliquent mutuellement. Avec un peu de réflexion, il n'est personne à qui cette vérité échappe.

Il y a quelques mois, un écrivain fort distingué (1) publia une brochure politique où il attribuait tous les maux intérieurs de la France à la décadence de notre influence politique en Europe. Si la France est divisée en partis, si sa vie se consume en discussions stériles, si le caractère national se corrompt, si les mœurs s'altèrent, si le gouvernement s'affaisse, si le scepticisme nous dévore, si l'art retourne à la régence ou à la barbarie, il en faut accuser, suivant cet écrivain, l'abaissement de notre politique extérieure. La France a un rôle à exercer en Europe; elle ne l'exerce pas : de là toutes les maladies qui l'accablent. Il y avait du vrai, beaucoup de vrai dans cette appréciation. Mais comme l'auteur ne définissait pas clairement l'espèce d'influence que la France doit exercer sur l'Europe, ou plutôt comme il ne concevait pas une autre influence que la domination guerrière, la conquête de quelques provinces, la reprise des frontières qu'on appelle naturelles, un certain ton de grandeur dans les relations diplomatiques, une intervention plus énergique dans toutes les affaires générales, enfin une sorte de politique à la queue de celle de Louis XIV ou de Napoléon, il en résulte pour nous que cet écrivain ne faisait que reproduire, à son insu peut-être, l'idée des politiques du seizième siècle, savoir que la guerre extérieure est un *exercice salutaire*

(1) M. Edgar Quinet.

pour les nations. Il ne sortait pas, dis-je, malgré toute son éloquence, de la pensée de Bacon que j'ai citée tout-a-l'heure. Il disait à la France: «Te voilà bien malade! mais la cause de ton mal est assez simple. Tu as la fièvre de la guerre civile, parce que tu ne te livres pas au mouvement salulaire de la guerre étrangère; tu ne prends pas l'exercice hygiénique qui est nécessaire aux nations. Dépêche-toi vite de te guérir; allons, marche, sors de chez toi, promène-toi, donne-toi du mouvement: encore une fois c'est de l'exercice qu'il te faut; l'exercice est indispensable à la santé.»

L'écrit dont je parle vit, je crois, le jour sous le ministère guerrier de M. Thiers. Mais la difficulté de donner à la France cet exercice salulaire qu'on lui conseillait se montra bientôt, et, comme chacun sait, d'une façon assez scandaleuse. On eût dit que la France était tombée en paralysie. D'où cela vint-il? De peu de chose... De notre Constitution. Il y eut le monarque, d'abord, qui, jugeant la bourgeoisie atteinte de *pacificomanie* (le mot est historique), mit haro sur ce beau mouvement; il y eut bien d'autres obstacles que je n'ai pas besoin d'énumérer. Qu'arriva-t-il à l'auteur dont je parle? Il réfléchit, et écrivit une seconde brochure, où, à l'inverse de ce qu'il avait dit dans la première, il démontra que l'abaissement de notre politique extérieure tient au désordre de notre état politique intérieur.

E sempre bene.

Les deux propositions sont, en effet, toutes deux également vraies. La France a un rôle à exercer en Europe; elle ne l'exerce pas : donc elle est malade intérieurement, par ce défaut d'action externe et de vie de relation, comme disent les physiologistes. Voilà une proposition certaine, incontestable, que tout le monde sans doute ne découvrirait pas d'abord, que bien des hommes d'Etat, bien des députés, par exemple, n'auraient pas soupçonnée, mais qu'il est aisé, je pense, de leur faire comprendre. Mais aussi en voici une autre qui n'est pas moins certaine : la France a une mauvaise Constitution politique intérieure ; donc elle n'est pas propre à exercer en Europe le rôle qui lui convient.

Aussi sommes-nous, depuis vingt ans, à même de juger alternativement du mérite de la politique extérieure de la France par sa Constitution, et du mérite de sa Constitution par sa politique extérieure.

CHAPITRE VI.

Il n'y a pas un être qui vive isolé dans l'univers. Tous vivent par leur mutuelle relation; tous vivent par l'Être universel qui, les comprenant tous et les réunissant dans son sein, les fait ainsi vivre les uns par les autres. L'isolement, c'est le néant, c'est la mort. Et l'on voudrait qu'une nation vécût par elle-même, pour elle-même, en elle-même! Non, non;

cela est absurde. Plutôt la théorie du seizième siècle, plutôt la guerre entre les nations ! La guerre est au moins une communication des peuples ; la guerre, c'est, dans le passé, le besoin de la communion des nations. Et voilà pourquoi, en effet, la guerre a été nécessaire pendant tant de siècles, et pourquoi la gloire des conquérants subsistera, même après que la guerre sera en horreur à tout le genre humain.

L'égoïsme est défendu aux nations, comme aux individus ; la nature y répugne. *Væ soli*, a dit la sagesse antique.

Une nation qui n'a pas de rôle par rapport aux autres n'est pas une nation. Une nation, comme la France, qui, depuis son berceau, a eu le premier rôle en Europe, et qui ne se conçoit plus un rôle en Europe, est mille fois perdue.

Mais quel est donc ce rôle d'avenir si nécessaire à la France, qu'il s'agit pour elle d'être ou de n'être pas ?

Si le lecteur veut me suivre dans un épisode, je lui promets qu'il en retirera quelque fruit, et qu'il sera au moins sur la voie du rôle qui convient à la France. Il n'aura plus alors, pour juger l'application de la Constitution Anglaise à la France, qu'à se demander si cette Constitution convient au rôle qui convient à la France.

C'était en 1812. Un million d'hommes avait péri dans les guerres de l'Empire, et pour-

tant l'Europe continuait à n'être qu'un vaste champ de bataille. C'est que vainement la France, après sa Révolution, avait remis à Bonaparte sa destinée et celle du monde. Ce grand homme n'avait su marcher que dans les voies du passé. Il avait foulé aux pieds la Révolution sa mère. Mais l'esprit de liberté, comprimé en France, avait réagi chez les autres peuples. Les nations, elles aussi, vont à l'égalité; elles ne veulent plus de servitude. Le despotisme allait donc périr, et sur la terre même qui l'avait si solennellement condamné avant de se confier à Napoléon. Mais que deviendrait la France et l'Europe?

Il y avait alors un philosophe ignoré qui se faisait sans cesse cette question : « Que deviendra la France et l'Europe? » Cette question le possédait; il en cherchait la solution, il croyait l'avoir trouvée. Il vivait dans cette concentration nécessaire pour les grandes découvertes, qui fit accuser S. Paul de folie par le prêtre romain, et qui fit qu'Archimède se laissa tuer plutôt que de se déranger de son problème. On lit dans une lettre qu'il écrivait à cette époque à un ami pour lui demander de l'argent : « Depuis quinze jours je mange du pain et je bois de l'eau, je travaille sans feu, et j'ai vendu jusqu'à mes habits pour fournir aux frais des copies de mon travail. C'est la passion de la science et du bonheur public, c'est le désir de trouver un moyen de terminer, d'une manière douce, l'effroyable crise dans laquelle toute la société européenne se trouve engagée, qui

« m'ont fait tomber dans cet état de détresse. »

Cet homme donc était occupé de la question que nous touchons en ce moment ; il était occupé du rôle de la France : mais ce rôle se confondait dans sa pensée avec la restauration de la société européenne.

Ce philosophe, qui, suivant les préjugés de la noblesse, descendait de Charlemagne, était, au moins, bien digne de cette descendance. Car il avait le plus profond sentiment de la tradition de la France et de son rôle dans le passé. Il voyait clairement que ce qui avait constitué la France, c'était d'avoir contribué plus qu'aucune autre nation à constituer l'Europe.

Il s'adressait aux savants pour les convaincre que c'était à eux de reconstituer la France et l'Europe ; et trouvant ces savants engagés dans des recherches de détail, il voulait leur persuader de sortir de l'*analyse* et d'entrer dans la *synthèse*.

Mais les savants ne le comprenaient pas. Le monde scientifique était livré à l'analyse, c'est-à-dire à la dissolution, comme le monde humain.

L'ambition, la violence, régnaient dans la politique ; le scepticisme, l'athéisme, dans les croyances morales ; l'analyse dans les travaux scientifiques.

Je ne dis pas que Saint-Simon (car c'est lui) eût trouvé le principe scientifique, moral, et politique, qui pouvait réorganiser la science, la morale, la politique, et par conséquent la

société européenne. Je suis certain, au contraire, qu'il se trompait en croyant que la formule de Newton, *l'attraction*, était ce principe réorganisateur. Mais je dis seulement qu'il jugeait admirablement les causes de *l'effroyable crise*, suivant ses expressions, *dans laquelle toute la société européenne se trouvait engagée.*

Saint-Simon n'est pas bien compris encore. C'était un génie politique. L'histoire, la philosophie de l'histoire, voilà son domaine. C'est parce qu'il sentait la politique et l'histoire, qu'il voulut organiser la science. Ce ne fut pas un génie naturellement métaphysicien, ni naturellement religieux : ce fut un politique.

Mais quand tout est dissous, quand l'analyse dissolvante règne partout, entre toutes les sciences et dans chaque science, entre toutes les religions et dans chaque secte, entre toutes les nations et dans chaque nation, entre tous les hommes et dans chaque homme, entre tous les esprits et dans chaque esprit ; je vous le demande, quel est alors le grand politique, et que doit-il faire ?

Le grand politique se fait savant, philosophe, bien que ce ne soit pas là son génie. Il cherche, il emprunte une idée philosophique générale ; et il veut amener le monde à cette foi commune. Il sait que la politique, c'est une synthèse ; que la politique, c'est le geste de la religion.

La vraie politique, je l'ai déjà dit, est im-

possible à ces époques de dissolution générale. Il faut un travail préliminaire de la pensée.

En attaquant l'analyse, réputée alors la méthode unique, en essayant de restaurer la synthèse, Saint-Simon obéissait à son génie politique.

Aussi je ne crains pas de dire une chose qui pourra étonner. Je ne crains pas de dire que le peuple de l'avenir, comparant Napoléon et Saint-Simon, reconnaîtra le grand politique dans cet homme qui vendait ses habits pour persuader aux savants que le monde était à réorganiser, et que c'était à eux à le réorganiser avec la formule de Newton. Quant à Napoléon, c'est un guerrier et un conquérant.

Pendant donc que le guerrier, le conquérant, se débattait sur le bord de sa ruine, le politique, caché sous les haillons d'un philosophe, s'adressait aux savants, et les conjurait de penser à la situation du monde. Or les savants lui répondaient : « L'analyse ! l'analyse ! Il n'y a pas d'autre voie de découverte que l'analyse ! Bacon l'a bien montré. Nous suivons la méthode de Bacon, nous n'en voulons pas connaître d'autres (1). L'observation des faits, l'analyse, voilà toute la science ! »

(1) Notez que les savants se trompaient et se trompent encore sur le genre de génie et sur la vraie gloire de Bacon. Bacon n'a pas tant préconisé la méthode d'observation que la méthode d'induction ; et pour son propre compte, Bacon procède toujours par les voies *à priori* : c'était un génie essentiellement métaphysicien. Il restreignit d'ailleurs la méthode expérimentale aux sciences physiques, et il en nia positive-

A la fin, un jour, le grand politique se mit en colère, et dans un des cahiers de son *Mémoire sur la science de l'homme*, il adresse aux savants cette verte allocution :

« Croyez-vous, Messieurs, qui si lui, Bacon, sortait aujourd'hui du tombeau, il tiendrait le même langage qu'il a tenu il y a deux siècles! Figurez-vous que ce grand homme, rendu à la vie, assiste à une séance de l'Institut : quel serait son étonnement, en voyant que la philosophie n'est l'attribution d'aucune section de la première classe, qu'elle n'est l'attribution d'aucune classe de ce corps scientifique général (1); de manière que si lui, Bacon, qui sert de guide à l'Institut dans ses travaux de tous les genres, voulait y entrer, il ne pourrait être admis sous aucun prétexte dans la première classe, que la deuxième ne pourrait le recevoir que comme bel esprit, et la troisième que comme érudit.

» Figurez-vous que ce philosophe, sortant de l'Institut, entre à l'Université. Quel serait

ment la portée quant aux sciences morales, en quoi il fut parfaitement clairvoyant. Mais le préjugé de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du nôtre faisait regarder Bacon comme le père et l'apôtre exclusif de la méthode d'observation sans limite et sans réserve.

(1) Il y a aujourd'hui une Section des sciences morales à l'Institut. Mais c'est absolument comme s'il n'y en avait pas. Saint-Simon en dit la raison un peu plus loin, en s'adressant à l'Institut tout entier : « Faites choix d'une idée à laquelle vous rapportiez toutes les autres, et de laquelle vous déduisiez tous les principes comme conséquences ; alors vous aurez une philosophie. »

» son étonnement, en voyant que ce corps scien-
 » tifique enseignant ne se rattache par aucun lien
 » organique au corps scientifique perfectionnant!

» Figurez-vous qu'en sortant de l'Université,
 » il parcourre tous les cabinets politiques de
 » l'Europe. Quel serait son étonnement, en
 » voyant que dans tous on sente clairement et
 » vivement qu'on se trouve dans la position la
 » plus fâcheuse et la plus embarrassante, et que
 » dans tous on ne présente que de petits moyens
 » pour remédier à un grand mal! Quel serait son
 » étonnement de voir qu'on n'y sente pas la né-
 » cessité du rétablissement d'une institution po-
 » litique commune à tous les peuples européens,
 » pour les lier politiquement, et mettre un frein
 » à l'ambition nationale de chacun d'eux!

» Nous voici arrivés si loin, qu'il ne nous
 » reste plus qu'un pas à franchir pour nous trou-
 » ver au point de vue général. Ce serait une es-
 » pèce de lâcheté, dans cette *houzarderie* scien-
 » tifique, de revenir au corps de nos pensées,
 » après avoir été si près du pic de notre intelli-
 » gence, sans y avoir monté. Exaltez-vous, Mes-
 » sieurs! nous nous sentons inspiré : Bacon va
 » parler par notre bouche; c'est Bacon qui parle :

» D'abord à l'*Institut* :

» — Messieurs, vous êtes cent soixante, tous
 » gens de beaucoup de mérite, sous le rapport
 » du talent comme sous celui de l'érudition;
 » vous avez des assemblées régulières; vous êtes
 » partagés en classes et en sections, ayant des
 » attributions scientifiques distinctes; vous avez

» des présidents, des secrétaires. Et cependant
» vous ne formez pas une corporation scientifi-
» que; vous n'êtes que des savants rassemblés, et
» vos travaux n'ont point d'ensemble; ils ne sont
» que des séries d'idées accolées, parceque vos
» idées ne se rattachent à aucune conception gé-
» nérale, parceque votre société n'est pas systé-
» matiquement organisée. C'est votre défaut d'or-
» ganisation qui a été cause que vous n'avez fait
» que des réponses partielles, et par conséquent
» médiocres et insuffisantes, à la superbe ques-
» tion que l'Empereur vous a adressée, en vous
» demandant *quels étaient les moyens à employer*
» *pour accélérer les progrès des sciences.* Voulez-
» vous, Messieurs, vous organiser? Rien n'est
» plus facile : faites choix d'une idée à laquelle
» vous rapportiez toutes les autres, et de laquelle
» vous déduisiez tous les principes comme con-
» séquences; alors vous aurez une philosophie.
» Donnez à une de vos classes la philosophie
» pour attribution. Chargez les membres que
» vous y admettez de déduire ou de rattacher
» (suivant qu'ils procéderont *à priori* ou *à*
» *posteriori*), de ou à votre idée fondamentale,
» tous les phénomènes connus; et vous vous
» trouverez systématiquement organisés sous le
» rapport actif et sous le rapport passif, c'est-à-
» dire sous le rapport des idées et sous celui de
» la corporation; et votre force, sous l'un et
» l'autre de ces rapports, deviendra incalcu-
» lable.

» Ensuite à l'Université :

» — Votre corporation n'a qu'une existence
 » bâtarde et précaire ; elle sera nécessairement
 » de très courte durée , si vous ne prenez pas
 » promptement des moyens pour la consolider.
 » Les seuls moyens qui puissent atteindre ce
 » but sont : 1° de vous rapprocher le plus pos-
 » sible de l'Institut, de vous lier intimement avec
 » lui, de vous lier si intimement que vous ne
 » formiez ensemble qu'une corporation, la
 » grande corporation scientifique française (ce
 » corps alors se trouvera divisé en deux parties,
 » ayant des attributions bien distinctes, savoir :
 » l'Institut, celle de perfectionner la science ;
 » et vous, celle de l'enseigner) ; 2° de ne jamais
 » perdre de vue que dans l'enseignement on
 » doit presque toujours donner la préférence à
 » la marche à *priori* sur celle à *posteriori*.

» Enfin au cabinet des Tuileries, en adres-
 » sant la parole à *l'Empereur* :

» — Sire, vos armées ont parcouru tout le
 » continent depuis Cadix jusqu'à Moscou, depuis
 » Hambourg jusqu'aux extrémités de l'Italie.
 » Ainsi votre gloire militaire est à son comble,
 » et les efforts que vous feriez pour l'augmenter
 » ne feraient que la diminuer. Votre jeunesse
 » impériale a été la plus brillante dont l'histoire
 » fasse mention ; vous êtes parvenu à la maturité
 » de l'âge, et votre règne doit prendre le carac-
 » tère de calme et de solidité qui est l'attribut
 » honorable de cette période de la vie. Sire,
 » vous avez pris Charlemagne pour modèle. Sous
 » le rapport militaire, vous l'avez de beaucoup

» dépassé. Mais Charlemagne n'a pas seulement
 » été militaire, il s'est aussi distingué dans la
 » politique; il est le plus grand politique que
 » l'Europe ait produit. Votre grande âme peut-
 » elle supporter l'idée de lui être inférieur sous
 » ce rapport? Charlemagne a été le véritable
 » organisateur de la société européenne; il a
 » systématiquement uni les peuples qui la com-
 » posent, par un lien politique qui est resté
 » intact et a parfaitement rempli sa destination
 » depuis le huitième siècle jusqu'au quinzième,
 » mais qui, depuis le quinzième jusqu'à présent
 » s'est rompu brin par brin, et que Votre Majes-
 » té a fini de détruire en retirant au pape la souve-
 » raineté de Rome. Charlemagne a senti que l'im-
 » mense population de toute une partie du monde
 » et des îles adjacentes, composée de plusieurs
 » nations ayant des mœurs bien tranchées, des
 » langues radicalement distinctes, qui habitaient
 » des climats différents, et ne se nourrissaient
 » pas des mêmes aliments, ne pouvaient pas
 » vivre sous le même gouvernement. Il a égale-
 » ment senti que ces peuples divers, et dont les
 » territoires étaient contigus, seraient néces-
 » sairement dans un état de guerre continu,
 » s'ils n'étaient pas liés par des idées générales
 » communes, et si une corporation composée
 » des hommes les plus savants n'était pas chargée
 » de faire application des principes généraux
 » aux objets qui seraient pour eux d'un intérêt
 » commun, et ne formait pas un tribunal du
 » droit des gens. Il a senti que la religion était

» un code de morale, qui devait être commun
 » à tous les peuples européens, et que le corps
 » administratif composé des ministres de cette
 » religion devait également avoir le caractère
 » d'institution générale. Enfin, il a senti qu'il
 » fallait rendre la religion et les chefs du clergé
 » indépendants, et par conséquent les sous-
 » traire à l'action directe de tout gouverne-
 » ment national. Telles sont les raisons qui
 » l'ont déterminé à donner au pape la souve-
 » raineté de Rome et de son territoire. »

En opposant précédemment Saint-Simon aux
 Royalistes, à ceux qui rêvent la restauration
 de la Monarchie de Louis XIV, et en citant sa
Parabole de 1819, nous disions : « Certes
 » nous ne prétendons pas qu'il y ait dans cet
 » écrit de Saint-Simon une véritable conception
 » du pouvoir et du gouvernement qui convient
 » à la France du dix-neuvième siècle. Loin de
 » là, nous n'y trouvons pas même, à l'état de
 » pureté incorruptible, le germe d'une telle
 » conception.... Saint-Simon n'a réellement
 » produit aucune conception solide de ce genre.
 » Et la preuve, c'est ce qui est advenu de son
 » école. Il a seulement posé admirablement la
 » question (1). » Nous répétons le même juge-
 ment à propos de la citation que nous venons
 de faire. En opposant ici Saint-Simon aux
 Doctrinaires, à ceux qui s'imaginent que la

(1) Voyez la section précédente.

Constitution de l'Angleterre est le lot de la France, nous ne prétendons pas que la vraie conception du rôle de la France en Europe, ni la vraie conception d'une organisation de la France et de l'Europe, nécessaire à ce rôle, se trouvent dans les pages que nous venons de citer. Mais nous prétendons seulement que, sur ce point encore, Saint-Simon a posé admirablement la question.

Nous répétons que Saint-Simon fut un grand politique. Toute son œuvre est dans cette idée : Le temps de détruire est passé, le temps d'organiser est venu. Les savants de l'Empire ne purent pas comprendre qu'entre une idée *à priori* et l'organisation du genre humain, il n'y a que des pas successifs à accomplir, mais aucun abîme. Napoléon, qui lui aussi voulait organiser et se posa en France et en Europe comme organisateur, mais qui n'organisa que par la violence, et non par l'idée, ne l'aurait pas compris davantage. En face de la gloire de Napoléon, qui fit du gouvernement par la force, et qui essaya de restaurer les moules brisés du passé, la royauté, la noblesse, le catholicisme, elle restera vraie cette peinture idéale de Charlemagne : « Charlemagne a été le véritable » organisateur de la société européenne. Il a » systématiquement uni les peuples qui la composent, par un lien politique qui est resté » intact et a parfaitement rempli sa destination » depuis le huitième siècle jusqu'au quinzième, » mais qui, depuis le quinzième jusqu'à présent,

» s'est rompu brin par brin , et que Votre Ma-
 » jesté a fini de détruire en retirant au pape la
 » souveraineté de Rome. »

A quoi a abouti , en effet , toute l'organisa-
 tion par la violence , et non par l'idée , que
 tenta Bonaparte ? A laisser l'Europe dans l'a-
 narchie morale , intellectuelle , et matérielle ,
 et à donner à la France la Constitution poli-
 tique de l'Angleterre.

CHAPITRE VII.

*L'effroyable crise dans laquelle toute la so-
 ciété européenne se trouvait engagée en 1812*
 dure encore , quoique sous une autre forme. Ne
 nous aveuglons pas , et que la paix générale de
 l'Europe depuis 1814 ne nous fasse pas illusion.
 Les mêmes causes qui ont produit les guerres
 de la Révolution et de l'Empire , et transformé
 l'Europe en champ de bataille , continuent
 d'exister. La guerre n'est pas détruite , mais
 elle se poursuit autrement.

Quand Saint-Simon , qui s'était si coura-
 geusement , d'autres diront si follement , atta-
 qué à la source du mal , la *dissolution de toute*
la connaissance humaine , reprochait aux sa-
 vants leur anarchie intellectuelle , et leur di-
 sait : « Je vois parmi vous des maçons , mais
 pas d'architecte ; je vois dans votre atelier une
 multitude de pierres , plus ou moins bien tail-
 lées , et des monceaux de sable et de gravier ,
 que vous êtes tous occupés à porter ici et là ,

mais je ne découvre pas le moindre vestige d'édifice, » ces savants croyaient l'embarrasser en lui demandant : « Expliquez-nous donc pourquoi depuis un siècle toutes les méthodes, hors celle d'observation, sont déconsidérées, rejetées, honnies ; expliquez-nous pourquoi la méthode Baconienne est la seule en honneur. »

Mais Saint-Simon leur répondait :

« La religion chrétienne, qui avait civilisé les peuples du Nord, mis un frein à la débauche dans laquelle l'Italie était plongée, fait défricher le territoire européen, dessécher les marais, assaini le climat ; qui avait fait percer des routes, construire des ponts, établir des hôpitaux ; qui avait répandu parmi le peuple l'importante science de la lecture et de l'écriture ; qui avait partout ouvert des registres pour les actes civils ; qui avait commencé à rassembler des matériaux pour l'histoire ; qui avait diminué et presque anéanti l'esclavage ; enfin, qui avait organisé la société politique la plus nombreuse qui ait jamais existé ; la religion chrétienne, disons-nous, après avoir rendu tous ces importants services, était une institution qui avait rempli son temps, fourni toute la partie utile de sa carrière ; elle avait vieilli ; et cette institution, sous le rapport des lois qu'elle avait données à la société, comme sous celui des juges auxquels elle l'avait soumise, sous le rapport de la morale qu'elle enseignait, comme sous celui des prédicateurs qu'elle mettait en activité, était devenue à charge à

» la société. Voilà pourquoi Bacon a rejeté la
 » synthèse, et préconisé l'analyse. Car la re-
 » ligion était la *théorie scientifique générale*.
 » Or il y avait déjà, à l'époque de Bacon, quinze
 » cents ans que cette théorie était organisée. Il
 » n'était pas étonnant qu'elle se trouvât insuffi-
 » sante pour disposer dans le meilleur ordre les
 » connaissances que l'esprit humain possédait
 » quinze cents ans après; et il était impossible
 » qu'elle pût lier les faits qui n'avaient été décou-
 » verts que postérieurement à son établissement.
 » Ainsi Bacon a fait ce qu'il y avait de mieux à
 » faire, a dit ce qu'il y avait de mieux à dire,
 » a écrit ce qu'il y avait de mieux à écrire
 » pour l'époque à laquelle il a paru, en déconsi-
 » dérant, autant qu'il l'a pu, la philosophie *à*
 » *priori*, et en favorisant de tout son pouvoir
 » celle *à posteriori*. »

Cette réponse s'applique à tout, à la poli-
 tique comme à la philosophie. Si vous me de-
 mandez d'où vient l'anarchie qui dévore au-
 jourd'hui et la France et l'Europe, je vous
 répondrai, comme Saint-Simon : La religion
 du passé a vieilli !

CHAPITRE VIII.

Trente ans se sont écoulés depuis que Saint-
 Simon rêvait ainsi aux moyens de *terminer*,
d'une manière douce, l'effroyable crise dans
 laquelle toute la société européenne se trouvait
 engagée. Les destins qu'il voulait vainement

conjurés se sont accomplis. Napoléon est mort sur son rocher de Sainte-Hélène. La France mourra-t-elle sur son rocher de la Constitution Anglaise?

Enchaînée comme Prométhée, que fait-elle pour l'utilité et le service des autres peuples? Elle n'est plus dans la voie où l'avait lancée Napoléon; et c'est un bien. Mais est-elle dans la voie de l'avenir?

Là est toute la question relativement à la Constitution qui convient à la France. La Constitution qui convient à la France est celle qui convient à la régénération de l'esprit humain en Europe. L'Europe marche-t-elle vers son but, la constitution de l'Humanité? Alors tout est bien, et la France peut souffrir. Mais si l'Europe, comme la France, se débat et meurt dans l'anarchie, si l'esprit humain s'altère en Europe par suite de l'incapacité où la France est réduite, il nous faut, au nom de nos ancêtres, rêver de nouveau à nos destinées.

Est-ce à dire qu'il faille reprendre les combats?... Mais ce serait recommencer précisément sous la même forme *l'effroyable crise dans laquelle l'Europe était engagée en 1812.*

Je sais que de nobles cœurs ne conçoivent pas un autre rôle à la France. Que de fois, soit dans les journaux, soit à la tribune, le lion vaincu a rugi contre les traités de 1815! Combien de patriotes ont formulé ainsi la politique: Pousser de nouveau la France sur le Rhin.

Chose étrange! les hommes seront-ils

donc éternellement des imitateurs du passé? Parceque le rôle de la France dans le passé a pris la forme de la guerre, le rôle de la France dans l'avenir doit-il avoir cette forme? Ne pouvons-nous continuer notre action civilisatrice autrement que par la guerre?

Je jette les yeux sur ce qui se passe aujourd'hui. La France est divisée en deux opinions sur la politique extérieure : ceux qui veulent continuer le rôle de la France par la guerre, ou qui parlent comme s'ils le voulaient; et ceux qui ne veulent plus de rôle pour la France, et qui condamnent leur pays à l'ignominie.

Voilà dix ans, voilà trente ans que dure ce spectacle. Sommes-nous plus avancés aujourd'hui? Nous sommes plus déçus.

Cependant le Nord grandit comme un colosse!!!

Ah! la France a une autre politique à tenter, si elle sait comprendre son destin.

CHAPITRE IX.

Je conviens que jusqu'ici les nations n'ont joué un rôle dans le monde que par la guerre, et qu'elles n'ont exercé d'action les unes sur les autres que sous la forme de *vainqueurs* ou sous celle de *vaincus*.

Les Grecs établissent des colonies sur toutes les côtes de la Méditerranée, et plus tard, sous Alexandre, ils détruisent l'empire des Perses et s'emparent de l'Égypte: ils civilisent alors

en tant que *vainqueurs*. Mais ensuite vient la conquête romaine : alors les Grecs civilisent leurs vainqueurs ; ils civilisent en tant que *vaincus*. Les Grecs ont donc eu une influence civilisatrice sous les deux modes possibles dans le passé. Ils ont rempli ainsi d'une façon complète leur fonction providentielle dans la constitution de l'Humanité, but final de toutes les nations et de tous les hommes. Il en a été de même des Romains. Rome envahit la Gaule, et y porte la civilisation ; les Romains alors civilisent en tant que conquérants, en tant que *vainqueurs*. Mais les Barbares envahissent l'Empire romain : alors les Romains deviennent pour les Barbares ce que les Grecs avaient été pour eux : ils civilisent leurs vainqueurs ; ils civilisent en tant que *vaincus*. L'Eglise est sortie de là ; l'Eglise, c'est Rome qui se fait civilisatrice sous l'habit de prêtre chrétien, et qui se continue ainsi à travers tout le moyen-âge. Elle avait conquis autrefois et civilisé à titre de vainqueur ; elle civilise encore à titre de vaincu. Elle a eu exactement, par rapport à des temps plus modernes, le même rôle que la Grèce avait eu par rapport à des temps plus anciens.

Voilà les deux modes de l'action civilisatrice qu'une nation peut exercer sur les autres nations dans la période d'*Inégalité* qui est le *passé*.

Mais dans la période d'*Egalité* qui est l'*avenir*, en sera-t-il ainsi ? ne peut-il en être autrement ?

Je dis que le problème est résolu, et que désormais ce n'est plus en qualité soit de vainqueurs, soit de vaincus, que les peuples doivent exercer les uns sur les autres une action civilisatrice.

Que la France *se civilise*, et, sans sortir de chez elle, elle *civilisera* le monde. Elle ne sera civilisatrice ni à titre de *vainqueur*, ni à titre de *vaincu*. Elle sera civilisatrice comme il sera permis de l'être aux nations dans la période de l'avenir, dans la période de l'*Egalité*.

Si vous imaginez pour la France un rôle rétrograde, contraire aux grands principes de moralité que la France elle-même a proclamés à l'époque de sa Révolution, vous n'indiquez pas à la France le rôle qui lui convient, mais au contraire celui qui ne lui convient pas.

Je dis que l'*Egalité* est pour les nations comme pour les individus.

Je dis qu'il serait digne de la France de faire écrire par ses artistes sur le tombeau qu'elle érige aujourd'hui à Napoléon, que la volonté de la France est que cet homme soit le dernier des conquérants.

CHAPITRE X.

Autrefois le plan de constitution de l'Humanité s'appelait l'Eglise. Ou est l'Eglise?

Luther l'a détruite, Henri VIII d'Angleterre l'a détruite, Descartes l'a détruite, Voltaire l'a

détruite ; Napoléon , voulant la refaire , n'a tiré du tombeau qu'un vain simulacre , qui , à peine exposé à la lumière du jour , s'est dissous en poussière. Et lui-même a laissé la trace indélébile de son rôle de destructeur impuissant à régénérer ; car , comme le remarque Saint-Simon , il a , sans le savoir , frappé le dernier coup providentiel sur l'organisation du moyen-âge , en ôtant au pape la souveraineté de Rome , ce dou important fait par Charlemagne au pouvoir spirituel qui reliait l'Europe.

Après la chute de Napoléon , il est vrai , on a rendu Rome au pape : mais qu'importe ? le coup était frappé , et c'était le dernier. Qui a fait cette restitution à l'ancien pouvoir spirituel de l'Europe ? Ceux-là mêmes qui ne vivent pas sous la direction de ce pouvoir , qui se sont séparés de sa tutelle il y a trois siècles avec Luther , ou qui n'ont jamais voulu reconnaître cette tutelle : preuve du peu d'importance de ce pouvoir aujourd'hui. Ainsi la France par Napoléon lui ôte la marque de sa souveraineté : mais l'empereur de Russie , qui est pape pour ses sujets , joint au roi d'Angleterre , qui est également souverain spirituel pour les siens , la lui rendent , de concert avec l'empereur d'Autriche , l'éternel oppresseur de l'Italie : n'est-ce pas le même fait , avec un double outrage ?

Sont-ce les papes qui règnent aujourd'hui à Rome , et qui de Rome gouvernent le monde spirituel ? ce sont les Autrichiens , ce sont les

Russes, ce sont les Anglais, ce sont des hérétiques qui gouvernent à Rome. Pourquoi les quatre millions de catholiques polonais sont-ils aujourd'hui sans patrie? Et pourquoi le vieillard qui siège au Capitole, au Vatican, n'a-t-il pas même lancé ses foudres impuissantes contre le Russe, l'hérétique oppresseur (1)? Ne voyez-vous pas bien à ce seul trait qu'il n'y a plus d'Eglise, et que le pouvoir spirituel institué par la religion chrétienne n'existe plus en Europe!

Rome, l'Eglise, ne sont plus que des mots; et il ne reste à la papauté qu'à se creuser une tombe avec les débris de sa crosse brisée, comme le lui a dit un homme qui la servit autrefois avec zèle, et qui sera presque le dernier des prêtres doués de génie que produira le Christianisme (2).

Donc plus de pouvoir spirituel en Europe. On peut dire de ce pouvoir déchu ce que le Tasse dit d'un de ses héros : *Il marchait encore, mais il était mort.*

CHAPITRE XI.

Donc, direz-vous, le pouvoir spirituel ne renaîtra jamais.

Et moi je vous dis que la France est destinée à devenir le pouvoir spirituel de l'Eu-

(1) Il les a lancés au contraire contre les Polonais opprimés.

(2) M. de Lamennais, *Affaire de Rome.*

rope; que ce royaume n'a pas vainement porté pendant douze siècles le nom de *royaume très chrétien* et de *fils aîné de l'Eglise*, et qu'aujourd'hui la succession de l'Eglise lui est ouverte.

Mais examinons cette proposition, que le pouvoir spirituel ne renaîtra jamais.

Si vous entendez que l'ancien pouvoir spirituel ne refleurira jamais, vous avez mille fois raison. Les morts ne sortent pas de leurs tombeaux.

Si vous entendez que le pouvoir spirituel ne renaîtra pas séparé du temporel, vous avez encore raison. Cette dualité est finie. Le monde laïque a vaincu l'Eglise : ce n'est pas pour la reconstituer.

Enfin si vous entendez que l'esprit humain, étant désormais émancipé, ne reconnaîtra plus, au spirituel comme au temporel, de hiérarchie semblable aux hiérarchies du passé, vous avez encore raison. Le droit de souveraineté que l'ancien pouvoir spirituel s'était arrogé sur la société humaine est à jamais aboli. La tyrannie cléricale est détruite comme la tyrannie laïque, la *papauté* comme l'*empire*.

Mais si vous entendez que le désordre actuel des nations et des individus, l'anarchie intellectuelle, morale, et politique, en un mot la *dissolution*, ou ce qu'on pourrait appeler *le déluge*, durera toujours; vous avez tort. Il est déjà sorti de l'arche des colombes

qui nous ont rapporté la promesse d'un nouvel univers.

Vous oubliez qu'il y a derrière la société humaine et dans son sein un Dieu créateur.

Misérable petitesse des hommes de vouloir imiter les créations divines, et de prendre l'horizon pour les bornes du monde!

Quoi! l'Eglise aurait existé pendant douze siècles, et rien ne succéderait à l'Eglise! et le résultat final de la religion du Christ, de la religion de Moïse, de la religion qui a posé dans le monde l'unité du genre humain, serait la dissolution de ce même genre humain, et, comme je disais tout-à-l'heure, un déluge universel? En vérité, cela est trop impie et trop absurde pour que je puisse le croire!

Vous pensez donc que toutes les routes qui pourraient nous ouvrir l'avenir sont fermées? Erreur! La Providence a toujours des instruments en réserve, quand le moment de s'en servir est venu. Comme les grands poètes dramatiques, elle ne montre jamais ses ressources infinies que quand le nœud du drame paraît le plus embrouillé et la péripétie impossible.

Vous dites : Il ne peut plus exister de pouvoir spirituel en face du pouvoir temporel; la société laïque comprend encore le pouvoir laïque, mais ne saurait plus comprendre une caste de prêtres, un pouvoir séparé et indépendant. — A merveille : mais qui vous assure que la société laïque ne peut pas s'organiser

de manière à avoir à la fois un pouvoir spirituel et un pouvoir temporel unis? Le Protestantisme n'a-t-il pas déjà produit une ébauche d'une semblable organisation? La Russie et l'Angleterre n'ont-elles pas concentré sur leurs monarques les deux pouvoirs? Et le pape romain lui-même n'est-il pas, quant aux Etats de l'Eglise, souverain spirituel et temporel à la fois? Que savez-vous donc si l'esprit humain, d'ébauche en ébauche, n'arrivera pas à organiser religieusement la société laïque? Mais je vais plus loin; aujourd'hui même, en France, n'avons-nous pas une ébauche de la réunion de ces deux pouvoirs dans la société laïque? Le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ne coexistent-ils pas dans ce que vous appelez l'Etat, le gouvernement? Or y a-t-il une seule loi qui ne concerne ce qu'on appelle le spirituel aussi bien que ce qu'on appelle le temporel? et le pouvoir législatif actuel, quand il fait des lois, demande-t-il permission à Rome? s'adresse-t-il aux prêtres, aux évêques? Que ce pouvoir spirituel, que vous appelez législatif, ait à peine quelques principes, qu'il n'ait aucune religion, qu'il soit dans l'anarchie intellectuelle, ce n'est pas la question: je dis seulement qu'il n'y a qu'à regarder ce qui se passe, pour voir la tendance évidente et nécessaire de la société à s'organiser complètement.

Vous dites encore: Mais qui voudra reconnaître un pouvoir spirituel? — Et vous en re-

connaissez un! Ne reconnaissez-vous pas les décisions de vos députés? Je viens de vous montrer que ces décisions impliquaient nécessairement le pouvoir spirituel. Vous vous êtes réservé, il est vrai, le droit de critique par la liberté de la presse. Mais supposez que vos députés, au lieu de manquer de principes, eussent des principes, et que vous-mêmes, ayant aussi quelques principes certains, usiez de votre droit de critique pour le perfectionnement et le bonheur des hommes, croyez-vous que les choses en iraient plus mal?

Vous le voyez! la Providence a déjà ménagé à cette société, qui ne croit plus à son ancien pouvoir spirituel, et qui a raison de n'y plus croire, des ressources cachées, pour l'amener au but qu'elle se propose de lui faire atteindre. Ces ressources s'insinuent dans son sein, à son insu même, et pour ainsi dire contre son gré. Les hommes détruisent les formes du passé; mais pendant qu'ils détruisent, il reconstruisent, et ne peuvent faire autrement. Ce qu'il y avait de nécessaire et d'absolu dans ces formes se reproduit sous leurs attaques mêmes; et il se trouve que là où il ne devait y avoir que ruine et néant, il y a déjà un germe qui ne demande qu'à grandir.

Non, non, Sceptiques qui ne croyez qu'à ce que vous voyez, la dissolution actuelle, vos raisons, triomphantes contre l'ancien pouvoir spirituel, n'ont aucune force contre ce qui le remplacera. L'avenir sortira du présent même,

comme le présent a surgi du passé. Ni le passé, ni le présent déjà aussi mort que le passé, ne nous enseveliront dans leur flot immobile! Nous enfoncerions plutôt les portes de l'avenir.

CHAPITRE XII.

Mais on objecte encore : Les nations, depuis quatre ou cinq siècles, ont été occupées à détruire la monarchie universelle que le pontife romain exerçait; comment voulez-vous que les nations reconnaissent de nouveau un même pouvoir spirituel?

Je réponds ou plutôt j'ai déjà répondu : Autrefois l'homme ne pouvait commander à l'homme que par une action directe, immédiate, et plus ou moins matérielle : de là la guerre, la violence, l'esclavage, les conquêtes, les tyrannies, les despotismes de toute espèce. C'était la période d'Inégalité. Aujourd'hui l'homme peut commander à l'homme autrement que par une action directe, immédiate, et matérielle : de là l'abolition de la guerre, de la violence, de l'esclavage, des conquêtes, des tyrannies, des despotismes de tout genre. Nous entrons dans la période d'Égalité.

La vie de l'Humanité s'est développée; l'homme, suivant sa loi, a échappé de plus en plus à l'animalité. S. Paul, voulant montrer comment ce que les Chrétiens appelaient la résurrection est possible, se trouve avoir en effet exposé, sous cette image de la résurrec-

tion, comment la vie continue de l'Humanité s'accomplit. Le passage de ce plus grand des métaphysiciens est sublime : « Simples que » vous êtes ! » s'écrie S. Paul répondant à ceux qui croyaient ressusciter sans changement, « ne » voyez-vous donc pas que ce que vous semez » ne reçoit point de vie, si premièrement il » ne meurt ? Et ce que vous semez n'est pas » précisément le corps qui doit naître ; c'est un » simple grain de froment, par exemple, ou un » grain de quelque autre espèce. Mais Dieu lui » donne un corps, tel qu'il lui plaît, à chaque » semence suivant son espèce..... Il en est de » même des morts dans la résurrection. Leur » corps est semé dans la corruption, mais il » ressuscite, dans l'incorruptibilité ; il est semé » dans l'ignominie, il ressuscite dans la gloire ; » il est semé dans la faiblesse, il ressuscite dans » la puissance ; il est semé corps animal, il res- » suscite corps spirituel. Adam le premier hom- » me fut fait une *âme vivante*, mais le dernier » Adam sera fait un *esprit vivifiant* (1). »

Ce grand philosophe a raison. L'Humanité prend de plus en plus, dans ses résurrections un *corps spirituel*. Elle sème dans la corruption, et il en sort l'incorruptible ; dans l'ignominie, et il en résulte la gloire ; dans la faiblesse, et il en jaillit la puissance. Ce qui était animal ou voisin de l'animal devient spirituel. L'animal s'élançe sur sa proie, la tue, et la

(1) I. Cor., c. xv, v. 36-45.

dévore : voilà l'animalité. L'homme s'élance sur l'homme, et le fait esclave : voilà l'humanité, mais encore voisine de l'animalité.

Cependant ce premier fait produira la civilisation. L'homme commandera à l'homme d'abord brutalement, et par un contact matériel, nécessaire à leur communication. Mais l'homme finira par influencer sur l'homme, à titre égal et réciproque, sans violence et sans avoir besoin de la proximité, par le seul fait de la communion des esprits.

J'ai dit plus haut que les anciens grands peuples, les Grecs par exemple ou les Romains, avaient, par suite de cette loi nécessaire du contact, agi de deux façons sur les autres peuples, d'abord en tant que vainqueurs, ensuite en tant que vaincus. La Grèce n'aurait pas pu civiliser autrement. Sans la guerre, ses conceptions auraient-elles jamais pénétré chez les Perses, en Egypte, ou chez les Romains ? Il y avait à cela impossibilité absolue. Les civilisations étaient alors distinctes et fermées les unes aux autres, comme l'est encore la Chine aux peuples de l'Europe. Il fallut donc qu'Alexandre renversât l'empire des Perses, et fondât Alexandrie. Il fallut que la Grèce, ne pouvant vaincre Rome, fût vaincue par elle. Il fallut que des esclaves grecs vissent à Rome instruire les Romains.

C'est ainsi que l'Humanité semait, suivant l'expression de S. Paul, la vie par la mort, que la corruption produisait un germe incorruptible,

que l'ignominie de la guerre produisait la gloire de la civilisation, que l'impuissance des vaincus donnait naissance à une nouvelle puissance, et que l'Humanité prenait un nouveau corps de plus en plus spirituel.

Sans remonter si haut, qui nous empêche d'admirer dans les temps modernes cette même marche de la civilisation dans son cours irrésistible? Certes la noblesse féodale et la monarchie, dont l'œuvre, à travers tout le moyen-âge, fut de composer peu à peu les empires, n'avaient pas même le pressentiment de l'ordre social que leurs travaux devaient amener. C'était pour elles-mêmes qu'elles se livraient à tant de fatigues et de périls. Mais à mesure que leurs conquêtes s'étendaient, leur force s'épuisait. Toutes ces peuplades qu'elles avaient réunies violemment devaient finir, sous leur tutelle et sous celle d'un clergé également conquérant, également brutal, par se fondre véritablement en nations. Les mêmes habitudes, la même religion, la même langue, règneraient sur de grands territoires. Combien alors la civilisation allait devenir rapide! Une vérité découverte le serait à l'instant pour des millions d'hommes, un noble sentiment irait faire battre à la fois des millions de cœurs. L'Egalité devait sortir de là.

L'Egalité en est sortie, ou du moins la Révolution Française l'a proclamée en principe. Et la Révolution Française a eu raison de la proclamer; car le *corps spiri-*

quel de l'Humanité est presque déjà formé.

Ce qui caractérise, en effet, les temps modernes comparés aux temps anciens, et ce qui résume en une seule phrase tous les progrès de la civilisation, c'est, comme l'ont formulé déjà plusieurs penseurs (1), la *substitution de la parole écrite à la parole parlée*.

Un sauvage ne peut influencer sur un autre sauvage qu'à la distance où peut s'étendre sa voix. De Maistre, écrivant à Saint-Pétersbourg, agit de proche en proche sur tous les habitants de la terre.

Rome rassemblait ses citoyens au forum : la France est un forum, où vingt journaux parlent chaque matin à des millions de citoyens. L'Europe est un forum plus vaste encore, où toutes les nations ont la parole, où tous les hommes peuvent se faire entendre.

Pour gouverner spirituellement le monde, Rome catholique avait encore besoin de ses légats et de ses légions de moines répandus dans toute l'Europe, et disséminés à travers toutes les monarchies. La Rome de l'avenir influera sur le monde en se gouvernant elle-même, en se civilisant, en s'organisant. La Rome de l'avenir ne sera pas, suivant l'expression de la Bible répétée par S. Paul, une *âme vivante* (c'est le mot dont la *Genèse* se sert pour exprimer la vie des animaux) ; mais, suivant l'autre expression que S. Paul oppose à la première, un *esprit*

(1) Fabre d'Olivet, M. Ballanche.

vivifiant ; elle n'exercera aucun despotisme, et sera écoutée et crue parce qu'elle *vivra*.

Ce n'est pas gouverner que de gouverner ainsi, dira-t-on. Non, certes, ce n'est pas gouverner comme on l'entendait dans la période de l'Inégalité. Mais c'est gouverner comme on doit entendre le gouvernement humain dans la période d'Égalité.

Donc, en définitive, de ce que les nations, en vertu même du sentiment qu'elles ont aujourd'hui de nos principes d'égalité, de liberté, et de fraternité, repousseraient infailliblement tout pouvoir spirituel dans le genre de l'ancien pouvoir spirituel, qui jusqu'au bout s'est obstiné à intervenir *matériellement* dans leur organisation, il est absurde de conclure que l'unité spirituelle du monde ne renaîtra jamais.

CHAPITRE XIII.

La preuve que l'ancien pouvoir spirituel est bien mort, mais aussi la preuve que le genre humain ne peut subsister sans ordre, et que l'ordre renaîtra, c'est que nous avons aujourd'hui une sorte de pouvoir spirituel *intérieure* pour l'Europe : c'est la *Sainte-Alliance*.

Dans les pays où le soleil ne luit presque pas durant des mois entiers, il y a ce que les physiciens appellent des aurores boréales. Cette lumière n'est ni l'aurore véritable, ni le midi, ni le crépuscule ; le soleil n'y est pour rien ; c'est un tout autre phénomène : et pourtant les La-

pons et différents peuples du Nord y trouvent un supplément à la véritable lumière, et bénissent ce bienfait de la prévoyante nature. Aujourd'hui le soleil de l'Humanité est caché sous l'horizon, comme il arrive toujours aux époques de palingénésie. Le crépuscule achève de s'éteindre à Rome; l'aurore véritable doit, suivant notre opinion, luire en France. Mais le Nord nous a donné une aurore boréale pour suppléer à la longueur de la nuit, et au retard que le soleil apporte dans sa course. C'est le simulacre de pouvoir spirituel qu'on appelait franchement sous la Restauration la Sainte-Alliance, et que nos ministres appellent aujourd'hui, par je ne sais quel déguisement hypocrite, le *concert européen*.

Quand les Russes s'avançaient vers Paris, l'empereur Alexandre se sentit tout-à-coup pris d'un grand vertige. Il n'avait pas de supérieur sur la terre; car il réunissait la couronne et la tiare; son gouvernement était complet et despotique. Quelle doctrine ou quelle révélation le préserverait de la folie qu'engendre l'excès de la fortune? Qui lui expliquerait, à lui, vrai chef de Barbares en présence du Midi vaincu, la signification de son destin et l'usage qu'il devait faire de sa victoire? Attila sentit les mêmes mouvements quand il lui fut donné de porter la main sur Rome. Alors une femme à demi visionnaire, à demi inspirée, s'approcha d'Alexandre, et lui dicta la Sainte-Alliance. « Arrivé, dit un historien, au com-

» ble de sa gloire, Alexandre paraît confondu
» par le spectacle de ces immenses changements
» où la Providence l'a si miraculeusement pris
» pour instrument. Son ambition personnelle
» s'efface, dominée par une ambition toute cé-
» leste. Il se regarde comme une de ces puissances
» prédestinées que Dieu envoie parmi les hom-
» mes, quand il veut y accomplir par une main
» mortelle ses sublimes desseins. Déjà en 1814,
» chaque fois qu'il survenait dans le conseil
» quelque difficulté, il s'adressait directement à
» Dieu, et l'implorait. Mais en 1815, ces idées
» religieuses avaient pris sur lui encore plus
» d'empire. Napoléon n'était plus seulement à
» ses yeux un adversaire, mais un impie ; il le
» considérait comme le génie de la guerre, le
» principe du mal, tandis que lui, triompha-
» teur par la grâce de Dieu, il croyait repré-
» senter au contraire en sa personne le génie
» du bien et de la paix. C'était là cette singu-
» lière dualité que madame de Krudener, qui,
» par la fascination de ses extases, exerçait tant
» d'ascendant sur son esprit, traduisait dans le
» langage visionnaire par le symbole de l'ange
» noir et de l'ange blanc. Le projet de la Sainte-
» Alliance sortit de cette source toute mystique.
» Ensuite, jusqu'à la fin de sa vie, l'agrandis-
» sement de son propre empire, et la persistance
» dans les plans de politique nationale de Pierre-
» le-Grand et de Catherine, parurent ne plus
» former pour Alexandre que des questions se-
» condaires. *Il ne peut plus y avoir*, disait-il,

» de politique anglaise, française, russe, prus-
 » sienne, autrichienne; il n'y a plus qu'une
 » politique générale, qui doit, pour le salut
 » de tous, être admise en commun par les
 » peuples et par les rois. C'est à moi de me
 » montrer convaincu des principes sur lesquels
 » j'ai fondé l'Alliance. La Providence n'a
 » pas mis à mes ordres huit cent mille soldats
 » pour satisfaire mon ambition, mais pour pro-
 » téger la religion, la morale, et la justice,
 » et pour faire régner les principes d'ordre
 » sur lesquels repose la société humaine (1). »

Il est évident que la Sainte-Alliance fondée,
 suivant Alexandre, « pour protéger la religion,
 » la morale, et la justice, et pour faire régner
 » les principes d'ordre sur lesquels repose la
 » société humaine, » était une reconstitution
 du pouvoir spirituel joint au pouvoir temporel.

Mais quelle religion, quelle morale, quelle
 justice, ferait régner la Sainte-Alliance? Quels
 sont les principes d'ordre sur lesquels repose
 la société humaine?

Cinq rois se déclarent donc compétents pour
 le dire!

Or, de ces cinq rois, l'un est le pape russe,
 un autre est le pape anglican, un troisième
 est luthérien, un quatrième règne sur un mé-
 lange à peu près égal de catholiques et de pro-

(1) M. Jean Reynaud, article *Alexandre* dans l'*Encyclopédie Nouvelle*. Voyez aussi les témoignages de M. de Châteaubriand sur Alexandre, dans le *Congrès de Vérone*.

testants ; le dernier enfin est catholique , mais représente un peuple qui se fait gloire d'avoir produit Montaigne, Bayle, Descartes, Voltaire, Diderot, Jean-Jacques Rousseau, et deux siècles de radicale incrédulité.

Pape de Russie , pape ou papesse d'Angleterre , et vous , M. de Metternich , espèce de maire du palais d'un monarque qui commande à des sujets de tant de religions diverses ; et vous , successeur de l'impie Frédéric , qui réglez sur tant de communions protestantes ; vous , enfin , monarque constitutionnel de la nation qui a proclamé un jour , sur les ruines de tout le passé , le Culte de l'Être Suprême , et qui , n'ayant pu formuler et réaliser sa religion , reconnaît encore , par une fiction , le pape pour souverain spirituel , accordez-vous d'abord , et dites-nous votre symbole.

Mais quand vous vous accorderiez , sublimes révélateurs , quand vous auriez un symbole commun sur *la religion, la morale, la justice, et les principes d'ordre sur lesquels repose la société humaine* , quelle puissance légitime avez-vous sur moi relativement à ces questions ? Vous ai-je jamais vendu mon âme ?

Nous autres Français , Italiens , Espagnols , ou Allemands , ou Anglais , quand donc avons-nous reconnu le pape de Russie ?

Ou bien quand avons-nous reconnu le pape anglais ?

Ou bien quand avons-nous reconnu M. de Metternich pour pape en cinquième ?

Ou bien encore quand avons-nous reconnu la souveraine intelligence du roi de Prusse?

Ou enfin quand avons-nous déclaré pape notre propre roi?

Je conçois que l'absolu monarque de toutes les Russies, pape et empereur, ait pu répondre de ses sujets; mais je ne le conçois pas même du pape anglais, qui n'est pape que pour une partie des siens; je le conçois moins encore de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, qui règnent sur des sujets catholiques ou sur des sujets protestants attachés au libre examen; et enfin je ne le conçois pas du tout du roi de France. Car ou la France est encore catholique, ou elle est incrédule. Si vous la regardez comme catholique, c'est le Pape évidemment qui devrait figurer en son nom dans une Alliance où l'on décide *de la religion, de la morale, de la justice, et des principes d'ordre sur lesquels repose la société humaine*. Si au contraire vous l'acceptez avec son incrédule, et la jugez digne de communier avec vous, comme aucun symbole de foi n'a jusqu'ici convenu à sa vaste pensée et à sa soif d'avenir, il faudrait d'abord lui demander ses pouvoirs pour régler en son nom de la religion.

Et puis enfin n'y a-t-il que ces cinq nations dans le monde? et tout ce qui est encore catholique ne compte-t-il pas? L'Espagne, le Portugal, l'Italie, les petits Etats d'Allemagne, et l'Amérique tout entière, liée à la civilisation européenne, ne sont-ils rien? Je ne parle plus

du Pape : évidemment , en le couronnant de nouveau , et en lui rendant Rome , vous avez fait une amère ironie , puisque vous ne l'admettez pas même dans votre concile religieux. Il est vrai que si vous l'admettiez , il faudrait , ou vous retirer tous devant lui , ou convoquer avec lui un *concile universel*.

Savez-vous , sublimes Monarques , qui vous faites pape à cinq que vous êtes , savez-vous que vous n'êtes pas même chrétiens , quand vous violez ainsi toutes les règles de la hiérarchie chrétienne et toutes les traditions de l'Église. Nous en appelons contre vous , contre votre usurpation spirituelle et temporelle , au concile général des nations.

Evidemment le rêve d'Alexandre n'était qu'un rêve , ou l'établissement d'une tyrannie nouvelle dans le monde. Il le sentit lui-même ; son vertige revint , et continua jusqu'à sa mort : il alla bientôt rejoindre Napoléon dans la tombe.

Quand vous visitez Pompeï ou Herculaneum , vous retrouvez encore tout à sa place comme au jour de l'ensevelissement. Voilà l'effet que devait produire et qu'a produit , autant que possible , pour l'Europe , la constitution de cet étrange pouvoir spirituel.

L'avenir comparera la Sainte-Alliance à ces *trêves de Dieu* qui suspendaient les batailles. Mais ce prétendu pouvoir spirituel n'a pas d'autre nom.

Oui , Dieu a imposé à l'Europe une *trêve* !

C'est apparemment pour que nous en profitions, non pas pour recommencer la guerre, mais pour organiser la religion et la paix.

CHAPITRE XIV.

En attendant que nous y songions sérieusement, l'effroyable crise dans laquelle l'Europe était engagée en 1812 existe encore, je le répète; et, pour ne pas se traduire par un vaste champ de bataille, elle n'en est pas moins effroyable.

Supposez qu'une suspension d'armes eût eu lieu en 1814 entre Napoléon et les puissances coalisées; que chacun eût gardé ses positions, attendant chaque jour le signal des combats. Tout est encore dans l'état où cette suspension de guerre aurait tout laissé il y a trente ans.

La Russie alors occupait militairement la Pologne: donc, dans cette supposition, elle aurait gardé la Pologne jusqu'à la reprise des hostilités. Les Autrichiens auraient fait de même relativement à l'Italie. Il n'y aurait eu par conséquent en Italie, en Pologne, qu'un gouvernement militaire; nulle vie nationale, nulle activité intellectuelle: la guerre n'est pas un temps propice pour les arts de l'esprit, pour le perfectionnement de la science. On aurait vécu d'une vie matérielle, en attendant de nouvelles batailles. Hé bien, n'est-ce pas le spectacle que présentent aujourd'hui et l'Italie

et la Pologne! Seulement vingt ans de tyrannie, des insurrections étouffées, des échafauds dressés, des prisons remplies, la Sibérie peuplée de captifs polonais, le Spielberg étouffant dans la solitude de ses caveaux meurtriers l'intelligence des plus nobles enfants de l'Italie, tous les excès du despotisme et tous les maux de l'esclavage, ont encore rembruni le tableau.

L'Espagne en 1814 avait repoussé, avec l'aide des Anglais, mais sans le concours de son monarque, alors captif, les armées françaises, et reconquis son territoire par une guerre d'insurrection. Elle se serait donc agitée tumultueusement, libre mais sans direction politique, détachée à la fois et de sa monarchie impuissante et du grand centre auquel elle est naturellement liée, la France. L'attaque fratricide de Napoléon, en l'insurgeant contre la France, elle, la sœur de la France et sa coadjutrice avec l'Italie dans la cause générale de la civilisation sortie des Romains, l'aurait laissée sans base et sans boussole. Qu'est-il advenu en effet? L'Espagne ne s'est-elle pas agitée depuis vingt ans dans des guerres civiles jusqu'ici sans issue? Mais là aussi des échafauds, des fusillades, des cachots, des victoires et des défaites avortées, la discorde entre toutes les provinces, la discorde dans la famille même qui représente encore symboliquement l'unité de la monarchie, ont effroyablement rembruni le tableau.

L'autre partie de la péninsule, le Portugal,

se serait trouvé dans la même indépendance et dans la même situation indécise et contradictoire. Là aussi, en effet, les frères se sont armés pour leur perte mutuelle. Mais les Anglais étaient à Lisbonne en 1814 : ils y sont encore. Ils écrasaient le Portugal de leur protection : ils l'écrasent encore. La situation n'a pas changé.

Et toi, noble Germanie, toi le centre de l'Europe avec la France, où en étais-tu alors, et as-tu bien avancé dans ta voie idéale depuis ces trente ans ? Je te vois encore en armes contre la France. Oh ! qu'ils sont insensés ceux qui prennent à tâche d'allumer l'esprit de rivalité et d'antagonisme entre les deux peuples dont l'alliance constituera l'Europe sur des bases inébranlables, et dont l'un est destiné à donner à l'Humanité le Nord, comme l'autre est destiné à lui donner le Midi ! Quoi ! si la guerre reprenait, l'Angleterre ou la Russie pourraient encore se vanter d'armer l'un contre l'autre les deux peuples qui ont donné au monde la Réforme et la Philosophie !

Il faut vraiment que depuis ces trente ans l'Europe n'ait pas vécu ! J'en atteste l'état actuel de l'esprit humain. La division des nations est au comble : qu'on me montre le lien commun qui les unit.

Ce lien manque ; les rois ne l'ont pas trouvé, les nations ne le connaissent pas ; et les hommes, sous le joug de la Sainte-Alliance, vivent,

non pas pour se rapprocher, mais pour se diviser et se combattre.

Qu'ont donc fait les cinq personnages qui décident du monde au spirituel comme au temporel?

Vainement ils se sont établis pouvoir spirituel de l'Europe et du monde entier. Il ne leur manquait pour cela qu'une chose, c'était d'être pouvoir spirituel.

Aussi l'union n'a-t-elle pas même pu subsister un instant parmi eux. Au rêve d'Alexandre ont succédé cinq *despotismes* contradictoires, cinq *intérêts*, cinq *égoïsmes*, c'est-à-dire une véritable anarchie et une tromperie mutuelle. Et ces cinq égoïsmes n'ont su s'entendre et s'accorder qu'en une chose : écraser l'esprit de la France, l'esprit d'égalité, de liberté, et de fraternité (1).

(1) Si quelquefois ils paraissent s'accorder pour proclamer quelque grand principe d'humanité, on peut être sûr que c'est l'intérêt qui a dicté cette mesure, et non la religion. On vient d'en avoir un exemple dans les mesures répressives de la traite des Nègres. Des cinq puissances, quatre n'ont aucun intérêt à protéger cet infame trafic, et une, l'Angleterre, a intérêt à le poursuivre. Voilà pourquoi il est poursuivi; c'est une *prime* accordée à l'Angleterre, à charge de revanche; c'est un calcul d'intérêts. Je demande pourquoi la Sainte-Alliance, qui veut interdire aux Espagnols, aux Portugais, la traite des Nègres, et qui vient de donner aux Anglais le droit de visite, n'empêche pas, au même titre, ces Anglais de forcer les Chinois, le canon sur la gorge, à recevoir du poison en échange de leur thé. Je lui demande pourquoi elle permet à ces Anglais, au même moment, d'avoir des esclaves, oui des *esclaves* dans l'Inde. Je lui demande aussi si les massacres de la Circassie, par les Russes, ne devraient pas être portés à son saint

Je le répète, quand, après trente ans, on contemple l'Europe, on voit deux cent millions d'hommes maintenus dans la torpeur, dans l'ignorance, dans l'esclavage, et la plupart des empires restés au point où les aurait laissés une suspension d'armes en 1814.

La Sainte-Alliance n'a produit, dans la généralité des choses, que l'immobilité. Elle a frappé l'esprit humain en Europe, du moins autant qu'elle l'a pu, d'une sorte d'engourdissement et de léthargie, comme ces puissants magiciens qui par leurs enchantements arrêtent tout-à-coup la vie dans les contes de fées.

CHAPITRE XV.

Je n'ai pas parlé de la France, dans l'hypothèse que je viens de faire d'une simple suspension d'armes en 1814. Était-il nécessaire d'en parler?

En France, en 1814, l'esprit de la Révolution, assoupi par la guerre, devait nécessairement reprendre son cours. Le Dix-Huitième Siècle et la Révolution n'avaient pas été vaincus, mais entravés. La lutte allait donc recommencer comme en 89. Nous aurions, comme

tribunal. Et nous-mêmes, nos razzias d'Afrique, notre guerre sans principes, ne devrions-nous pas la lui déférer?

en 89, des Royalistes, des Girondins, des Républicains.

J'ai démontré dans une autre partie de cet écrit (1) que la Révolution française est une religion en germe. J'ai expliqué ses phases diverses, en montrant comment la nation, ayant renversé l'ancienne religion, dut nécessairement aspirer à une nouvelle, et comment elle épuisa successivement les systèmes qui avaient vu le jour au dix-huitième siècle. J'ai prouvé que cette Révolution ne se comprenait elle-même que comme une législation religieuse; que les Déclarations des droits de nos Constitutions sont des symboles de foi, des professions de dogmes; que la Constituante fut un concile, que la Convention fut un concile. J'ai prouvé aussi que le Culte de l'Être Suprême ne fut pas dans la Révolution un accident, une sorte d'efflorescence et de superfluité, mais que cette tentative tient à l'essence même de la Révolution, au point d'être, pour ainsi dire, comme l'affirmait Robespierre, *toute la Révolution*. « Il faut, disaient nos pères, élever » à la hauteur d'une religion cet amour sacré » de la patrie et cet amour plus sublime et plus » saint de l'Humanité sans lequel une révolu- » tion n'est qu'un crime éclatant qui détruit un » autre crime. »

Ainsi la Révolution Française eut implicitement la valeur d'une Religion nouvelle. Cela

(1) Voyez la première partie.

est incontestable. Quand Brissot, après la fuite de Louis XVI à Varennes, pétitionna pour que la France se constituât en république, Robespierre, alors rédacteur de *l'Ami de la Constitution*, lui reprochant son imprudence, demandait, avec inquiétude et comme s'il eût dès lors prévu tant de catastrophes : *Qu'est-ce que la république ?* Robespierre se montra en cette occasion, comme toujours, le plus profond penseur de la Révolution. Plus tard, lorsque les destins eurent décidé, il essaya lui-même de répondre à cette question qu'il avait posée ; et il institua la religion de J.-J. Rousseau son maître, le culte formulé dans le *Contrat Social*. Ce n'était pas une religion ; et la réaction anti-révolutionnaire commença. Mais il n'en est pas moins vrai que la Révolution est un monde nouveau, une religion nouvelle, de même que la Monarchie est le monde du passé, la religion du passé.

Donc rien de changé par la suspension d'armes de 1814, relativement à cette dualité en France, la *religion du passé* et la *religion de l'avenir*, les Royalistes et les Républicains. Mais aussitôt, comme en 89, un troisième parti surgirait. Il viendrait une secte sans principes, sans religion, qui se poserait comme intermédiaire. Ces hommes, fixés au présent, repoussant la religion du passé, mais n'ayant pas le pressentiment de celle de l'avenir, s'appelèrent Girondins en 1789. C'était un parti nouveau alors et sans expérience ; et précisé-

ment parce qu'il se trouvait entre le passé et l'avenir, il participa de ce que ce passé avait de grand, de ce que cet avenir avait de sublime. Tantôt Républicains et tantôt Royalistes, les Girondins furent les premiers à sonner imprudemment le tocsin de la déchéance de la Monarchie; mais un an après, ils s'alliaient à la Vendée, ils s'alliaient à l'Angleterre. On verrait donc renaître aussi ce même parti du *milieu*, non plus jeune et généreux comme en 89, mais vieux et machiavélique : ce sont les Doctrinaires.

Et qu'est-ce, en effet, que la France depuis trente ans, sinon la lutte incessante de ces trois partis?

La Constitution que l'Invasion et Waterloo nous ont donnée cache la lutte incessante de ces trois partis, mais ne la résout pas.

La Sainte-Alliance, en nous imposant cette Constitution et en la maintenant, n'a donc pas plus résolu le problème quant à la France que quant à l'Europe, et ne le résoudra jamais.

Dirai-je combien, pour la France aussi, le tableau s'est rembruni depuis 1814? Pourquoi insister sur les maux de la patrie, quand cela est inutile, et quand, à chaque heure, à chaque instant, tous les Français les ont présents à la mémoire?

Depuis trente ans, comme un malade qui se retourne dans son lit de douleur, la France se retourne successivement vers le monde et

sur elle-même. Elle se trouve atteinte des deux côtés. Elle a un ulcère au cœur, et elle est couverte de blessures. Elle s'agite convulsivement, et se plaint. Alors les despotes étrangers et ses propres despotes prétendent qu'il faut de plus belle lui river ses fers, de peur que, dans sa fureur, elle ne recommence la lutte.

CHAPITRE XVI.

Je me résume :

1° Il est donc bien certain que l'effroyable crise dans laquelle l'Europe se trouvait engagée en 1812 dure encore. On ne se tue plus avec du canon, on se tue autrement. Les Russes, par exemple, tuent les Polonais par la tyrannie, comme, en 1812, ils les tuaient par la guerre; les Autrichiens écrasent l'Italie sous leur lourd despotisme. La mort, comme dit un poète, a toutes sortes de figures et d'aspects différents. Croyez-vous qu'un homme enchaîné soit un homme véritablement vivant? Homère en parle bien plus profondément, lorsqu'il dit : « Au moment où un homme tombe dans l'esclavage, Jupiter lui enlève la moitié de son âme. » L'Europe tout entière, par la compression où elle est tenue, a perdu plus que la moitié de son âme. Là même où ne règne pas, comme en Pologne et en Italie, la domination étrangère, est-ce la paix qui règne? La paix règne-t-elle en Espagne? Et

là encore où ne se rencontrent ni la domination étrangère, ni la guerre civile déclarée, est-ce la paix? L'Angleterre est-elle en paix, avec l'Irlande si brutalement opprimée que jamais plus affreux spectacle ne désola l'humanité; est-elle en paix avec ses millions d'ouvriers toujours décimés par les crises industrielles, et toujours renaissants, toujours affamés? Oh! c'est là un champ de bataille plus désolant, pour celui qui sait voir, que le champ de bataille de 1812. La France aussi, depuis trente ans, jouit-elle d'une paix véritable? Pourquoi sommes-nous incessamment divisés en factions ennemies? Non, non; tout cela n'est pas la paix; et vainement les diplomates tiennent les clefs du temple de Mars. Ce n'est plus ce dieu, il est vrai, qui parcourt la terre avec Napoléon; mais la Discorde l'a remplacé, sous le règne de la Sainte-Alliance, la Discorde, coiffée de serpents, avec sa torche et son poignard, le teint livide, les yeux égarés, la bouche écumante, et les mains ensanglantées.

2° Il existait autrefois une religion commune à toute l'Europe. C'était le Christianisme. Cette religion, étant parvenue à s'organiser du neuvième au quinzième siècle, avait, sous le nom d'Eglise, engendré toutes les institutions de détail qui ont assuré à l'Europe une supériorité politique décidée sur toutes les civilisations précédentes. Mais l'Eglise, ce pouvoir spirituel de l'Europe, est aujourd'hui détruite. Le Nord tout entier a commencé par s'en sé-

parer ; le Protestantisme a produit des sectes infinies au nom du libre examen. Puis le libre examen ayant donné naissance à la Philosophie moderne, l'incrédulité a achevé l'ouvrage du schisme, et le pouvoir spirituel commun à toute l'Europe a fini par perdre son influence. Napoléon, comme nous l'avons vu, l'a lui-même découronné ; et la ligue des rois du Nord, victorieuse de Napoléon, l'a remplacé par un faux pouvoir spirituel appelé Sainte-Alliance, dont le caractère, comme nous l'avons dit, est celui d'une trêve divinement imposée à la folie belligérante des hommes. Cette usurpation a été, au surplus, la conséquence des progrès successifs de la société laïque dans toute l'Europe. Car la société laïque, après s'être formée sous la tutelle de l'Eglise, a grandi malgré l'Eglise, et a renversé l'Eglise, dans le but providentiel de détruire le faux dualisme de l'Eglise et de l'Etat. L'Europe tout entière est donc aujourd'hui sans pouvoir spirituel, sans unité religieuse.

3° Or, il y a un peuple qui, pendant toute la durée du pouvoir spirituel de l'Europe, a été fidèlement attaché à ce pouvoir, qui l'a le premier reconnu et qui l'a fait triompher. C'est le peuple de Clovis et de Charlemagne ; c'est la France. Ce peuple, voyant le misérable état où l'Eglise s'était réduite elle-même par son aveuglement et sa tyrannie, ne put cependant point se décider à entrer dans la voie du schisme. Le Protestantisme n'était pas conforme apparem-

ment à son génie, ni à sa fonction en Europe. Il en prit seulement le principe ou la méthode, c'est-à-dire l'examen, et n'en prit pas l'application. Il resta nominalelement catholique, et se fit philosophe. Il aspirait dès lors à une nouvelle Eglise, à une Humanité nouvelle. Après avoir pensé et travaillé deux siècles entiers, ce peuple crut le moment venu d'établir dans le monde une nouvelle religion. C'est la Révolution Française. Mais cette tentative ne fut pas suivie de succès. Le principe n'était pas trouvé, ou le fruit n'était pas assez mûr. La France se divisa, l'Europe s'arma contre elle. De là les guerres de la Révolution et de l'Empire. L'anarchie de l'Europe fut alors à son comble. C'est la crise de 1812, qui dure encore. Quant à cette nation elle-même, voici aujourd'hui son sort. Elle est la plus religieuse, au fond, de toutes les nations de l'Europe; et toutes les nations de l'Europe la taxent d'irréligion. Les débris expirants de l'ancien pouvoir clérical lui disent anathème; les nations du Nord, dont elle n'a pas suivi le schisme, lui disent anathème; les rois et toute l'ancienne hiérarchie féodale lui disent anathème; elle est vraiment, comme on l'a dit, le Christ des nations. Et pourtant, sous le poids de tous ces anathèmes dont on l'accable, c'est elle qui est virtuellement le pouvoir spirituel de l'Europe. Elle n'a pas pu faire triompher sa religion, et cependant sa religion triomphe. Elle agit en tous lieux par sa littérature et sa philosophie. Mais, politi-

quement, à quel sort est-elle réduite; et comment développerait-elle l'esprit civilisateur qui est son âme et sa vie? J'ai déjà dit qu'elle était enchaînée, comme Prométhée, sur un rocher. A la nation catholique, religieuse, civilisatrice, on a donné une Constitution dont le principe est, comme je le prouverai plus loin, l'*égoïsme*, l'*amour de soi*, l'*intérêt*, la *cupidité*, l'*avarice*, tout ce qui resserre l'homme en lui-même, tout ce qui est contraire à l'expansion, au dévouement, à l'amour, à la religion (1). Et c'est avec cette Constitution qu'elle pacifierait le monde, et qu'elle continuerait son rôle de peuple civilisateur! En même temps, il est facile de montrer qu'elle n'existe plus comme Etat; car elle ne réunit pas en elle-même tous les éléments qui constituent un peuple. La Russie est un peuple; car la Russie a un pouvoir spirituel et un pouvoir laïque réunis dans son autocrate; la Russie est ainsi une Eglise et un Etat. L'Angleterre est un peuple; car l'Angleterre a un pouvoir spirituel et un pouvoir laïque combinés ensemble; la religion anglicane est partie intégrante de l'Etat; les évêques anglicans siègent à la chambre des lords en qualité d'évêques anglicans; le clergé anglican

(1) Je répète qu'il n'y a aucune contradiction à critiquer le *principe* de la Constitution anglaise, après avoir déclaré qu'on trouvait cette Constitution très remarquable et très digne d'être méditée. Autre est le *principe*, autre est le *mécanisme* d'une Constitution; autre encore son *application* à tel ou tel peuple. La suite expliquera mes idées.

sert puissamment à maintenir l'Angleterre ; demandez à l'Irlande si le clergé anglican n'est pas une puissance ! Les Etats protestants , la Prusse , par exemple , jouissent d'une constitution analogue : la religion est dans l'Etat ou accompagne l'Etat. Tous ces pays sont des Etats complets. Voilà l'avantage que le schisme du seizième siècle leur a donné. Mais nous , pour avoir repoussé le schisme , nous ne sommes plus un Etat. Nous sommes des individus. Nous ne faisons plus un Etat que par la sublime destinée de la France dans le passé , et par l'aspiration de sa sublime destinée dans l'avenir. La France n'a pas en elle son pouvoir spirituel , comme l'ont la Russie , l'Angleterre , ou la Prusse. Elle a son pape à Rome , un vieillard qui ne s'occupe plus d'elle , et dont elle ne s'occupe plus. Elle n'a donc pas de pouvoir spirituel. Or qu'est-ce qu'un Etat sans pouvoir spirituel ? C'est un Etat sans tête. Comment sans religion diriger l'éducation des générations nouvelles ? comment faire une seule loi vraiment civilisatrice ?

4° Tout se tient , tout s'enchaîne ; l'état général de l'Europe est fonction de l'Etat de la France , et réciproquement. Nous avons démontré , en effet , qu'une nation , et à plus forte raison une nation *centrale* comme la France , ne peut vivre d'une façon normale qu'autant qu'elle remplit son rôle providentiel dans la société des nations. La France ne remplit pas sa fonction , et de là ses souffrances. Réciproque-

ment, l'Europe souffre, à cause de la France, parce que le rôle civilisateur de la France ne s'exerce pas en Europe. Toutes nos questions de politique intérieure, de politique extérieure, tiennent à cet invincible dilemme : Tant que la France n'exercera pas en Europe le rôle qu'elle doit exercer, la France souffrira, et l'Europe souffrira. Car l'Europe et la France sont un tout indissoluble ; il y a solidarité entre elles.

5° Si la France ne remplit pas son rôle civilisateur en Europe, c'est que la doctrine au moyen de laquelle la France peut se pacifier elle-même, se civiliser elle-même, et par son rayonnement et son exemple pacifier et civiliser les autres nations, n'est pas encore entrée dans sa conscience. C'est donc folie de prendre les questions isolément, et de prétendre les résoudre chacune en elle-même, sans considération pour la cause générale qui les domine. Il faut aller à la source, comme Saint-Simon faisait dès 1812, et dire que la cause profonde de la crise qui désole la France et l'Europe est la dissolution du lien religieux, c'est-à-dire la dissolution de la connaissance humaine. Y a-t-il un principe qui puisse réunir les hommes dans une foi commune ? Politiques, je vous le dis, attachez-vous à ce principe, et ayez-le toujours devant les yeux ; car toute la politique est là, et tout l'avenir de la France est là aussi. Politiques qui n'êtes pas rois ou ministres, qui n'êtes pas les cinq personnages en qui sont censées incarnées les cinq grandes nations de

l'Europe, je vous révèle là, que vous puissiez me comprendre ou non, le secret de votre impuissance. C'est contre l'*intérim* nécessaire du pouvoir spirituel de l'Europe que vous luttez, quand vous luttez contre la Sainte-Alliance. Si vous voulez vaincre cette coalition, soyez vous-mêmes la puissance spirituelle du monde, c'est-à-dire faites que la France le devienne.

CHAPITRE XVII.

Quand finira ce grand désordre, ce désordre universel?

Quand la France comprendra son rôle d'avenir.

La France est une religion. Il ne suffit pas de dire : La France souffre intérieurement. Il ne suffit pas non plus de dire : La France est humiliée au-dehors. Il faut comprendre que cette souffrance intérieure et cette humiliation extérieure sont le même fait sous deux faces différentes. Et puis encore il ne suffit pas de lier ces deux faits, et de dire : La France souffre intérieurement parce qu'elle est abaissée extérieurement ; ou bien : La France est abaissée extérieurement parce que sa constitution intérieure est défectueuse. Il faut s'élever plus haut, et dire : La constitution intérieure de la France, et le rôle que la France doit jouer en Europe en conséquence de cette constitution, se rapportent au besoin que l'Europe a de la France, c'est-à-

dire au besoin que l'Europe a d'une religion.

Dieu se retrouve toujours dans les combats des hommes. La Sainte-Alliance a inscrit en tête de son pacte : *Au nom de la très-sainte Trinité*. La France avait écrit sur ses drapeaux cette formule de la Trinité : *Liberté, Egalité, Fraternité*. Cette formule de la Trinité est en effet la manifestation de Dieu dans le genre humain. Quand la France comprendra religieusement sa formule, elle dira aux rois de l'Europe ce que S. Paul dit à l'Aréopage : « J'ai trouvé jusque sur votre autel l'inscription du Dieu que j'adore. Celui que vous honorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce. » Et tous les esprits des hommes en Europe s'associeront à l'esprit de la France ; et l'esprit de la France sera alors *l'esprit vivifiant* dont parle ce même S. Paul.

Supposez que la France fût parvenue, en 89, à s'organiser au nom de sa formule : *Liberté, Egalité, Fraternité*. Supposez encore que la France, comprenant mieux elle-même la Liberté, l'Egalité, la Fraternité (et nécessairement elle les aurait mieux comprises, puisqu'elle aurait pu les réaliser), eût tenu la promesse que fit pour elle la Convention de n'être jamais conquérante, de ne jamais attenter à l'indépendance des autres peuples, de ne jamais essayer de gouverner *matériellement* les hommes ; que serait-il arrivé ?

La France eût été le pouvoir spirituel de l'Europe et du monde.

Quel obstacle, au point de vue politique, empêche la France de jouer en Europe ce rôle civilisateur qui est bien désormais le seul rôle digne d'elle, qui répond à son rôle dans le passé, qui explique ce passé, le confirme et le développe?

Quel obstacle...? Je vais le dire, en paraissant rentrer plus directement dans mon sujet, dont pourtant je ne suis pas sorti.

SECTION IV.

Comment la France est tombée dans une fausse imitation de la Constitution d'Angleterre.

CHAPITRE I.

Je me demande en quoi consiste l'essence de cette Constitution Anglaise dont Louis XVIII, il y a bientôt trente ans, a importé en France une contrefaçon qui nous régit encore ; et je m'adresse, pour le savoir, aux plus profonds esprits qui aient médité sur cette Constitution.

J'ouvre Montesquieu, au fameux chapitre de la *Constitution d'Angleterre* (1), et je lis : « *Il y a toujours dans un Etat des gens distin-* »
» *gués par la naissance, les richesses, ou les* »
» *honneurs. Mais s'ils étaient confondus parmi* »
» *le peuple, et s'ils n'y avaient qu'une voix* »
» *comme les autres, la liberté commune serait* »
» *leur esclavage ; et ils n'auraient aucun intérêt* »
» *à la défendre, parce que la plupart des résolu-* »
» *tions seraient contre eux. La part qu'ils ont* »
» *à la législation doit donc être proportion-* »
» *née aux autres avantages qu'ils ont dans l'E-* »
» *tat ; ce qui arrivera, s'ils forment un corps* »
» *qui ait droit d'arrêter les entreprises du* »
» *peuple, comme le peuple a droit d'arrêter*

(1) *Esprit des Loix*, liv. XI, ch. vi.

» les leurs. *Ainsi la puissance législative sera
 » confiée et au corps des Nobles et au corps
 » qui sera choisi pour représenter le Peuple,
 » qui auront chacun leurs assemblées et leurs
 » délibérations à part, et des vues et des in-
 » térêts séparés. »*

Voilà donc, suivant Montesquieu, le principe essentiel de la Constitution d'Angleterre. L'idée mère de cette Constitution consiste à avoir attribué aux privilégiés *une part dans la législation proportionnée à leurs privilèges.*

On a remarqué cette locution usuelle en Angleterre : *Combien a-t-il?* pour dire : *Quel homme est-ce?* Cette locution répond à la Constitution politique de ce peuple. La source du droit dans cette Constitution, c'est le fait; le privilège y est le droit.

Sans doute partout le privilège a toujours tendu à être le droit; mais partout aussi quelque chose a lutté contre le privilège, a nié le privilège, et s'est déclaré le droit. Ce quelque chose, c'est l'homme indépendamment du privilège, c'est le caractère d'homme, c'est la virtualité empreinte par le Créateur dans le cœur de chaque homme; c'est l'égalité, en un mot.

Exista-t-il avant les Anglais un peuple qui, sous un nom ou sous un autre, n'ait accueilli dans sa législation ce quelque chose qui nie le privilège, et qui fonde le droit, non sur le fait, mais sur le droit lui-même, c'est-à-dire sur l'égalité, sur l'humanité?

Il faut au moins remonter bien haut pour

trouver des législations qui aient fondé le droit sur la privilège; il faut remonter aux castes. L'Inde s'est demandé autrefois pourquoi il y avait au monde des Brahmes, des Kchatrias, des Vaisyas, des Soudras, et de misérables Parias; et elle a répondu à cette question par la question même. Elle a fait un dogme religieux de ce qu'elle ne pouvait expliquer; elle a dit: « Brahma, pour la propagation de la race humaine, de sa bouche, de son bras, de sa cuisse, et de son pied, produisit le Brahmane, le Kchatria, le Vaisya, et le Soudra (1). » Quant au Paria, l'Inde ne s'était pas même donné la peine d'expliquer son origine. Mais cinquante siècles nous séparent de la législation des castes; et pendant ces cinquante siècles, je ne vois pas un législateur qui ait eu pour idéal le fait et le privilège. Non, je ne vois pas, pendant ces cinquante siècles, une législation aussi peu idéale que la législation anglaise.

Dans l'Inde, je vois le Bouddhisme, dix siècles avant Jésus, protester en faveur du droit, nier le principe des castes, et les abolir. Je vois Moïse, cinq siècles avant Bouddha, tirer d'Égypte, c'est-à-dire arracher au régime des castes, les Juifs, ces Parias de l'Égypte, et dicter au nom de Dieu une législation où l'égalité humaine brille comme un soleil lumineux d'où tout émane et rayonne. Je vois Minos faire pour la Grèce ce que Moïse fit pour les Juifs. Je

(1) *Loi de Manou.*

vois Lycurgue ressusciter Minos. Je vois Solon imiter autant qu'il le put Lycurgue. L'égalité, principe sacré des constitutions doriennes, pénètre avec les rites religieux de Numa chez les sauvages du Latium. Toutes les cités antiques ont connu la vertu, ont connu le droit, dont la notion de l'égalité est la seule base (1). Ainsi se préparait, sous l'égoïsme de la cité, la nouvelle cité qui fut le Christianisme. Enfin vint celui qu'on a appelé le Sauveur des hommes, parce qu'il fit de la fraternité humaine universelle un idéal impérissable; celui qui, répondant dignement à Moïse, généralisa pour toutes les races et fit sortir du sanctuaire le principe divin de l'égalité.

Comment peut-il y avoir aujourd'hui sur la terre une législation qui ne participe à aucun degré de l'idéal que l'Humanité depuis tant de siècles cultive comme le champ même de la vie!

C'est pourtant ce qui existe. Une législation est sortie du moyen-âge qui a rejeté tout idéal pour ne reconnaître que le fait.

La Constitution anglaise ne reconnaît pas le droit; pour elle, le droit, c'est le fait.

(1) Sans doute, au point de vue où nous sommes aujourd'hui, et l'égalité humaine s'étant révélée à nous comme dérivant du seul caractère d'homme, nous devons trouver que l'antiquité a plutôt connu la liberté que l'égalité, ou plutôt qu'elle a méconnu l'égalité. Dans toute l'antiquité moyenne, la cité fut une caste. Mais il n'en est pas moins vrai que le principe religieux de la cité antique fut l'égalité. Le privilège venait de ce que ce principe était restreint à la cité.

La Constitution anglaise ne reconnaît pas l'égalité; c'est au contraire l'inégalité qu'elle consacre.

La Constitution anglaise ne reconnaît pas la vertu, elle ne reconnaît que le privilège.

Un homme, en Angleterre, est ce que les *choses* le font; il est ce que la naissance ou la richesse le fait; et la Constitution, à son tour, ne voit dans l'homme que ces *choses*, qui pour elle sont l'homme tout entier; elle ne voit pas l'homme, elle ne voit que ses *acquêts*, c'est-à-dire ses privilèges; elle les reconnaît, les constate, les traduit en puissance, les escompte en droits politiques, les sanctifie pour ainsi dire, et les divinise. L'amour des *choses*, le respect des *choses*, la substitution des *choses* à l'homme, en d'autres termes la *propriété* et l'*idolâtrie de la propriété*, tel est donc à la fois le caractère de ce peuple et le caractère de sa Constitution. Tous les peuples barbares qui se firent conquérants et propriétaires au moyen-âge eurent aussi ce caractère; mais nul ne s'identifia plus que les Normands avec la propriété.

Il est bien vrai, en effet, que tous les peuples germaniques qui envahirent l'empire romain fondèrent le droit, au moyen-âge, sur la propriété. Il est bien vrai que lorsqu'on examine un peu profondément l'idée de féodalité, on trouve que cette idée est synonyme du droit basé sur la propriété individuelle. Le droit, au moyen-âge, n'est plus une émanation de la législation; loin de là, il sort tout entier

de la propriété individuelle, et la législation elle-même se trouve ainsi dépendre de cette propriété. Vous vous êtes rendu maître d'une forteresse située comme un nid d'aigle au sommet d'une montagne; et de là vous dominez de nombreux cours d'eau et des routes fréquentées. Vous avez conquis un certain nombre d'esclaves appelés serfs, et avec eux vous pouvez porter la terreur dans toute la contrée voisine. Votre forteresse vous donne un droit, elle vous fait comte ou baron. Vous prenez rang dans l'ordre féodal à titre de cette forteresse, et vous transmettez ce rang à vos enfants, en leur transmettant la source de ce rang, c'est-à-dire votre forteresse. D'où sont venus, je le demande, non seulement les puissances nobiliaires, mais jusqu'aux noms de famille des nobles pendant le moyen-âge, sinon des lieux forts que ces familles occupaient? La forteresse passait avant l'homme, et l'homme n'était que le propriétaire de la forteresse. Et comment aurait-il pu en être autrement? Ce que les anciens connaissaient sous le nom de cité, de patrie, n'existait plus. Les hommes n'étaient plus rassemblés, et ne formaient plus un peuple où l'intelligence et la vertu pussent se révéler, où l'instinct naturel de sociabilité pût se manifester, où tous pussent avoir recours à chacun et droit sur chacun. Divisés comme des sauvages en guerre, les conquérants barbares, disséminés sur un vaste territoire, ne connaissaient pas ce qui résulte de la société, le

droit, qui est la loi commune, la loi utile à tous, la loi faite par et pour tous; ils ne connaissaient que leur égoïsme, ils ne connaissaient que l'individualité, ils ne connaissaient que la violence et ce qui leur permettait la violence, c'est-à-dire les choses dont ils s'étaient emparés; en un mot, ils ne connaissaient que le contraire du droit; le privilège. Toutes les nations européennes, dis-je, ont passé par là au moyen-âge; toutes ont été un moment à n'avoir qu'une législation fondée sur la propriété individuelle, ou sur le privilège qui ressort de cette propriété. Mais il était réservé aux Normands d'idéaliser la féodalité dans une Constitution.

Cette Constitution, si célèbre, et sur laquelle règne encore tant d'aveuglement, a donc été faite, comme nous le dit Montesquieu, pour les privilégiés, suivant le principe que les *gens distingués par la naissance, les richesses, ou les honneurs*, doivent avoir dans la législation une part proportionnée aux avantages qu'ils possèdent, afin de conserver ou d'accroître ces mêmes avantages au moyen des lois qu'ils contribueront à faire.

Vous êtes riche : la Constitution anglaise vous fait participer à la législation à titre de cette richesse. Vous êtes descendu des conquérants féodaux : la Constitution anglaise vous donne un droit proportionné dans la législation. Le monarque ou ses ministres vous comblent d'emplois fructueux ou de titres honorifiques ; la Constitution anglaise fera en sorte qu'un

Homme aussi favorisé ait une influence sur les lois du pays. C'est toujours le *Combien a-t-il?* signe de la valeur humaine. Le fait, toujours le fait; le fait consacré, sanctifié, divinisé, comme je le disais tout à l'heure. La Constitution anglaise existe pour transformer l'inégalité des conditions dans la société en une inégalité correspondante dans l'Etat, afin que réciproquement l'inégalité dans l'Etat ait pour but de maintenir l'inégalité des conditions dans la société.

Le mécanisme est conforme au principe. Ce mécanisme, suivant Montesquieu, consiste dans le contrepoids que l'aristocratie à elle seule oppose à la masse entière de la nation. L'aristocratie prise à part est une nation équivalente, par la puissance de son vote, à la nation tout entière. Ainsi, avoir distingué deux nations dans la nation, les privilégiés et les non-privilégiés, les nobles et le peuple, et les avoir équilibrées par la Constitution, en résumant ces deux nations distinctes en deux corps au parlement, « lesquels ont chacun leurs assemblées et délibérations à part, de même qu'ils ont des vues et des intérêts séparés, » voilà l'artifice avec lequel la Constitution d'Angleterre a réalisé son programme, le maintien des privilèges et de l'inégalité.

Nous aussi, la France, nous avons eu, au sortir de l'âge féodal, des parlements, où les nobles, le clergé, et le peuple, étaient représentés. Mais nous n'avons pas su accomplir

l'œuvre que les Anglais ont accomplie. Nous n'avons pas su constituer un parlement où deux corps distincts, les nobles et le peuple, auraient chacun leurs assemblées et délibérations à part, de même qu'il auraient des vues et des intérêts séparés.

Loin de tendre à ce but, nous avons poursuivi un but tout contraire. Faire deux nations dans la nation paraissait instinctivement à nos pères une monstruosité qui révoltait leur cœur et leur intelligence. Nous avons approché de trop près les Romains et les Grecs, et nous nous rappelions trop leur amour pour la patrie commune. Nous étions aussi trop empreints de l'esprit catholique; les Francs de Clovis avaient pris avec trop de chaleur la cause de l'unité, ou de la religion universelle; la papauté romaine nous influençait trop par son idéal. Et puis nous reçûmes trop tôt et nous embrassâmes avec trop d'ardeur le droit romain, c'est-à-dire la loi commune; les coutumes des Barbares, le droit féodal fut trop vite abandonné par nous. Enfin, placés au centre de l'Europe, nous fûmes incessamment poussés à civiliser les peuples qui nous entouraient ou à nous civiliser par eux; et, en servant ainsi l'unité au-dehors, nous primes naturellement pour culte l'unité au-dedans. Nobles, clergé, et peuple, se sont donc regardés chez nous comme ne formant qu'une seule et même nation. S'il y eut des récalcitrants, ils furent vaincus. Nos rois ont travaillé infatigablement à détruire, à briser tous les privilèges;

et le peuple les a aidés : il les a faits grands, il les a aimés pour cette œuvre ; il leur a prêté sa force pour qu'il n'y eût en France que la France, un seul peuple, une seule nation, une loi commune, l'égalité enfin. L'égalité était notre chimère, même alors que nous n'en connaissions pas le nom.

Les conquérants normands ont travaillé sur un autre plan dans l'île qu'ils avaient asservie. Ils ont travaillé pour eux. Ce sont les nobles qui ont été la cheville ouvrière de la Constitution d'Angleterre. L'original primitif de la Charte, c'est le livre où Guillaume-le-Conquérant inscrivit les noms de la noblesse normande. Est-il surprenant que Montesquieu retrouve dans la Constitution anglaise ces mêmes nobles formant un corps distinct, ayant ses assemblées et délibérations à part, ses vues et ses intérêts séparés ?

Tout donc, dans la Constitution anglaise, découle de l'aristocratie. L'aristocratie d'abord, le peuple ensuite. L'aristocratie d'abord, le monarque ensuite. L'aristocratie est la pierre angulaire de cette Constitution. Si quelqu'un en doute encore, qu'il lise le chapitre entier de Montesquieu.

Pourquoi Montesquieu a-t-il admiré si naïvement ce qui est le mal et le passé ? Pourquoi son génie a-t-il servi à propager sur le continent et peut-être à consolider en Angleterre, comme un chef-d'œuvre de raison, la Constitution dans laquelle s'était réalisée et congelée pour ainsi dire la féodalité du moyen-âge ?

Ou plutôt pourquoi cette Constitution vit-elle avec éclat depuis trois siècles, et pourquoi, n'ayant pu parvenir à nous en faire une qui fût viable après notre Révolution, avons-nous accepté celle de nos voisins?

Je le dirai plus tard, dans un autre écrit. Si le principe de la Constitution anglaise est détestable, il n'en est pas moins vrai que les Anglais ont empiriquement découvert quelques traits du véritable mécanisme d'un bon gouvernement.

Ce sont ces traits qui ont égaré Montesquieu, et la France à la suite de Montesquieu.

Les Anglais sont de grands industriels, de grands mécaniciens. Avant la machine à vapeur, ils avaient inventé la machine politique que Montesquieu a admirée et dont Louis XVIII nous a gratifiés. Il y a dans ce travail des Anglais quelque chose de providentiel.

Seulement il ne faudrait prendre ni le principe pour le service duquel ce mécanisme fonctionne en Angleterre, ni ce mécanisme lui-même sous la forme par laquelle il répond à ce principe. Mais il faudrait prendre dans ce mécanisme l'idée d'un bon gouvernement réalisant un principe infiniment supérieur à celui qui régit l'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, il me suffit ici d'avoir démontré que le principe de la Constitution anglaise est l'aristocratie.

Ce principe, au surplus, se peint dans tous les détails de cette Constitution. On aurait pu,

par exemple , composer la Chambre des nobles par voie d'élection , comme cela existait dans nos anciens parlements , où le corps entier de la noblesse envoyait des représentants. Mais ce mode , remarque Montesquieu , ne serait pas suffisamment aristocratique. Que l'élection soit laissée au peuple , qui , ne possédant pas de privilèges acquis , n'a pas pour loi la transmission héréditaire ; mais que ceux qui ont des privilèges acquis , c'est-à-dire la nation des nobles , pleins de respect pour cette loi de transmission héréditaire , source de la noblesse , se confient uniquement à elle pour leur représentation au parlement. Cette représentation n'en sera que meilleure et plus solide ; car l'hérédité étant incarnée au sein même du parlement , aura , pour la conservation des privilèges , une ténacité invincible et une perspicacité incomparable : « Le corps des nobles doit » être héréditaire. Il l'est premièrement par sa » nature ; et d'ailleurs il faut qu'il ait un très » grand intérêt à conserver ses prérogatives , » odieuses par elle-mêmes , et qui , dans un Etat » libre , doivent toujours être en danger. »

Dans un Etat libre ! Montesquieu peut avoir raison d'appeler Etat libre un pays ainsi organisé ; il s'agit seulement de s'entendre sur la liberté : il y a une liberté qui est ce qui reste à chacun après que les privilégiés ont largement exploité leurs privilèges. Mais assurément Montesquieu a tort lorsqu'il dit ailleurs : « Il » est une nation dans le monde qui a pour

» objet direct de sa Constitution la liberté politique ; » car il veut de prouver lui-même que l'objet direct de la Constitution anglaise est le maintien des privilèges et de l'aristocratie.

CHAPITRE II.

J'ouvre De Lolme après Montesquieu, et je lis : « *C'est sur l'amour de soi que la Constitution d'Angleterre a fondé le jeu de ses diverses parties.* Des machines politiques n'ayant pour mobile que la vertu, et pour point d'appui que la modération, avaient à surmonter la force vive et directement opposée de l'intérêt personnel, qui devait les démonter bientôt. La Constitution d'Angleterre est basée sur cette force même, *l'égoïsme.* Aussi ne faut-il pas comparer des gouvernements où la liberté tenait à des causes faibles, intermittentes, et puissamment contrariées, à celui où cette même liberté est établie sur une cause agissante et agissante dans tous les temps, dans tous les lieux, et sur tous les hommes. »

Quel profond dédain pour la vertu dans cet autre admirateur de la Constitution anglaise, et quelle glorification magnifique de l'égoïsme !

La Constitution anglaise, dit-il, est fondée sur l'égoïsme ; qu'on ne compare donc pas un tel chef-d'œuvre à ces machines politiques qui prennent pour mobile la vertu et pour point d'appui la modération. La vertu, voilà un beau

mobile ! la modération , un point d'appui bien assuré ! Mais l'égoïsme est quelque chose de fort , de permanent , et d'éternel ; c'est « une » cause agissante dans tous les temps , dans tous » les lieux , et sur tous les hommes. »

De Lolme , dans cette apologie , ne fait que commenter Montesquieu ; mais il pénètre plus franchement que lui dans la nature morale qui a donné naissance à la Constitution anglaise.

Oui , en effet , « c'est sur l'amour exclusif » de soi que la Constitution d'Angleterre a fondé » le jeu de se- différentes parties. » Montesquieu nous l'avait montré indirectement , en nous faisant toucher au doigt les ressorts de cette Constitution. Car , puisque le but de cette Constitution est la conservation des privilèges , puisque son mécanisme a pour résultat d'introduire et d'introniser dans l'Etat ces mêmes privilèges , il est bien sûr que cette Constitution est fondée sur l'égoïsme. Montesquieu avait dit privilège , De Lolme dit égoïsme , De Lolme dit le vrai mot. Une Constitution qui divise la nation en deux nations , les nobles et le peuple , non seulement reconnaît l'égoïsme , mais le sanctifie. Une constitution qui , faisant des privilégiés à divers titres un seul corps dans le parlement , donne à ce corps une force équivalente à celle du peuple tout entier , est la consécration la plus éclatante de l'égoïsme.

De Lolme ne se trompe donc pas en disant que la Constitution anglaise a dédaigné tous les ressorts moraux de l'homme , pour n'en

reconnaître et n'en accepter qu'un , l'égoïsme. Faité pour consacrer l'égoïsme , cette Constitution vit par l'égoïsme.

Il s'agit de savoir ce que peut être une nation qui sanctifie l'égoïsme , et dont la Constitution ne connaît pas d'autre vertu. Je sais qu'on va me parler de la prospérité du peuple anglais. Mais je répondrai qu'il s'agit apparemment de la prospérité des privilégiés de l'Angleterre ; car je ne sache pas que l'immense majorité du peuple anglais soit dans une condition prospère. Et puis il faut dire des nations ce que Solon disait des individus : « Ne parlez pas du bonheur d'un homme jusqu'à ce qu'il ait terminé sa carrière. »

Ce mot de Solon m'en rappelle un autre du même sage , qui est tout à l'opposé des pensées de De Lolme sur la Constitution d'Angleterre : « Laissons aux autres la richesse , et que la vertu soit notre partage. »

Vous verrez qu'en législation il faudra retourner à la vertu , et que ce mot du législateur d'Athènes pourra redevenir de mise. Car qu'est-il arrivé depuis De Lolme qui renverse toutes ses prophéties ? De Lolme affirme que la Constitution anglaise , fondée sur l'égoïsme , est « le dernier mot de l'esprit humain ; » il s'exalte sur cette consécration légale de privilèges « qui se maintiennent eux-mêmes et s'éternisent » par le simple jeu d'une constitution ; » il voit là , à la vérité , une lutte , mais « une lutte réglée » comme la marche des astres du ciel. » Enfin il

croit que « cette bataille des intérêts , ainsi organisée , répond au but de la nature humaine. » Sa conclusion est donc que la Constitution anglaise « étant fondée sur un principe , non pas » seulement durable , mais éternel , on ne voit » pas comment elle périrait. » Il n'y a pas un Anglais de bon sens qui pense aujourd'hui ce que pensait De Lolme sur la pérennité de la Constitution Anglaise.

Montesquieu , plus réservé que De Lolme , croyait , lui , que la Constitution d'Angleterre pourrait bien avoir en elle quelque vice caché qui la détruirait. Mais il ne voyait pas ce vice. Comme les plus grands hommes sont de leur siècle ! Montesquieu dit et démontre que la Constitution Anglaise est une Constitution de privilèges , d'aristocratie , de lutte entre des intérêts divers ; et il ne voit pas néanmoins comment elle peut périr ! S'il croit qu'elle périra , c'est parce que rien n'est immortel : « Comme toutes les choses humaines ont une » fin , l'Etat dont nous parlons périra. Rome , » Lacédémone , et Carthage , ont bien péri ! »

O président de Montesquieu ! comme disait Voltaire.

CHAPITRE III.

Ainsi la France , en adoptant la Constitution d'Angleterre , a adopté un genre de gouvernement essentiellement aristocratique et fondé sur l'égoïsme.

Je me demande maintenant comment la France, après avoir fait sa révolution de 89, a pu tomber, de malheur en malheur, à la Constitution d'Angleterre, essentiellement aristocratique et fondée sur l'égoïsme. Je ne puis m'expliquer cet étrange phénomène que par l'ignorance où nous sommes encore des principes essentiels de la politique.

Véritablement la science politique est encore dans l'enfance. Nos luttes ténébreuses et notre anarchie profonde d'aujourd'hui, comme nos révolutions depuis cinquante ans, le prouvent, au surplus, de la façon la plus évidente.

Il n'y a pas cinquante ans que la machine à vapeur est inventée; mais, dès le jour de son invention, tous les mécaniciens se sont accordés sur les pièces qui composent cette machine, sur leur rôle, sur leur proportion; ils ne diffèrent même pas sur les perfectionnements à découvrir. C'est que la mécanique est une science, et que l'art du constructeur de machines est fondé sur cette science. Mais il n'en est pas de même pour la machine sociale. Pas de principe, pas de science qui serve de guide et de règle aux constructeurs de machines politiques, et à tous ceux qui s'érigent au sein de la société en tuteurs de cette société, sous les noms divers de rois ou d'empereurs, de princes, de ministres, de sénateurs, de représentants de la nation nommés par elle, et enfin de journalistes ne relevant que de leur pensée.

Cette nombreuse cohorte de mécaniciens politiques se divise à l'infini : *tot capita, tot sensus*. La plupart, il est vrai, au lieu d'idées, n'ont pour se diriger que leurs passions et leurs intérêts privés; mais les plus théoriciens même et les plus désintéressés manquent d'un principe. Vainement donc le soin des destinées sociales leur est confié : ils sont, comme dit Homère, les pasteurs du peuple; mais, suivant le mot de l'Évangile, se sont des aveugles qui conduisent d'autres aveugles.

J'appelle science politique une science véritable, fondée sur la nature des choses, c'est-à-dire sur la nature de l'homme. Cette science n'existe pas. Son principe n'existe pas, ou du moins n'est pas encore clairement révélé aux intelligences.

Si cette science existait, si son principe fondamental était connu, nos gouvernants et nos publicistes ne travailleraient pas empiriquement comme ils font depuis cinquante ans; ils invoqueraient cette science, ils s'accorderaient sur ce principe.

Nous avons eu depuis ces cinquante ans sept Constitutions principales, sans compter un million de lois de détail. Pourquoi toutes ces Constitutions sont-elles à l'antipode les unes des autres, sinon parce que la politique ne reconnaît pas encore un principe ?

Nous avons eu depuis ces cinquante ans et nous avons encore la lutte incessante des factions. Pourquoi cette lutte, sinon parce qu'il

n'existe aucun critérium de certitude dans l'art de la politique?

La politique est l'organisation des divers pouvoirs généraux de la société : c'est donc un art, et cet art doit relever de quelque principe certain. Mais il faut bien, je le répète, que ce principe n'ait pas encore été clairement révélé, puisque tous nos législateurs et tous nos écrivains politiques en sont encore au tâtonnement et à l'empirisme.

Ils ne s'accordent qu'au point de départ et sur l'énoncé du problème; tous reconnaissent que la science ou l'art politique a pour objet de déterminer quels sont les pouvoirs généraux nécessaires à l'existence d'une société, et comment ces pouvoirs doivent être organisés pour remplir le mieux possible les fonctions qui leur sont inhérentes.

Voilà, en effet, le problème : mais où est sa solution? Est-elle dans la Constitution de 91, ou dans celle de 93, ou dans celle de l'an III, ou dans celle de l'an VIII, ou dans les Constitutions de l'Empire, ou dans les élucubrations de Sieyès, ou dans la Charte anglaise de Louis XVIII, ou dans la nouvelle édition très peu corrigée donnée de cette Charte en 1830? L'opposition radicale de toutes ces Constitutions entre elles, et la lutte de tous les partis qui s'y rattachent, prouvent non seulement que le problème n'est pas résolu, mais que le principe nécessaire pour le résoudre n'est pas connu.

Il faut donc en convenir, quelque étrange que cette idée paraisse au premier abord, tous les artistes en législation, tous les constructeurs de machines politiques, et avec eux tous les publicistes, tous les écrivains politiques, tous les journalistes qui depuis la Révolution ont parlé, écrit, légiféré sur la politique, ont parlé, écrit, légiféré, sans avoir un principe, au axiome fondamental dans cet art de la politique.

CHAPITRE IV.

Oser dire cela, est-ce nous montrer irrévérencieux à l'égard de tant de nobles intelligences et de cœurs généreux qui ont servi la France depuis la Révolution ?

Non, pas plus que ce n'est manquer de respect aux politiques qui ont dirigé la monarchie française avant cette Révolution, ou en général à tous les politiques dont l'histoire fait mention.

Il y a des sciences qui ne sont que d'hier ; la philosophie de l'histoire n'est que d'hier : pourquoi la philosophie de la politique ne serait-elle pas de demain ?

Mais Platon, direz-vous, mais Aristote ?

Aristote a écrit pour contredire Platon. Avez-vous accordé Platon et Aristote ? Le procès n'est pas jugé entre ces deux grands maî-

tres de la politique. Donc la science dont je parle n'existe pas.

D'autres objecteront Montesquieu. Mais d'autres, à l'instant, objecteront Rousseau; et, puisque Rousseau nie Montesquieu, j'en resterai plus ferme dans mon avis que la science politique est encore un *ignotum*.

Nous venons de voir, d'ailleurs, quelle est la doctrine de Montesquieu. Tout le monde sait que le chapitre *de la Constitution d'Angleterre* est le point culminant de sa politique, et qu'il n'a écrit en quelque sorte l'*Esprit des Lois* que pour ce chapitre. Il s'est étudié à y résumer ce qu'il regardait comme des principes, et il a employé tout son art à faire illusion au lecteur. Vous croyez lire un axiome métaphysique sur la politique, et la phrase suivante vous montre que c'est de l'Angleterre qu'il s'agit. L'Angleterre est ainsi l'absolu, le beau et le bon absolu, pour Montesquieu. Or, je le demande, n'est-ce pas une immoralité monstrueuse que cette apologie du fait et du privilège que nous venons de voir étalée dans ce chapitre! Malgré tous ses efforts, Montesquieu ne parvint pas à déduire de l'étude comparée des législations, et en particulier de l'étude des deux monarchies française et anglaise, un véritable principe. L'œuvre de Montesquieu est empirique; c'est une ébauche, un tâtonnement pour s'élever à une science métaphysique de la politique. Mais cette science métaphysique de

la politique, Montesquieu ne l'a pas atteinte.

Rousseau non plus. Rousseau opposa à la monarchie et à l'aristocratie de Montesquieu la république et la souveraineté populaire. Mais Rousseau a-t-il, plus que Montesquieu, une science véritable, j'entends une science basée sur la nature humaine et concluant de cette nature humaine à l'art de la politique? Rousseau a-t-il émis un véritable principe d'organisation politique? La souveraineté du peuple est une vérité sans doute; mais j'ai montré plus haut (1) que Rousseau lui-même appelle et demande une science pour organiser cette vérité, pour la réaliser; j'ai montré que son *Contrat Social* se résume dans cet aphorisme : « La souveraineté du peuple existera; le peuple sera en effet le vrai souverain, le souverain légitime, quand la science humaine aura donné à cette souveraineté le souffle de l'existence : jusque là ce n'est qu'un projet. » Le peuple souverain (ce sont les paroles mêmes de Rousseau) n'est que « l'ouvrier qui monte et fait marcher la machine; » mais il faut, suivant Rousseau, et selon le bon sens, que cette machine ait été préalablement inventée. Or, Rousseau, de son aveu, n'a pas inventé cette machine. Il n'a donc tracé que les prolégomènes de la législation.

Existe-t-il d'autres théoriciens politiques

(1) Dans la première partie de cet écrit.

qui aient effacé Montesquieu et Rousseau? Non, nous en sommes encore à Montesquieu et à Rousseau; nous en sommes encore aux prolégomènes. Nous en sommes encore à trois mots: *monarchie* (la monarchie française de Montesquieu), *aristocratie* (la monarchie anglaise de ce même Montesquieu), et enfin *république* (la démocratie de Rousseau). Ce sont là trois aspirations diverses qui peuvent donner lieu à trois factions dans l'Etat; mais ce n'est pas un principe, ce n'est pas une idée, ce n'est pas une science.

Tels donc que Montesquieu et Rousseau ont laissé nos pères, tels nous sommes.

La première chose pour sortir, s'il est possible, de notre ignorance, c'est de la reconnaître.

CHAPITRE V.

L'intervalle entre l'*Esprit des Loix* ou le *Contrat Social* et l'époque où nous vivons a été rempli par des tâtonnements.

La nature produit de l'or; les alchimistes s'essayaient à en faire, mais, faute d'une science véritable, ils échouent. La Monarchie française s'était formée naturellement et par la lente succession des siècles; mais voilà qu'après avoir parcouru toutes les phases de sa vie, cette monarchie tombe comme un grand chêne déraciné par la vieillesse et le temps, plus encore que par la cognée des hommes. Il s'agis-

sait de reconstruire, c'est-à-dire de créer. Il fallait un principe ; malheureusement on n'avait pas ce principe. La science qui aurait permis cette création si nécessaire n'existait pas ; la création fut impossible.

Je le demande, si dès 1789 cette science eût été connue, l'Assemblée Constituante n'aurait-elle pas, à la lumière de cette science, organisé la nation qui lui remit si libéralement ses destinées ? Mais on chercherait vainement un principe, une science, dans les travaux de la Constituante. On ne trouve pas d'autre science politique dans ses comités de constitution et de législation que les lueurs vagues et incertaines aperçues par Montesquieu un demi-siècle auparavant. Aussi que produisit, à la piste de Montesquieu, l'Assemblée Constituante ? Après s'être longtemps divisée en deux camps, correspondants aux deux modèles vantés par Montesquieu, la Monarchie française et la Monarchie anglaise, elle arriva, par compromis autant que par hasard, à une Monarchie de nouvelle invention qui n'avait la vitalité ni de l'un ni de l'autre de ces modèles, ou plutôt qui n'était pas viable, et qui ne vécut pas. En un mot, elle enfanta une chimère, une impossibilité. Certes, je ne veux pas dire que l'Assemblée Constituante n'ait pas fait d'excellentes lois pour la destruction du passé. Je dis seulement qu'elle construisit en aveugle l'édifice politique qu'on appelle sa Constitution. Je dis qu'elle n'avait pas un

principe vraiment scientifique pour la diriger dans cette œuvre. Et la preuve, c'est que, si elle avait eu un pareil principe, ce principe aurait subsisté et subsisterait encore.

Il en est de la Convention comme de la Constituante. A l'école de Montesquieu succéda, dans la Convention, l'école de Rousseau. Les disciples de Rousseau dirent anathème aux disciples de Montesquieu; ils montrèrent toute l'horreur que leur inspiraient les modèles vantés par ce Montesquieu; ils brisèrent ces modèles; ils mirent à néant l'œuvre bâtarde de la Constituante; ils ne la laissèrent pas vivre un jour; ils réduisirent toutes les méditations des grands esprits de cette Constituante à avoir enfanté une feuille de papier couverte de quelques caractères. Mais que produisirent-ils à leur tour Une feuille de papier couverte de quelques autres caractères. Leur science était celle de Rousseau, mais leur science n'était pas plus grande que celle de Rousseau. Est-il étonnant que la Constitution de 1793 n'ait pas été plus viable que ne l'avait été la Constitution de 1791? La Constituante ne dépassa pas Montesquieu, la Convention ne dépassa pas Rousseau. L'idée de Montesquieu avait produit un fantôme de Constitution en 91; l'idée de Rousseau ne produisit également qu'un fantôme de Constitution en 93. Le principe monarchique n'avait pas pu jouer dans la mauvaise machine construite par l'Assemblée Constituante; le

principe de la souveraineté du peuple ne put pas jouer davantage dans la mauvaise machine construite par la Convention.

Pendant que ces alchimistes travaillaient ainsi empiriquement à réaliser, les uns le programme de Montesquieu, une monarchie modèle, les autres le programme de Rousseau, une république modèle, un homme pensait profondément au problème posé par la Révolution. Personne n'avait mieux lu que lui *l'Esprit des Lois* et le *Contrat Social*, et personne ne savait mieux l'immense lacune que laissent ces deux livres. Cet homme, c'est Sieyès, c'est l'auteur de la brochure : *Qu'est-ce que le Tiers-Etat?*

La destinée de Sieyès est la preuve la plus remarquable que l'on puisse donner de cette vérité, que la politique manque encore aujourd'hui d'un axiome fondamental sur lequel puisse se baser une Constitution. Sieyès médita longtemps sur cette œuvre de création qu'on appelle une Constitution; mais ce fut en vain, et il se vit frustré de l'espoir glorieux qu'il avait nourri de réaliser cette grande découverte. Il en eut une telle douleur, que, pendant les dernières années de sa vie, rien ne pouvait lui arracher une parole. Il ressemblait, disent ceux qui l'on connu, à ces ombres de l'enfer que Dante interroge vainement sur la cause de leur supplice. Son supplice, c'est qu'il n'avait pas trouvé le mot de la Révolution, puisque ni lui ni personne n'avait pu

donner à cette Révolution une Constitution rationnelle.

Il avait devancé plus que tout autre cette Révolution, il avait contribué plus que tout autre à lui ouvrir la carrière : il la laissa d'abord, comme un coursier fougueux, s'élançer devant lui. Il savait bien que le peuple nouveau-né aurait besoin d'un édifice pour se loger. Il méditait sur la forme de cet édifice. La Révolution précipitait ses phases; il méditait toujours. Il laissa ainsi passer la Constituante, l'Assemblée Législative, la Convention : il n'avait que dédain pour ceux qui croyaient l'œuvre facile, et qui tranchaient le problème sans le résoudre.

Pendant que les disciples de Montesquieu élaboraient leur Constitution, Sieyès les regardait faire d'un air qui semblait leur dire : « Vous errez, et vous ne faites que du vieux ! Il ne s'agit plus ni de monarchie ni d'aristocratie. Il s'agit d'organiser les trois pouvoirs sur une base démocratique, il s'agit aussi de les équilibrer. Votre monarchie mise en présence du peuple, sans intermédiaire, ne tiendra pas. Vous agissez sans principe. Vous n'entendez rien au grand œuvre qui s'appelle une Constitution. »

Et ensuite, quand ce fut le tour des disciples de Rousseau, il leur disait : « Où sont, dans votre Constitution, les trois pouvoirs ? Je ne vois dans ce que vous faites qu'un pouvoir, la représentation du peuple. Quant à votre

prétendu pouvoir exécutif, ce n'est pas un pouvoir; et votre pouvoir judiciaire n'en est pas un non plus. Vous n'êtes pas sortis de l'unité confuse. La souveraineté du peuple, c'est bien! mais cette souveraineté, il faudrait artistement l'organiser, et vous n'en savez rien faire. Car vous ne faites que la transporter, par délégation, dans les mains d'une assemblée, qui la mettra dans les mains d'une majorité, qui à son tour la remettra à quelques meneurs, peut-être à un seul. Ainsi vous laissez la nation entre la dictature et l'anarchie. Vous n'êtes pas plus forts en fait de Constitution, disciples de Rousseau, que les disciples de Montesquieu. Vous encore n'entendez rien au grand œuvre!»

Sieyès avait raison contre ces alchimistes qui voulaient faire de l'or sans principe : comme critique, il triomphait. Mais il était lui-même un alchimiste semblable aux autres. Car ou l'idée génératrice d'une Constitution adéquate à la Révolution française n'existe pas, ou cette idée réside dans les hautes régions de l'intelligence; elle ne saurait habiter ailleurs. Il est impossible en effet qu'une idée serve de principe à la politique, si elle ne peut en même temps commander à la morale, à la science, à toutes les sciences. En un mot, ce doit être une idée empruntée à la vie, à la loi de la vie; ou plutôt ce doit être la loi même de la vie. Car, pour qu'elle puisse donner ouverture à une conception politique

de premier ordre, telle qu'une Constitution adéquate à la Révolution française, il faut qu'elle explique et la nature essentielle de la société, et l'histoire tout entière, qui est cette société réalisée : or comment le ferait-elle, si elle n'explique d'abord et fondamentalement la nature humaine ? Mais si elle explique l'homme, le microcosme, comment ne s'appliquerait-elle pas à l'univers et au gouvernement de l'univers ? Loin de restreindre le problème, il fallait donc l'étendre d'abord ; et c'était dans la psychologie et la métaphysique qu'il fallait aller chercher ce principe générateur d'une bonne Constitution politique, si l'on voulait, comme faisait Sieyès, réduire le problème de la Révolution et de ses destinées à une Constitution bien faite. Mais Sieyès aurait cru errer en marchant dans cette voie. Le dix-huitième siècle avait dédaigné la métaphysique, et s'était égaré en psychologie. Sieyès ne chercha donc pas le principe générateur de cette Constitution, objet de son désir, où il gît réellement ; et, ne le cherchant pas là, il ne le trouva pas. Il travailla, comme ses collègues, dans une région basse où il ne put rien découvrir ; et cet esprit inventeur s'épuisa dans des combinaisons peu lumineuses, mais qui révèlent pourtant le grand artiste politique. Elles le révèlent tellement, que, tout négatif qu'il ait été, Sieyès tiendra toujours une place éminente dans une histoire philosophique de la Révolution. Tandis que d'autres

penseurs, tels que Robespierre, s'élançaient guidés par l'enthousiasme, et se croyaient le droit de transformer rapidement les hommes par la violence, afin d'arriver à une Constitution, Sieyès, qui s'était imaginé que tout reposait, au contraire, dans la confection préalable de cette Constitution, n'eut de violent que la pensée. Mais c'était la même œuvre : Robespierre et lui cherchèrent la pierre philosophale, chacun à leur manière; ils la cherchèrent tous deux vainement.

Enfin qu'arriva-t-il des longues méditations de Sieyès? Après qu'il eut vu passer et Mirabeau, et Danton, et Robespierre, il se hasarda. Il fit le 18 brumaire avec Bonaparte, et le lendemain il présenta à son complice l'œuvre si long-temps méditée. Il dut la présenter en tremblant; car, pour avoir tant attendu, il n'était pas plus sûr d'avoir trouvé la vérité.

Que fait Napoléon? Il se moque de Sieyès et de son œuvre; il trouve, et avec raison, cette œuvre obscure, compliquée; il prétend que la nation ne la comprendra pas. Mais, en homme habile, il aperçoit dans cette Constitution des idées qui lui conviennent. Comme un conquérant qu'il est, il met au pillage la Charte de Sieyès; il s'en empare, il la défigure; et en un instant il fabrique, pour son usage, une Constitution que la France adopte, jusqu'au moment où il plaira à Napoléon de la changer pour une autre. Ainsi disparut Sieyès derrière le jeune général qu'il avait

choisi lui-même pour l'aider à constituer la France.

Tout ce travail ne servit donc qu'à produire la Constitution despotique de l'Empire. Que prouve cela, sinon que l'axiome fondamental de la science politique ou constituante n'existait pas avant Sieyès, et que Sieyès ne l'avait pas découvert. Sa Constitution, que nous connaissons, est un grimoire assez obscur. Certes, si la science politique eût existé à cette époque, Napoléon despote eût été impossible.

CHAPITRE VI.

Napoléon fut possible, le despotisme fut possible ; oui, le despotisme le plus absolu, un despotisme tel que l'Orient n'en a jamais connu de plus insensé, le despotisme du sabre fut possible après la Révolution, c'est-à-dire après tant de solennelles déclarations des droits naturels de l'homme et des droits du citoyen. Le trône de Bonaparte déifié succéda à l'échafaud de Louis XVI ! Pourquoi cela, encore une fois, sinon parce que la science politique avait fait défaut.

De bonne foi, imagine-t-on que si l'art de constituer n'avait pas manqué toutes ses expériences, Napoléon eût pu arrêter ou plutôt annihiler, pour un temps qui dure encore aujourd'hui, la Révolution française ? C'est la faiblesse de cette Révolution pour se constituer

qui fit la force et et la tyrannie de Bonaparte.

Au 18 brumaire, cette Révolution et celui qui devait la museler, comme on a osé dire, se trouvèrent en présence, dans la conférence qui eut lieu entre les deux hommes qui avaient fait ce 18 brumaire, Sieyès et Napoléon : l'un héritier de toute la science politique qui prépara la Révolution, légataire des penseurs du dix-huitième siècle, de l'Assemblée Constituante, de la Convention; l'autre, sans aucune science, et si loin de participer à l'héritage de la France, qu'il était même étranger à cette France par sa naissance et par son éducation (1). Et pourtant Napoléon fut aisément le maître, et il força Siéyès à disparaître devant lui comme une ombre.

Voulez-vous un autre symbole? Considérez ce qui s'était passé la veille, le Corps législatif ignominieusement chassé de l'Orangerie de Versailles par quelques soldats!

Ainsi, la science ayant fait défaut, nous eûmes un soldat pour législateur.

Les grands guerriers sont des artistes. Dans la *République* de Platon, comme trop souvent dans l'histoire, les seuls artistes, ce sont les guerriers. En l'absence des hommes de la connaissance, qui avaient manqué à leur rôle,

(1) Ce n'est pas le collège de Brienne qui a fait l'éducation de Bonaparte; c'est son pays, c'est la Corse.

la France accepta pour la gouverner un artiste, un guerrier.

Il y a toujours de la vérité et de la profondeur dans les traits que la passion, même aveugle, inspire aux poètes. M. de Châteaubriand, en 1814, dans un pamphlet célèbre, appela Napoléon *un Corse*; et avant lui je ne sais quel personnage politique avait dit : « Nous » avons pris pour maître un de ces Corses dont » les Romains ne voulaient pas pour esclaves. » Ce nom de Corse résume en effet l'espèce de viol et d'attentat que Napoléon vint commettre sur la pensée et sur la liberté humaine.

Un Corse, c'est un homme qui tient plus de l'antiquité que des temps modernes; c'est un homme qui a participé, dans les générations lointaines, au régime grec et romain, mais qui, depuis que la civilisation a quitté le littoral de la Méditerranée pour l'intérieur de l'Europe, abandonné par cette civilisation, est resté aux confins qui séparent cette civilisation de la barbarie. Il n'a éprouvé aucune des phases de transformation que l'Europe a subies. Il se rappelle Alexandre et César, et il sait qu'il y a un pape à Rome; car après la Grèce, après l'empire romain, le Catholicisme a été encore assez grand pour venir jusqu'à lui. Mais là s'arrête sa science. Il ignore ce qui s'est fait en Europe depuis tant de siècles. Si donc la Providence le prend par la main, et le jette dans cette Europe au moment d'une grande commotion, il portera dans ses actions son ignorance native.

Tel fut Napoléon.

Il n'avait pas naturellement le sens des révolutions antérieures de l'Europe, il ne savait pas où ce monde européen s'achemine. Les luttes de l'esprit humain, dans cette Europe, ne l'avaient jamais profondément occupé. Demandez à un homme né au centre de cette Europe ce qu'il y a de plus remarquable dans l'histoire européenne, il vous parlera de la lutte du monde laïque contre la papauté, et de la lutte de la démocratie contre la féodalité. Il vous parlera de la Renaissance, de la Réforme, de la Philosophie. Napoléon n'était pas né dans cette atmosphère. L'esprit de la Réforme et de la Philosophie n'avait pas entouré son berceau. Il ne marchait pas naturellement avec ce grand fleuve de l'esprit humain qui coule en Europe vers des destinées encore inconnues, mais certaines.

Ceux qui ont étudié Napoléon dans les monuments qui nous restent de sa jeunesse, savent quelle profonde ignorance forma autour de lui comme une ombre protectrice qui lui permit d'être ce qu'il fut. Car cet ignorant, qui vint se jeter en travers de tout le mouvement de l'esprit humain en Europe, avait à un haut degré ce qui avait fini par manquer aux vrais représentants de l'esprit européen, la foi. Oh ! quelques années auparavant, il n'aurait pas réussi. Sa foi ignorante n'aurait pu supporter la lutte contre des hommes de foi comme lui, mais qu'animait l'esprit des

vraies destinées de l'Europe. Devant Robespierre, devant Saint-Just, et même devant Danton et devant Mirabeau, Napoléon se serait éclipsé, comme Sieyès s'éclipsa devant lui. Mais, à la fin, il se trouva seul de croyant au milieu de tous ces hommes qui avaient traversé la Révolution, et qui ne croyaient plus à rien, parce qu'attendant de cette Révolution une Constitution en rapport avec elle et avec les causes qui l'avaient engendrée, ils avaient vu ce résultat radicalement manqué. De là vint sa force, sa grandeur, sa supériorité, sa puissance. De là vint cette audace de se faire maître, roi, empereur, législateur, non seulement de la France, mais de l'Europe entière.

Quand l'Assemblée Constituante ou la Convention pensaient à une Constitution, tout l'esprit des temps modernes s'agitait dans les entrailles de ces assemblées. Montesquieu et Rousseau se trouvaient là en présence; et derrière eux toute l'histoire, les monarchies, les républiques, les religions, les philosophies. Mais puisque rien de solide n'était sorti de ces débats, il pouvait bien venir un rêveur qui, étranger à l'Europe moderne et à son histoire, penserait par lui-même et agirait tout seul.

Il vint, ce rêveur qui croyait à la gloire d'Alexandre, à celle de César, aux héros de Plutarque, mais pour qui toutes les gloires modernes de l'esprit humain étaient restées dans l'ombre. Il vint, et j'ai dit ail-

leurs (1) ce qu'il vint faire : défendre contre l'étranger, consolider en Europe et populariser hors de la France les résultats généraux de la Révolution française. Mais quant à constituer cette Révolution, son ignorance dans cette œuvre n'eut d'égale que son audace. Sous ce rapport l'esprit humain recula par lui jusqu'à la barbarie.

Il faut convenir néanmoins que la transition de la Révolution à Napoléon avait été faite avant lui ; ce n'est pas lui qui l'a faite : cela eût été au-dessus des forces d'un homme. Par son impuissance à s'organiser, la Révolution, je le répète encore, fraya la voie qui conduisit Napoléon à la fouler aux pieds. D'un côté l'école de Montesquieu n'avait jamais eu pour idéal qu'une monarchie ou une aristocratie : il est vrai que cette école voulait concilier la liberté, et même un peu d'égalité, avec cette forme de gouvernement ; mais elle n'avait pas pu résoudre ce problème. D'autre part, l'école de Rousseau et de Mably avait patronisé les républiques antiques, mais elle n'avait pas pu découvrir le gouvernement républicain ; elle avait bien restauré le principe de la souveraineté populaire, mais elle n'avait pas su l'organiser, et n'en avait tiré en fait comme en théorie qu'une dictature ou une anarchie. Ainsi monarchie, aristocratie, dictature, anarchie, voilà les

(1) *Étude sur Napoléon.*

quatre mots qui surnageaient sur la France, quand Napoléon aperçut dans le ciel ce qu'il appelait son étoile.

Il prit l'un de ces quatre mots pour le mal absolu, et il s'arrangea des trois autres. Il enchaîna, comme on dit, l'anarchie, et se fit monarque, dictateur, et chef d'une aristocratie nouvelle. Il dit plus haut que Louis XIV : L'Etat, c'est moi. Il appela sa famille une dynastie (1). Il rétablit la féodalité ; il renouvela la noblesse ; il restaura le Catholicisme. Et c'est ainsi qu'avec le plagiat du passé, il crut résoudre le problème d'une législation à donner au monde émancipé. Mais pourquoi tant de grands esprits, nés au sein de l'ère moderne et nourris par elle, n'avaient-ils pu le résoudre ?

Il est important, toutefois, de bien constater le résultat auquel la France arriva, lorsque, se dégoûtant des principes, elle confia témérairement son sort à un dictateur.

Dans la Constitution inventée par Bonaparte, resta-t-il un seul trait de l'idéal de la Révolution ? Napoléon, on l'a dit cent fois, traita la Révolution comme Néron traita sa mère, et les désastres qui marquèrent la fin de son règne furent sans doute la peine de son parricide.

Des générations abusées ont applaudi à ce mot de Napoléon : « Je n'aime pas les idéologies. » On peut voir aujourd'hui où cette haine de la pensée nous a conduits.

(1) Le mot s'est conservé depuis lui.

CHAPITRE VII.

Napoléon, par son plagiat du passé, avait creusé un abîme sous son trône. Au législateur de par Marengo, Iéna, Austerlitz, succéda le législateur de par Waterloo.

Nouvelle preuve de l'ignorance qui règne encore en matière de législation générale et de politique constituante : la France est obligée de s'en remettre à Louis XVIII du soin de ses destinées !

Celui-là, certes, ne fut ni un homme de connaissance, ni un homme de sentiment ; ce n'était ni un savant, ni un artiste ; il n'avait pour lui ni le prestige de l'éloquence, ni celui des exploits guerriers. Qu'était-il donc ? c'était un prince.

Puisqu'il fut prince et que c'est là son titre, je n'en dirai rien. Au surplus ce prince est bien connu. Au bout de tous les éloges que ses courtisans ont pu faire de lui, on trouve cette épitaphe : Ce fut un homme d'esprit. Mais par un homme d'esprit, ils entendent un égoïste hypocrite et rusé, occupé de tirer parti du présent, sans se soucier de la France.

Mais, encore une fois, qu'importe son ignobilité ! qu'importent les hommes ! Ce que nous constatons, c'est que les hommes et leurs défauts n'on eu tant d'empire que par l'absence des principes.

C'est l'absence d'une véritable science politique qui a permis les folies et les malheurs de Napoléon. C'est la même cause qui a donné Louis XVIII pour législateur à la France.

M. de Châteaubriand a appelé la Charte réformée de 1830 « une Constitution bâclée, » en trois coups de rabot, dans une arrière-
» boutique. » La mauvaise contrefaçon de la Constitution d'Angleterre que l'émigré Louis XVIII nous rapporta de son exil fut bâclée sans beaucoup plus de façon. Il est vrai que ce fut dans un manoir féodal.

CHAPITRE VIII.

Voici donc, sous le rapport de l'idée, toute l'histoire politique de la France depuis cinquante ans.

Au début, la pensée de Montesquieu et celle de Rousseau : c'est-à-dire, d'un côté, la monarchie de Louis XIV et l'aristocratie anglaise ; de l'autre, le souvenir des républiques de l'antiquité et un vague pressentiment d'avenir.

Après cela, quoi ?

L'Assemblée Constituante et la Convention ; c'est-à-dire encore Montesquieu et Rousseau.

Après cela, quoi ?

Napoléon, c'est-à-dire le despotisme.

Après cela, quoi ?

Louis XVIII, c'est-à-dire de nouveau la monarchie de Louis XIV et l'aristocratie an-

glaise combinées dans un obscur galimathias.

Et ensuite ?

Je ne sais quoi qui n'a pas de nom, ou qui n'en a pas d'autre qu'anarchie.

Et toujours depuis cinquante ans trois partis inextinguibles, aujourd'hui harassés, désillusionnés, et défaillants, tous les trois : le parti de l'ancienne monarchie française, ou les Royalistes ; le parti de l'aristocratie anglaise, ou les Girondins ; et le parti de la république.

Nous avons tourné depuis cinquante ans dans un cercle fermé.

FIN DU DISCOURS AUX POLITIQUES.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

AVANT-PROPOS. v

Premier discours.

AUX PHILOSOPHES.

DE LA SITUATION ACTUELLE DE L'ESPRIT HUMAIN. 3

Deuxième discours.

AUX POLITIQUES.

DE LA POLITIQUE SOCIALE ET RELIGIEUSE QUI CONVIENT
A NOTRE ÉPOQUE. 105

Première partie. — Des principes, ou du législateur.

Section I. Du principe des révélateurs. 119

Section II. Du principe de la souveraineté du
peuple. 137

Section III. Conclusion de cette première partie. 221

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

Deuxième discours.

AUX POLITIQUES.

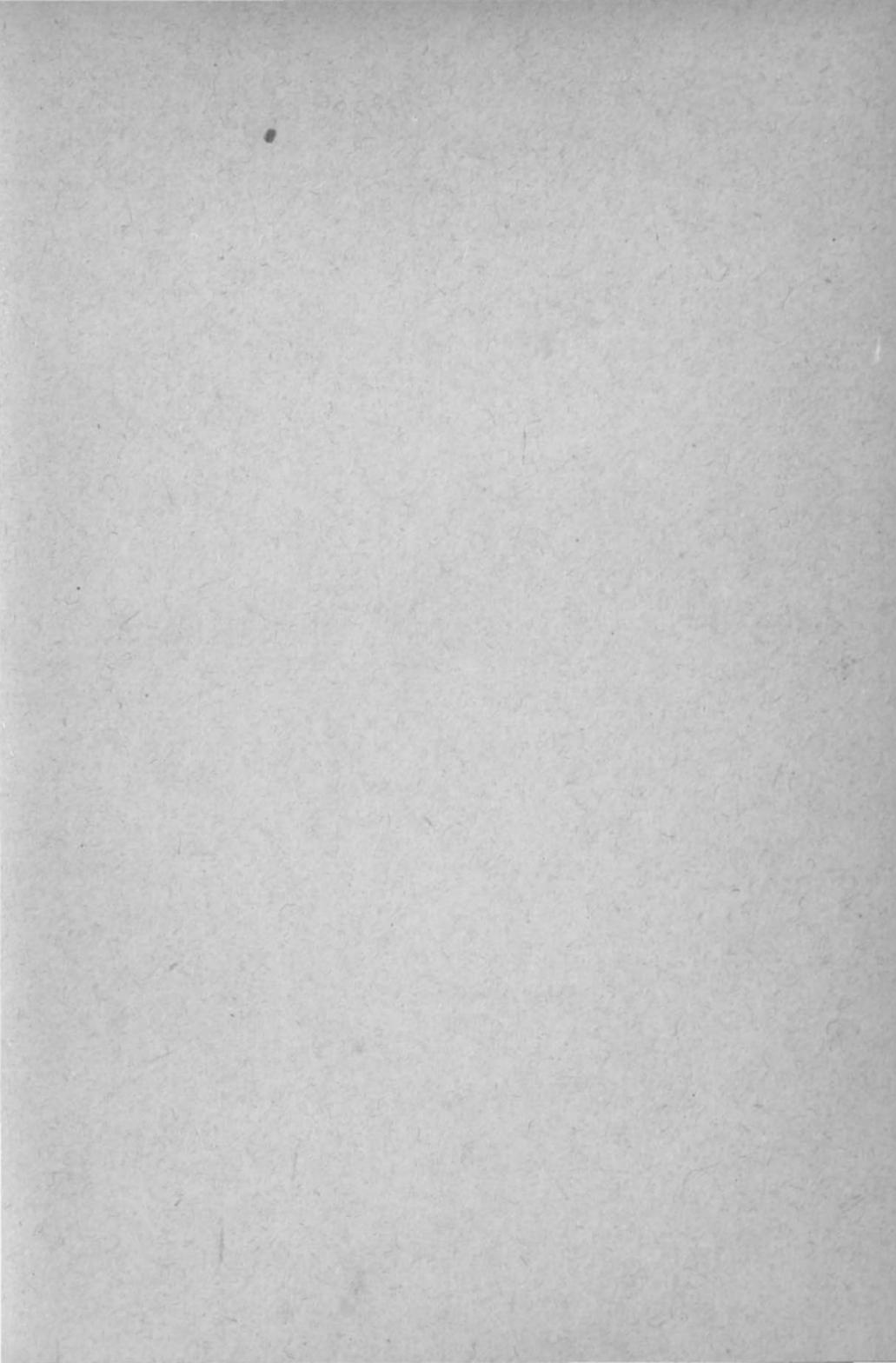
DE LA POLITIQUE SOCIALE ET RELIGIEUSE QUI CONVIENT A
NOTRE ÉPOQUE.

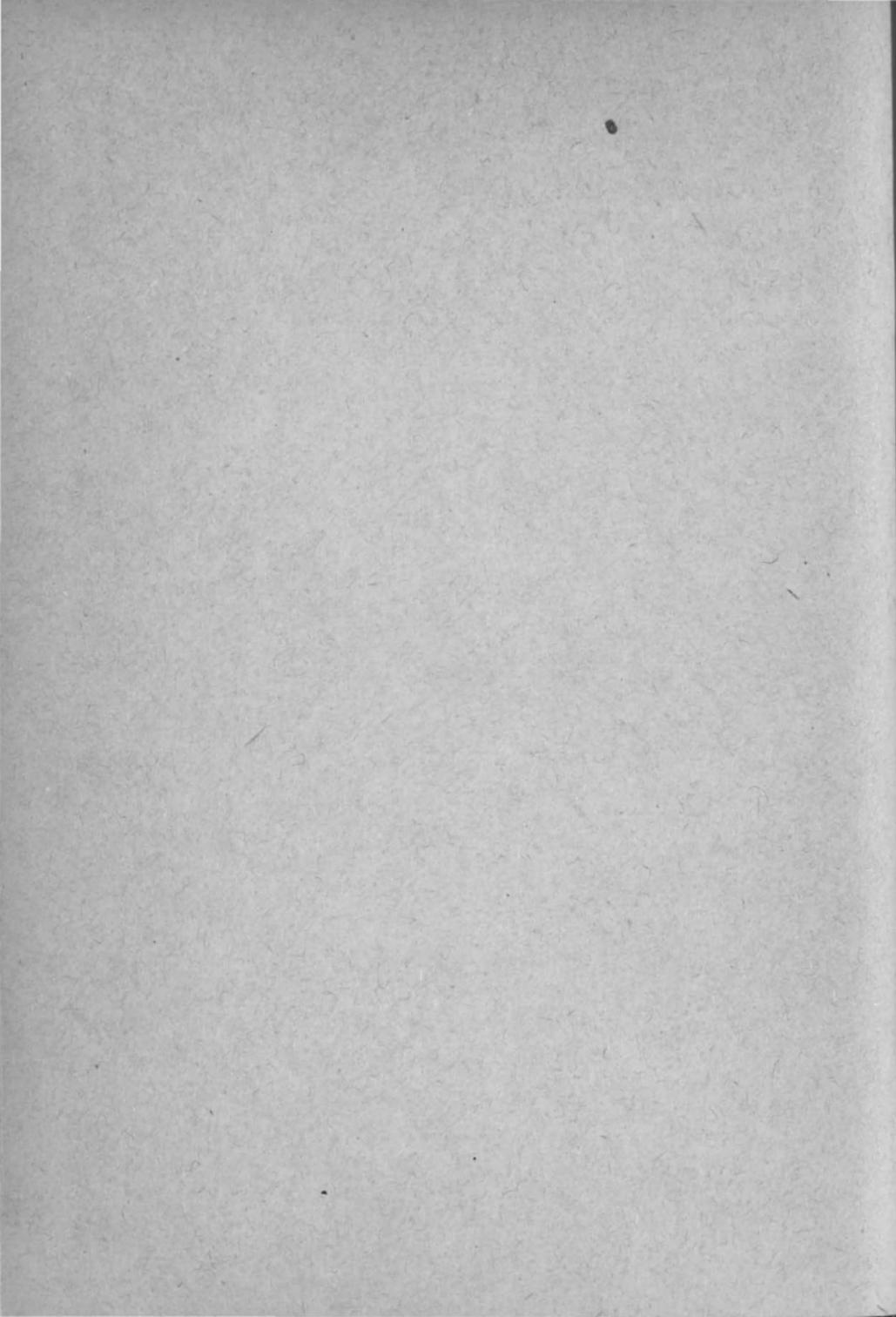
Seconde partie. Du perfectionnement du gouvernement
représentatif. 3

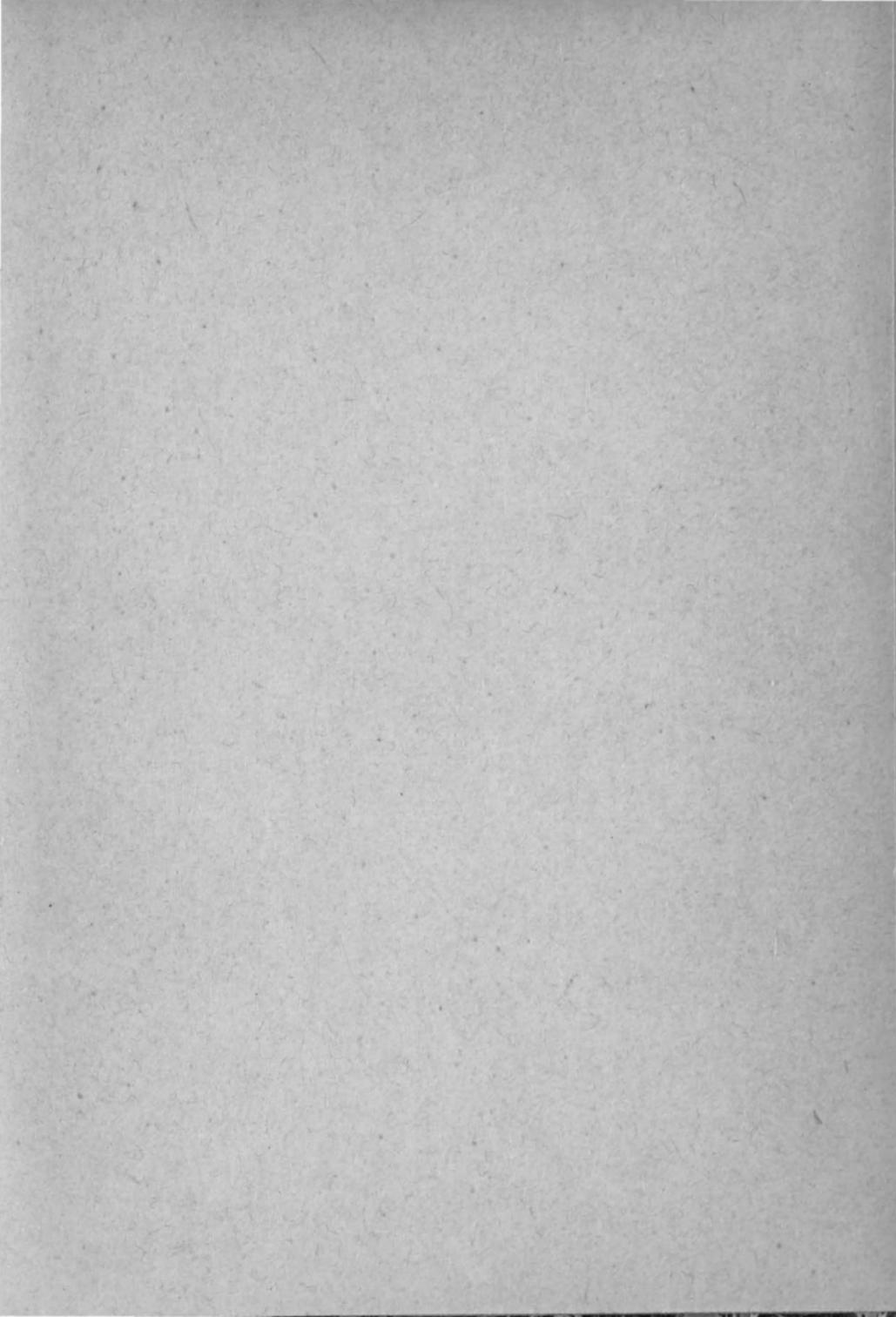
Section I. De la nécessité de préparer la matière de
la législation et les solutions du législateur. 25

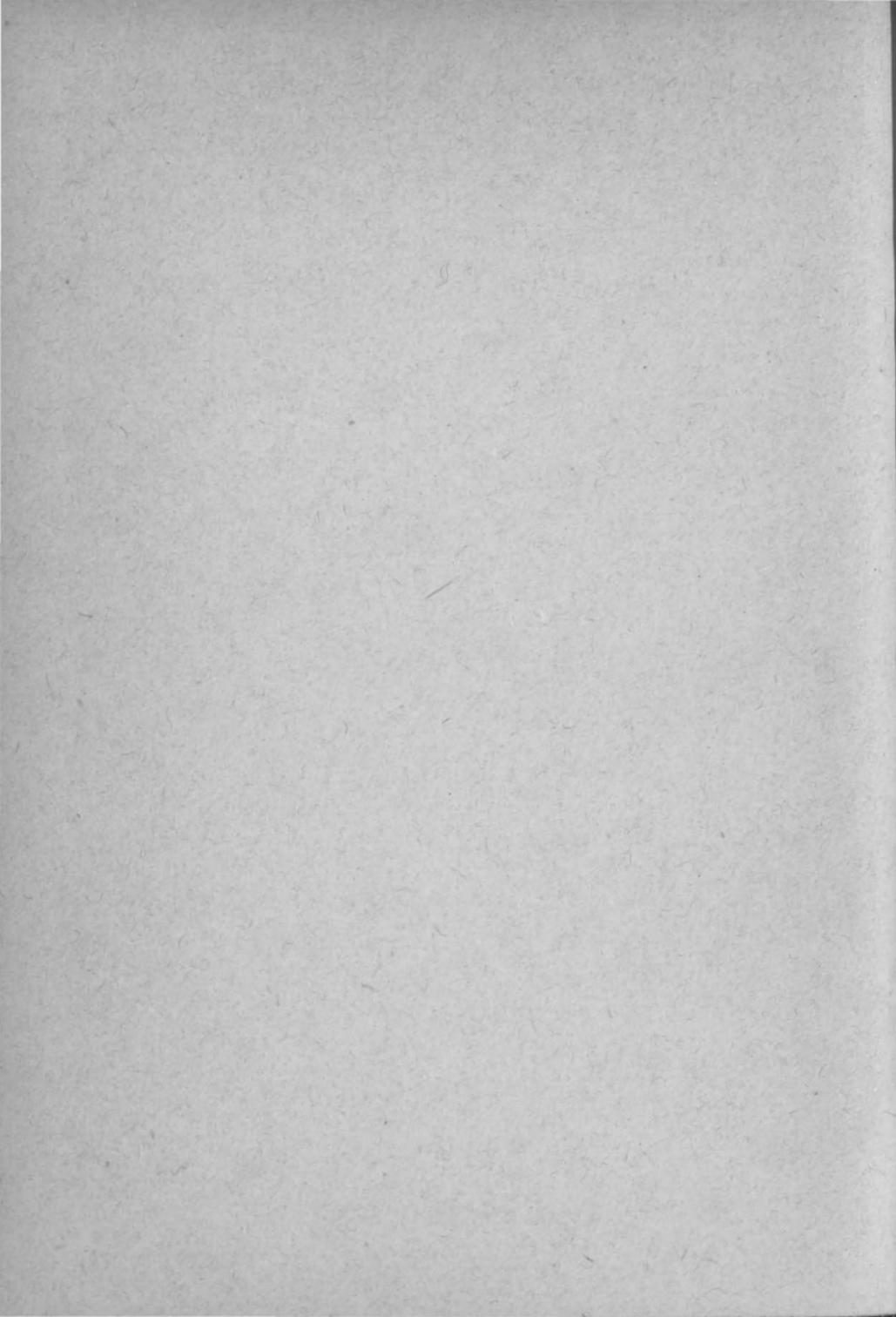
Section II. De l'abaissement où est tombé le gouvernement représentatif.	65
Section III. De l'application de la constitution anglaise à la France.	117
Section IV. Comment la France est tombée dans une fausse imitation de la constitution d'Angleterre.	191

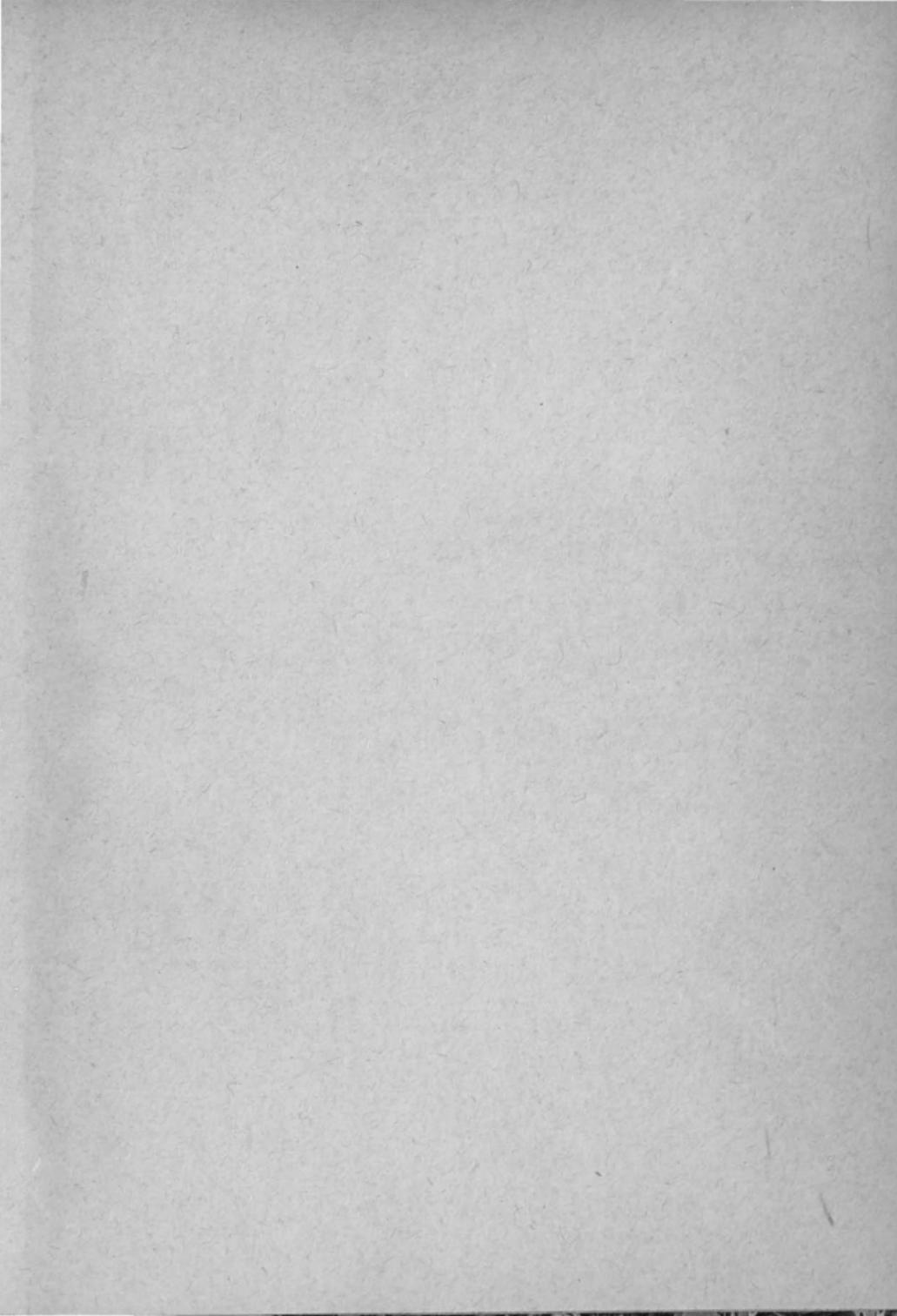


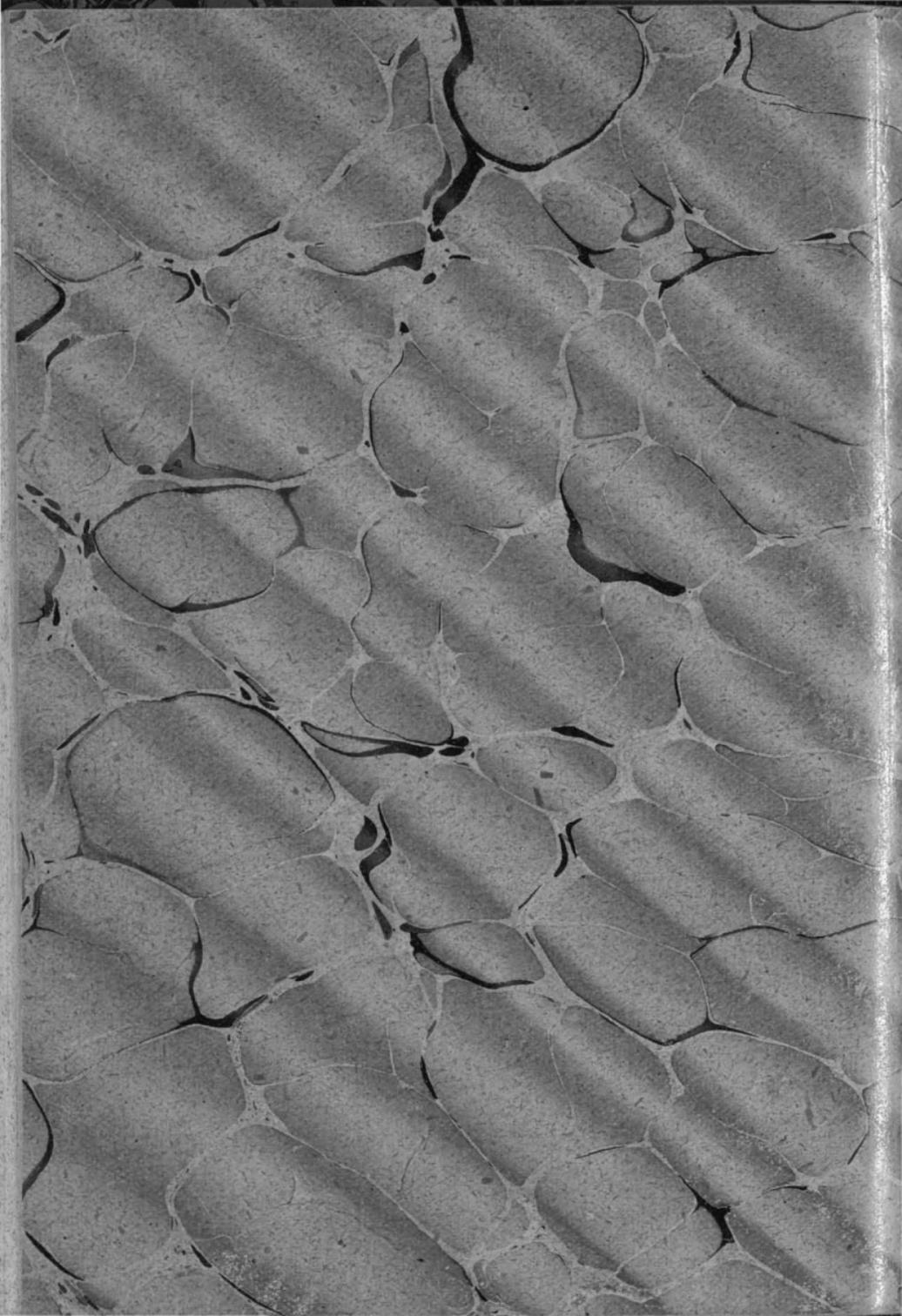


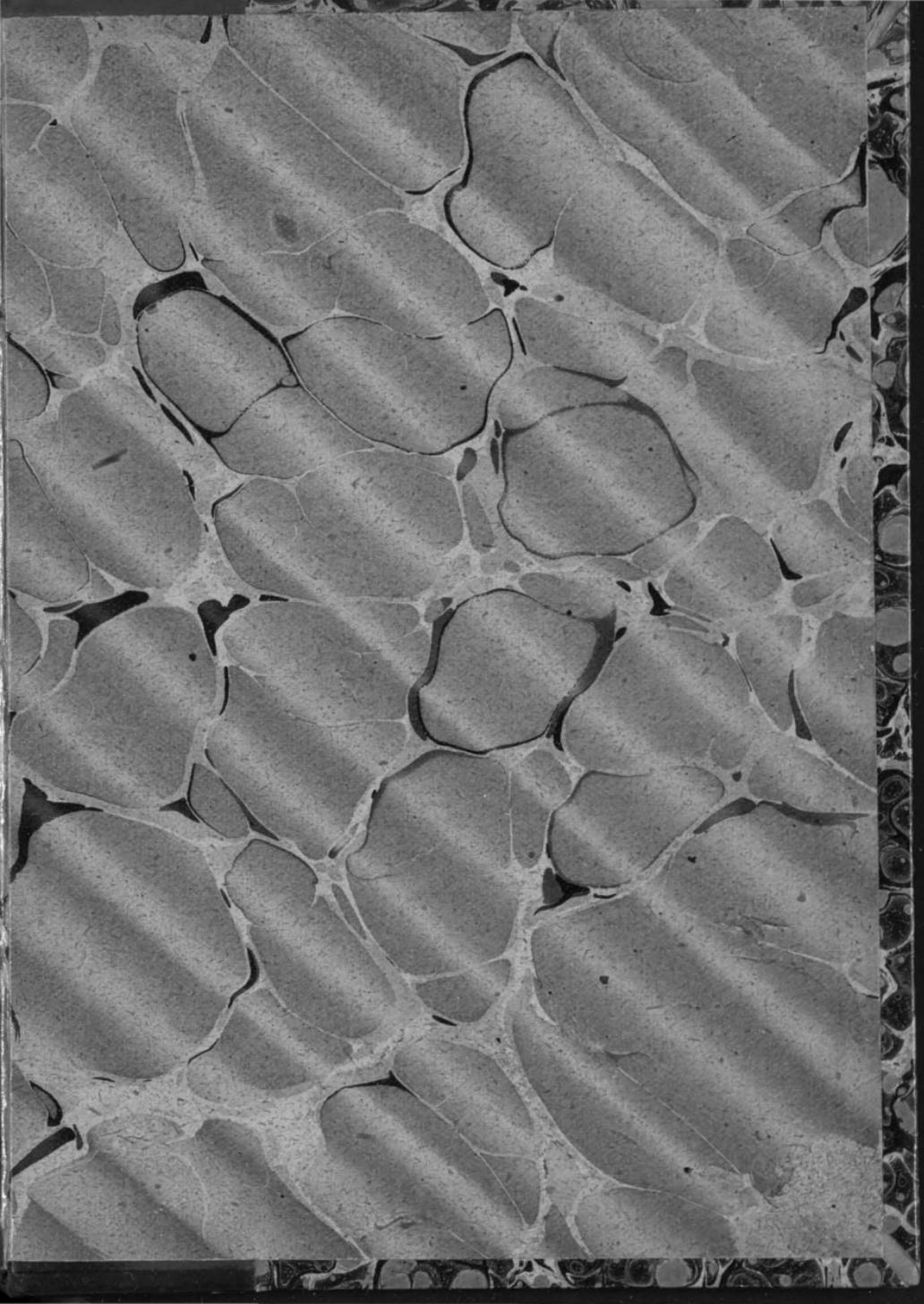


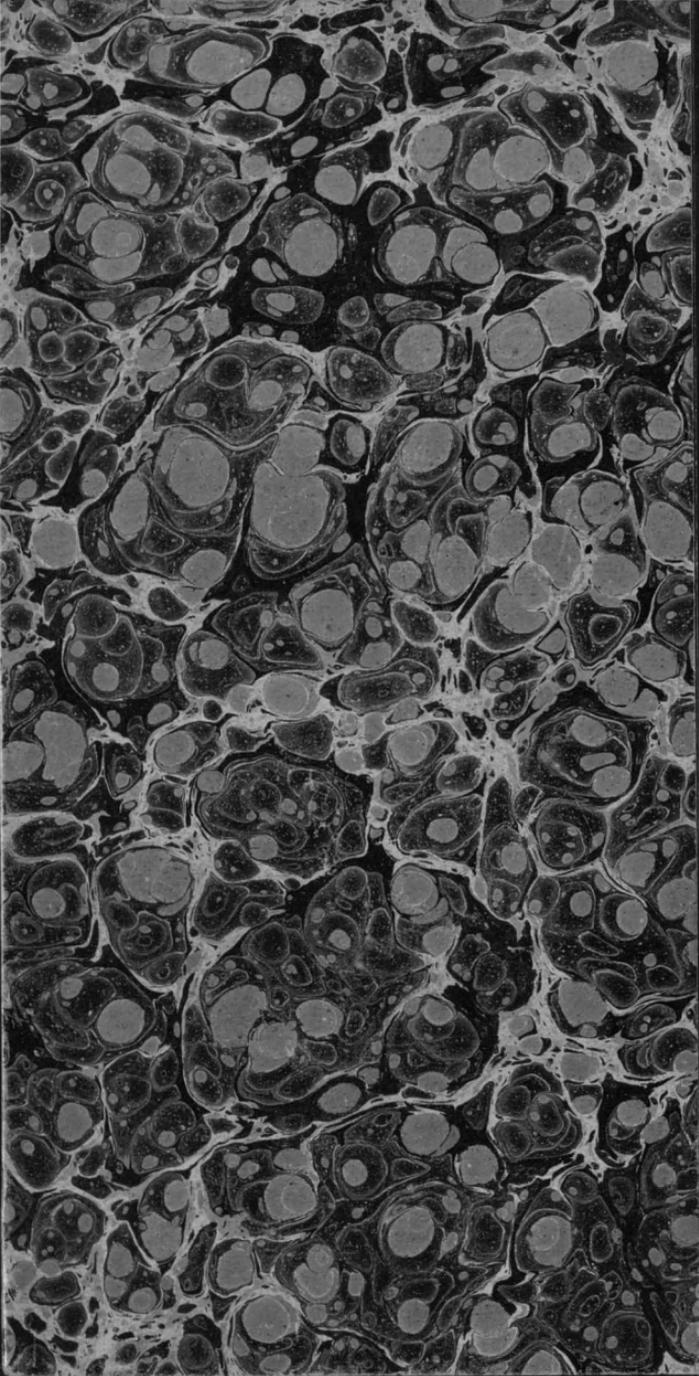












FONDS
1